



RICHARD LEUBENBERGER

VTT
Un classique pour la Trans aux Ponts
PAGE 21

MERCREDI 3 JUILLET 2013 | www.arcinfo.ch | N° 41451 | CHF 2.50 | J.A. - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

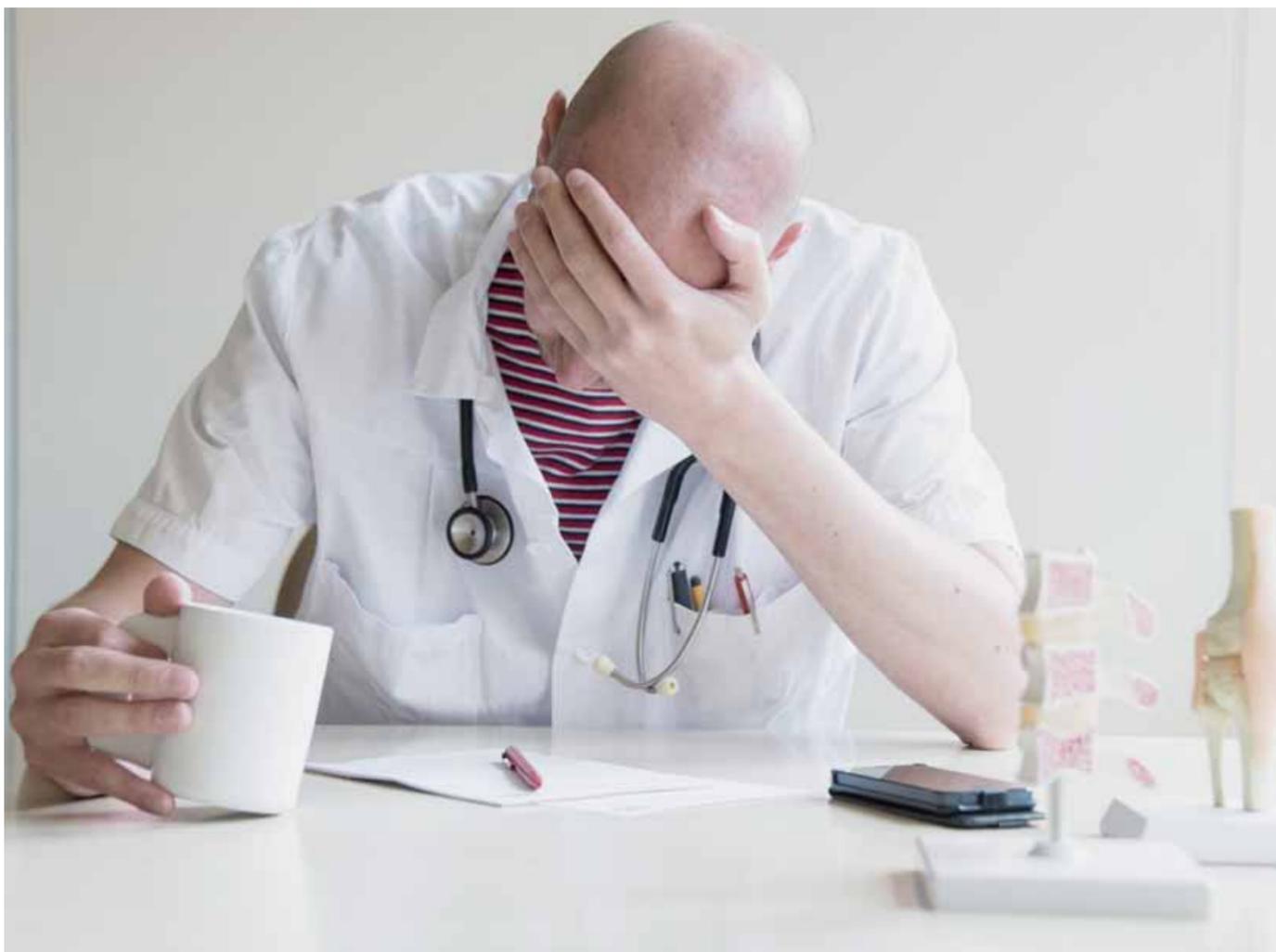
Le remboursement des primes excessives franchit un obstacle

PARLEMENT La commission de la santé des Etats adopte un compromis pour le remboursement des primes excessives payées par les assurés de certains cantons – dont Neuchâtel.

ACCORD Il est prévu de rembourser près de 800 millions de francs, soit la moitié du montant payé en trop depuis 1996. Cette atténuation de la facture est généralement admise.

DÉSACCORDS Les modalités de la restitution restent en travers de la gorge de plusieurs cantons. Les assurés n'ayant pas payé assez passeront deux fois à la caisse. **PAGE 15**

«Même au bout du rouleau, un médecin donne le change»



DAVID MARCHON

TABOU Les médecins sont, davantage que d'autres personnes, sujets à l'épuisement professionnel. Une situation connue du milieu, mais souvent occultée. Qui ira confier sa santé, voire sa vie, à une personne qui connaît de graves difficultés psychiques? Un médecin livre son témoignage. **PAGE 3**



ARCHIVES DAVID MARCHON

«L'HEURE DU SECRET»
Les Locois sont enchantés du nouveau tournage
PAGE 7

MUSIC FESTIVAL PROMO
Ce week-end, Le Locle attend 60 000 personnes
PAGE 6

MAIRIE DE PORRENTROY
Schaffter sous le choc, Fueg regonflé!
PAGE 9

LA MÉTÉO DU JOUR

<p>pied du Jura</p> <p>17° 20°</p>	<p>à 1000m</p> <p>14° 16°</p>
------------------------------------	-------------------------------

SOMMAIRE
Feuilleton **PAGE 10** Télévision **PAGE 25**
Cinéma **P. 11-12** Carnet **P. 26-27**

PUBLICITÉ

<p>50% 3.25 au lieu de 6.50 Rumpsteak de bœuf Frais, Suisse Morceau de 1 kg env. Les 100 g</p>	<p>40% 2.40 au lieu de 4.- Filet de saumon Emballage de 500 à 600 g Norvège Les 100 g</p>	<p>50% 3.95 au lieu de 7.90 Melon Porto 2 pièces France</p>	<p>UNIQUEMENT À METROPOLE CENTRE OFFRES VALABLES DU 3.7 AU 6.7.2013, JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK.</p> <p>MIGROS M comme Meilleur.</p>
--	---	---	---



L'INVITÉ



MANFRED GSTEIGER
PROFESSEUR
HONORAIRE
À L'UNIVERSITÉ
DE LAUSANNE,
NEUCHÂTEL

Faut-il brûler Carthage?

Caton, dit l'Ancien ou le Censeur, homme politique et écrivain, défenseur des traditions républicaines de Rome, observait après les deux guerres puniques avec méfiance le renouveau de sa vieille ennemie Carthage. Plusieurs historiens anciens mentionnent ses discours au Sénat se terminant inexorablement avec l'appel: *Ceterum censeo Carthaginem esse delendam* – par ailleurs, à mon avis, Carthage doit être détruite. Cette conclusion devenue proverbiale martèle un slogan politico-militaire, elle exprime une position intransigeante, un radicalisme rejetant toutes les autres options: faire table rase (*tabula rasa!*).

De prime abord une telle attitude nous semble répréhensible, car la vie sociale et politique demande constamment des concessions et des compromis. Mais réflexion faite, la chose nous apparaît moins évidente. Nous connaissons des prises de position extrêmes entièrement justifiées comme la résolution de 1943 d'obliger l'Allemagne hitlérienne à la capitulation totale. Mais savons-nous toujours où passe la limite entre le nécessaire, le souhaitable et l'évitable, entre l'entêtement et la lâcheté?

Roma locuta, causa finita – le dossier est clos lorsque le Vatican s'est exprimé, comme l'écrit, semble-t-il, Saint-Augustin. Le mot de la fin se veut définitif. D'autres Pères d'autres Eglises

l'ont prononcé et érigé en vérité absolue, de gauche ou de droite. Des autorités théologiques, scientifiques, politiques qui enseignent ce qu'il faut faire ou ne pas faire, adorer ou détruire, penser ou ne plus penser.

Je me souviens de mon premier voyage à Berlin, il y a longtemps, avant la construction du mur. Nous avions, ma femme et moi, malgré une mise en garde officielle, traversé la frontière des secteurs sous la porte de Brandebourg coiffée d'un drapeau rouge, pour passer une journée en RDA.

Ma curiosité bienveillante fut satisfaite. Lorsque le soir même je lisais dans un écrit de Lénine que j'avais acheté à la Stalinallee que le premier et le plus important devoir de la révolution n'est pas l'amélioration de la «machinerie» de l'état traditionnel, mais sa destruction totale (*sine qua non!*) je pensai aux choses qui m'étaient chères ainsi vouées à la casse et me mettais à détester les doctrines pures et dures.

S'il est vrai que Lénine n'envisageait pas le petit monde helvétique fortuné de 1960, mais le grand empire russe malheureux de 1917, quelques années plus tard la volonté de démolir

au nom d'un hypothétique avenir meilleur se manifestait également chez nous. Les discours marxistes-maoïstes des jeunes et moins jeunes demandaient la fin du capitalisme bourgeois. Mais les temps ont changé, et les soixante-huitards se sont recyclés dans des métiers plus lucratifs. La globalisation a fait disparaître les frontières et la démocratie démentit toute théorie des classes. Sauf que la loi du plus fort a simplement changé de costume et de portefeuille. Sauf que le culte du veau d'or est devenu universel. Sauf que l'économie dite libre nous invite à la production et à la consommation sans limites, à une croissance effrénée, à une mobilité qui tourne en rond et au pillage du globe.

Dans notre for intérieur, la tentation est grande de vouer aux gémonies tout ce faux progrès et de joindre les nouveaux protestataires. De répéter Caton: *Ceterum censeo...*, qu'on fasse table rase de cette civilisation mensongère. Mais Caton avait-il raison? Fallait-il détruire vraiment Carthage? Faut-il détruire ce qui nous interpelle négativement? La question reste ouverte. ●

Mais les temps ont changé, et les soixante-huitards se sont recyclés dans des métiers plus lucratifs.



LE LOCLE L'Ancienne Poste, un défi...

Fallait-il raser, comme l'ont crié quelques politiciens loclois heureusement minoritaires, l'Ancienne Poste du Locle, comme on a détruit l'Hôtel des Trois Rois, la Violette, la Klaus? Non, l'avenir ne se construit pas dans la destruction mais dans les défis à l'exemple de la Bourdonnière, de la restauration réussie des trois immeubles Envers 18-20-22 et plus récemment dans la restauration magnifique de la Maison Dubois. Aujourd'hui, l'Ancienne Poste est un nouveau défi. C'est le symbole du dynamisme d'une petite ville qui croit en son avenir, où il fait bon vivre et qui offre encore une belle qualité de vie. Le label Unesco est là aussi pour nous le rappeler. Nous y croyons avec nos amis loclois qui méritent mieux que les cris d'esprits ombrageux.

Claude Roulet
(La Chaux-de-Fonds)

BANQUES CANTONALES Une finance aveugle

Après le Crédit Suisse, l'UBS et Wegelin, voilà que certaines banques cantonales (Bâle et Zurich) sont prises dans les mailles du fisc américain. Comment de telles institutions, dont le capital est souvent principalement entre les mains du canton, donc des contribuables, ont-elles pu en arriver là? Des élus siègent pourtant au conseil d'administration. Qu'y font-ils, à part toucher leurs jetons de présence et valider distraitement des

LE CLIN D'ŒIL



CONTEMPLATION C'est beau, une pomme de pin vue de tout près.

PHOTO ENVOYÉE PAR DANIEL STAUFFER, DU LOCLE

comptes qui leur conviennent si les résultats sont bons sans se soucier s'ils ne cachent pas des activités douteuses? Comment, de telles informations ne remontent-elles pas au conseil d'administration? Comment ce même conseil d'administration ne manifeste-t-il que peu de curiosité sur les activités de la banque? Les amendes promettent d'être salées. Et payées par qui? Je prends à 100 contre 1 qu'elles sont déjà provisionnées dans les comptes et, en définitive, par le contribuable lui-même. Je m'explique: provisions pour amendes = diminution du bénéfice = diminution de la part du bénéfice revenant au canton = manque de ressources pour celui-ci, ressources à trouver ailleurs ou alors diminuer ses investissements. Depuis la crise financière de 2008, les scandales se succèdent: fraude sur le Libor (taux de change interbancaire de certaines devises à des échéances données: jour, semaine, mois, etc.), ensuite fraude sur l'Euribor

(identique au Libor mais seulement sur l'euro). Enfin, prêts toxiques à des collectivités publiques, principalement en France et par la banque Dexia. «L'industrie financière» montre, par ces exemples, qu'elle doit avoir un cadre légal bien plus strict qu'actuellement. Depuis 2008, malgré les rodomontades de certains chefs d'Etats, rien n'a été fait. Faudra-t-il des faillites en cascades des caisses de pensions, des communes, et pourquoi pas de l'Etat (la Grèce) pour que le pouvoir politique reprenne enfin en mains cette prétendue «industrie financière»? A quoi servent nos constitutions fédérale ou cantonale, si nos états actionnaires s'en moquent comme leur première paire de culottes? Allons, les politiques de tout bord, il est plus que temps de reprendre la main sur les aveuglements de la finance, courage!

Denis Hofmann
(La Chaux-de-Fonds)

RAPPEL

RÉSERVES La rédaction se réserve le droit de publier ou non, de titrer, d'illustrer ou de limiter le propos à l'essentiel.

SIGNATURES Les textes doivent être signés (nom et lieu). Ils seront accompagnés d'un numéro de téléphone auquel la rédaction pourra joindre l'auteur. La rédaction ne publie pas de courriers anonymes.

LONGUEUR Les textes seront limités à 1500 signes maximum (espaces inclus).

LIMITES Les injures, attaques personnelles, accusations sans preuves et lettres à caractère discriminatoire seront écartées. La rédaction ne publie ni poèmes, ni lettres de remerciements.

VOS RÉACTIONS SUR **ARCINFO**.CH

LE SITE INTERNET DE
L'EXPRESS | L'IMPARTIAL | 3000000000

Les profs ont eu la peau du wi-fi

Les enseignants du lycée Blaise-Cendrars, à La Chaux-de-Fonds, l'ont tout récemment décidé. Il n'y aura plus de wi-fi, ni dans la cafétéria, ni dans leur salle des maîtres. Par précaution pour la santé de chacun. Réactions.

Effets inquiétants...

C'est vrai que les effets du wi-fi sont inquiétants. Voici plusieurs années que je l'ai à la maison, et mes cheveux ont commencé à devenir gris et mon visage se ride de plus en plus.

Platon

Absence de consultation

... juste comme ça pour dire, les étudiants, principaux utilisateurs concernés dans la cafétéria, n'ont pas été du tout consultés. La prise de décision sans réelle discussion approfondie a été prise par les maîtres qui, comme on le sait étymologiquement, en savent plus!

Daniel M.

Phobies irrationnelles

A une certaine époque, les trains étaient censés faire tourner le lait des vaches. Et aussi, quand les véhicules ont été capables de rouler à une certaine vitesse, de pseudo-savants ont décrété que le corps humain ne supporterait pas une vitesse de plus de 50 km/h. Maintenant, on n'en est à la chasse aux ondes. A chaque époque sa phobie irrationnelle.

bourdon

Et alors?

Pas de wi-fi à la cafétéria. Et alors? Quand on voit la pauvreté des communications actuelles (...)

bernuch

Bof!

Bof! De toute façon 99% des communications ne servent qu'à enrichir les opérateurs.

Alphonse Danltaz

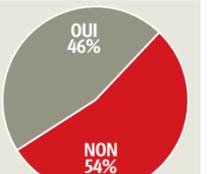
INFO

Pour nous joindre: Rédaction de L'Express, Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel – E-mail: redaction@lexpress.ch
Rédaction de L'Impartial, Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds – E-mail: redaction@limpartial.ch

LA
QUESTION
D'HIER

**Grêle: est-il normal
de toucher un chèque
et de ne pas faire
réparer sa voiture?**

Participation: 116 votes



BURNOUT L'épuisement professionnel touche également les blouses blanches.

«Le médecin doit cacher son mal»

LE CONTEXTE

Le phénomène est connu. Mais reste tabou. En Suisse, et dans le canton de Neuchâtel tout dernièrement, des médecins craquent. Ces drames restent presque toujours confinés dans le milieu. Qui confierait sa santé et sa vie à un médecin fragile? L'un d'eux a accepté de livrer son témoignage. Comme il est toujours en exercice, nous préservons son anonymat.

LÉO BYSAETH

«Pour mes patients... j'ai été malade, c'est tout.» Médecin, spécialiste de la chirurgie orthopédique, celui que nous nommerons «Dr X» parle ouvertement des plaies ouvertes à l'âme dont il a souffert à deux reprises ces dernières années. Une ouverture impossible à manifester vis-à-vis des patients. «Le thérapeute, c'est moi, il ne faut pas inverser les rôles.» Alors, «il faut donner le change.»

Le Dr X nous a reçu chez lui, dans une ville de l'Arc jurassien, un après-midi, pour évoquer ces épisodes. Avec une franchise déconcertante, il admet avoir connu un épisode d'alcoolisation l'an dernier, lorsqu'il a plongé dans la dépression.

Le rôle de la vie privée

Il se refuse à établir un lien mécanique entre sa maladie et sa profession. «On ne fait pas un burnout professionnel sans qu'il y ait quelque chose dans la vie privée.» De fait, sa plongée aux enfers est en lien direct avec la rupture de son deuxième couple. De même, il peine à distinguer ce qui, du travail ou de la vie privée, l'a entraîné, il y a quelques années, dans la spirale du burnout. «A l'époque je vivais une procédure de divorce très difficile. Je devais payer une grosse pension alimentaire.» C'est l'engrenage. «Je travaillais en milieu hospitalier,



Les médecins ne sont pas protégés contre l'épuisement professionnel. Bien au contraire, ils sont parmi les plus exposés. PHOTO PRÉTEXTE DAVID MARCHON

« La peur d'être considéré comme ayant une faiblesse retarde la prise de conscience. On cache sa souffrance. »

DR X MÉDECIN VICTIME DE BURNOUT ET DE DÉPRESSION

mais, payé à l'acte, j'étais contraint à travailler davantage pour assumer ces contraintes financières.»

L'épuisement guette. Sournoisement, il mine la résistance du médecin. L'obligation de travailler à un rythme plus soutenu pour des raisons financières heurte de front son éthique personnelle. «Je suis un médecin qui aime prendre son temps avec les patients.»

Il résiste à la tentation de déshu-

maniser ses patients, en les considérant seulement comme des «cas.» Il se bat contre la dévalorisation de sa propre image: «J'avais l'impression de perdre mon honnêteté intellectuelle.»

Etre médecin n'aide pas à admettre que l'on va mal. «La peur d'être considéré comme ayant une faiblesse retarde la prise de conscience. Jour après jour, on cache sa souffrance. Les patients, les collègues, les chefs ne doivent pas sa-

voir.» D'autant plus que, si cela se sait, il y aura, arrêt de travail et, comme non salarié, perte sèche de revenus. Au quotidien, «toute la difficulté était de préserver mon image, un médecin doit être infaillible techniquement comme sur le plan relationnel.»

Antidépresseurs et somnifères

D'occasionnel, le stress devient permanent. A l'épuisement diurne, à la perte de sa propre image de médecin et de père de famille censé assumer ses charges, s'ajoutent des troubles du sommeil. «J'ai été durant 9 mois sous antidépresseurs et je prenais des somnifères, sauf les nuits où j'étais de garde. Au début, je parvenais à me ressourcer pendant les congés et les vacances.» Mais l'épuisement devient tel que les soupapes habituelles ne suffisent

plus. Les soucis d'argent renforcent la descente aux enfers. Le médecin, pourtant membre d'une corporation privilégiée sur le plan financier, ne parvient plus à faire face à ses obligations. Le couperet tombe: saisie de salaire. C'est l'effondrement.

«J'ai sérieusement envisagé de m'enfuir en Australie.» Au lieu de ce projet fou, il présente sa démission au directeur de l'hôpital, qui la refuse. «Il m'a dit: «Prenez le temps qu'il faut pour vous remettre.»

Le Dr X entre en contact avec un de ses pairs, médecin généraliste membre du groupe de travail qui a mis sur pied la ligne téléphonique d'urgence pour les médecins en détresse (lire l'encadré). «Ce confrère m'a beaucoup soutenu. Il m'a mis en contact avec un psychiatre. Je suis resté quatre mois en arrêt maladie, un temps relativement court.» La remarque est faite avec une pointe de regret dans la voix. En creusant, on comprend pourquoi. «Je pense que ma rechute de l'année der-

nière, pour une dépression, est liée au fait que je n'étais pas allé au bout la première fois. Je vivais avec la crainte qu'on allait finir par me remplacer.»

Aujourd'hui, le Dr X est salarié dans un hôpital. Depuis sa deuxième plongée aux enfers, l'automne dernier, il suit une psychothérapie. Discrètement. «Pour les patients ou même pour certains amis parler de psychiatrie, c'est comme parler de sorciers et de charlatans! C'est plus facile de revenir au travail avec deux cannes anglaises et un plâtre que d'avouer que vous consultez un psy. Pourtant, «on peut aussi se faire des fractures... au cerveau.» Il estime qu'il faut en parler. «Beaucoup de médecins sont à la limite.»

Métier toujours plus dur

Il estime que la profession «devrait inciter plus les médecins à faire des supervisions pour éviter d'en arriver à l'extrême, au burnout voire au suicide.» Lui ne s'estime pas vraiment tiré d'affaire. «Les médicaments, l'alcool, c'est un comportement suicidaire. Je me demande s'il faut vraiment que je continue le métier.»

Arrêter? «Mais pour faire quoi?» A près de 60 ans, une reconversion semble impossible. Et les contraintes économiques demeurent.

Alors, le corps parle. «Depuis un an, je fais de l'eczéma... ce n'est pas pour rien qu'on dit «être mal dans sa peau.»

Le tournant que prend la médecine ne l'encourage pas vraiment. «Le métier est très valorisant, mais tout un système s'échafaude ces dernières années, et devient de plus en plus contraignant. Nous sommes devenus des «prestataires de soins»: un patient, c'est des colonnes de chiffres, des additions de temps. Le sens clinique se perd, et le temps administratif est en train de supplanter le temps relationnel.»

De quoi nourrir une rechute? L'espoir que non: «J'ai pris plus de distance par rapport à mon travail. Je me suis libéré des plages pour avoir de la disponibilité pour mes patients. Et je parviens souvent à prendre mon week-end le vendredi à midi.»

Le 0800 073 633 répond 24 heures sur 24

«Face au désespoir il n'y a pas de médicaments, et les médecins sont encore plus exposés que le reste de la population. Ils ont une conscience plus aiguë des maux de la société, ce sont des antennes et ils sont toujours confrontés au désespoir des gens.» C'est ainsi que Bertrand Curty, directeur du Centre médical de la Côte résume la problématique du burnout des médecins.

Il note aussi qu'il y a «beaucoup de suicides chez les psychiatres et les anesthésistes, notamment parce qu'ils sont sans cesse confrontés à la misère psychique pour les premiers et physiques pour les seconds, qui ont très souvent affaire à d'importants traumatismes. De plus, ils ont les produits à disposition.»

Un numéro utile

Pour répondre à ce problème, la profession a mis sur pied l'équivalent pour les médecins du No d'appel 143 pour les gens en détresse. Ce 0800 073 633 répond 24h sur 24. Dans toute la Suisse depuis fin 2011. L'appelant est pris en charge dans les 72 heures. A moins que l'urgence soit manifeste. ReMed fonctionne comme un

réseau d'entraide. Le médecin en difficulté parle à un confrère et ils envisagent ensemble la marche à suivre. Une centaine d'appels ont été recensés en 2012.

Neuchâtel, canton pilote

Le projet ReMed a été mis sur pied dans un premier temps dans les cantons de Thurgovie et de Neuchâtel, cantons pilotes. Le Dr Willy Buss, médecin du Val-de-Ruz, a été membre du groupe qui a mené ce projet qui a démarré en 2008. Il confirme que la profession «compte toujours plus de personnes à la limite de la dépression.» Son confrère chaud-fonnier Jacques Wacker, membre du même groupe de travail, qui comptait cinq médecins et un psychiatre, se souvient d'avoir été à l'époque, particulièrement frappé par le suicide d'un confrère du Val-de-Travers, Dominique Haefeli. «Je collaborais avec lui professionnellement. Je n'avais rien décelé.»

Il cite une étude réalisée en 2005 en Suisse, sur la base de près de 1784 réponses de médecins de premier recours, représentant 65% de l'effectif total de cette

catégorie professionnelle. Elle a montré que 19% présentaient des signes d'épuisement émotionnel, 22% des signes de dépersonnalisation et de cynisme. En clair: un tiers des médecins de premier recours suisses présentent des risques de burnout. Et 5% vivaient un burnout sévère.

Les chercheurs ont conclu que le burnout des médecins de premier recours est principalement associé à des facteurs de stress extrinsèques (charge de travail, travail lié aux assurances). Des études internationales mettent en évidence un risque beaucoup plus élevé (entre trois et six fois la norme) de suicide chez les médecins que dans la population en général. Médecins de campagne et psychiatre sont les plus exposés. «Solitude et surcharge sont particulièrement marquées dans ces deux professions. Cela signifie qu'on peut agir préventivement», positivise Jacques Wacker. Et de citer l'exemple norvégien, où un centre spécifique a été créé. La prise en charge, efficace, permet des progrès majeurs après seulement un à sept jours d'intervention. ○ LBY-FNO

LES TROIS PILIERS DU BURNOUT

Le «burnout», que l'on peut, imparfaitement, traduire par le terme «épuisement», vient d'une image liée au monde de l'électronique. Quelqu'un en burnout est, littéralement quelqu'un qui a «grillé ses circuits».

Selon la définition largement admise aujourd'hui, le burnout correspond à un état d'épuisement professionnel couplé à un état de cynisme.

Dans le détail, la professeure de psychologie américaine Christina Maslach a résumé les caractéristiques du burnout chez les médecins en les décrivant sous forme de trois piliers, ou trois étapes ou stades interconnectés.

En premier lieu, une victime de burnout sent que ses ressources s'amenuisent. Sa résistance nerveuse et émotionnelle diminue progressivement, entraînant la perte de toute motivation: le travail se transforme en corvée. Corollaire: la baisse d'efficacité induite par l'épuisement provoque une accumulation de tensions et de frustrations.

Pour se protéger, le médecin développe des attitudes détachées et cyniques face à son patient. La relation à l'autre se déshumanise. Le patient est réduit à son statut de «cas clinique».

Enfin, au dernier stade, pour le médecin en état de burnout, les objectifs inhérents à son activité paraissent inatteignables, ou le deviennent. Il doute de ses capacités, se sent inefficace et incompetent. Un sentiment qui peut l'amener à remettre en question le bien-fondé de sa vocation. ○

OFFRES D'EMPLOI



ACTIV FITNESS SA est une filiale de la coopérative Migros Zurich et constitue le groupe de centres de fitness le plus prospère de la Suisse alémanique avec ses 18 studios dans la région zurichoise et 2 studios en Romandie.

Pour notre expansion dans la Suisse Romande nous cherchons pour l'automne 2013 pour notre nouveau studio à **La Chaux-de-Fonds**

Instructeurs et instructrices fitness

Vous disposez :

- une formation sanctionnée par un diplôme de conseiller ou d'instructeur de fitness ou être étudiant en sciences du sport et de la motricité (à partir du 4^e semestre avec au moins 8 heures de formation complémentaires consacrés aux instructions pour les appareils)
- un certificat de BLS-AED en cours de validité
- une certaine flexibilité concernant les heures de travail (week-ends et jours fériés également), le sens des affaires, une attitude positive, une présentation soignée

Instructeurs et instructrices cours collectifs

pour toutes les options stylistiques telles que, par exemple, Aerobic & Tone, Aerobic Choreo, Aerodance, Antara, abdos/cuisses/fessiers, BodyPump™, Bodytoning, Latin, Pilates, Power Yoga, dos, Step, Step & Tone, Tae Bo®, Vital Fit, Yoga, BodyCOMBAT™, Spinning et ZUMBA®. Nous attendons de votre part une formation achevée avec succès dans l'option stylistique que vous souhaiteriez enseigner.

Êtes-vous intéressé/e? N'hésitez pas à nous contacter immédiatement. Nous nous réjouissons de recevoir vos documents de candidature complets avec photographie à l'adresse suivante:

ACTIV FITNESS SA, Madame Renate Brunner,
Spittelstrasse 23, 8712 Stäfa,
renate.brunner@activfitness.ch,
Tél. 043 477 22 23, www.activfitness.ch



Nous recherchons pour date à convenir un
Imprimeur Offset (CFC)
sur presse Heidelberg XL 75 8 couleurs + vernis

Profil:

- Age idéal 25-40 ans
- Poste s'adressant à des personnes aimant prendre des responsabilités
- Connaissances machines Heidelberg 50x70 de toute dernière génération
- Expérience dans travaux de luxe

Nous offrons:

- Place stable
- Equipements modernes
- Environnement de travail agréable
- Formation interne

Nous attendons votre candidature à:
Imprimerie Baillod SA, CP 266, 2022 Bevaix

Notre
annonce
porte ses
fruits – à
plus forte
raison
avec nous.

Conseil et vente
d'annonces:
Publicitas S.A.
T 032 729 42 62
F 032 729 42 59

www.publicitas.ch/
lachaux-de-fonds



DEMANDE D'EMPLOI

Personne privée (H) avec expérience confirmée d'administration et de gestion de sociétés (plus de 10 ans) cherche:

à reprendre une entreprise ou à s'associer pour la reprise d'une activité industrielle de préférence (y compris de sous-traitance), d'autres secteurs d'activité sont envisageables.

Discretion assurée. Ecrire sous-chiffre à:
R 014-257749, à Publicitas S.A.,
case postale 48, 1752 Villars-s/Glâne 1

GASTRONOMIE

A L'OURS AUX BOIS

**Le TARTARE est
hâché à la main
et c'est
de l'entrecôte**

032 961 14 45 – 2336 Les Bois

Vous partez
en vacances?
Suspendez la distribution
de **L'Impartial**
www.arcinfo.ch rubrique abonnés

À LOUER

A louer dès le 1^{er} juillet
AUX BREULEUX
Rue de la Gare 16, 1^{er} étage
**appartement de 4 1/2 pièces,
101 m² + balcon, WC séparé**
CHF 1'120.- + charges + garage
Narcisse WERMELLE
032 951 24 28, 079 219 25 65

OFFRES D'EMPLOI

AVANT GARDE COIFFURE

Nous recherchons
pour renforcer notre
équipe un(e)

coiffeur(se) avec expérience

50 à 70%, à discuter.

Chrystel BIANCON Ch. des Sources 2
www.avantgardecoiffure.ch 2340 Le Noirmont
info@avantgardecoiffure.ch Tél. 032 / 953 20 02

Quand j'étais enfant
mon père buvait.

C'était il y a plus de trente ans
et je n'en ai jamais parlé.
Aujourd'hui, chacun peut être aidé.

ADDICTION | SUISSE
addictionsuisse.ch

VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN ÉVÉNEMENT?

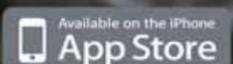


ARCINFO
MOBILE

CHARGEZ L'APPLICATION

ARCINFO, ENVOYEZ-NOUS UNE PHOTO
ET DEVENEZ TÉMOIN LECTEUR

DISPONIBLE SUR



La Chaux-de-Fonds: Le Jardin de la Mariée déménage sur l'Avenue Léopold-Robert

Créé à La Chaux-de-Fonds au numéro 21 de la rue du Collège en 1986 par Eliane Burri (à droite sur notre photo), Le Jardin de la Mariée connaît une nouvelle étape dans sa déjà très longue histoire. Depuis le 1^{er} juillet en effet, il a pris ses quartiers au premier étage de la Boutique Capucine qui se trouve Avenue Léopold-Robert 53 sous les arcades.

Spécialisée dans les vêtements chics, sportifs et élégants pour dames exigeantes, avec de prestigieuses marques de prêt-à-porter à la clé, la Boutique Capucine tenue par Loredana Buccieri se diversifie donc en proposant des robes de mariées, cocktails, mariages civils, demoiselle d'honneur et baptême. A l'écoute des goûts et du budget de ses clientes, elle saura les guider dans le choix de la robe qui les mettra en valeur, avec de nombreux accessoires pour compléter la tenue. Elle dispose également d'un bel assorti-

ment de modèles de robes de mariées et du soir, ainsi que de smokings pour hommes en location.

Pour Le Jardin de la Mariée, c'est une page qui se tourne et un nouveau chapitre qui s'écrit dans la continuité du précédent. Eliane Burri et Loredana Buccieri se sont connues à l'occasion de défilés de mode organisés à Modhac notamment et depuis lors, elles ont entretenu de très bons contacts. C'est donc tout en douceur que la passation du commerce s'est déroulée. La première tient à remercier très sincèrement sa clientèle de l'avoir suivie durant toutes ces années et la prie de reporter sa confiance sur la personne qui lui succède aujourd'hui.



**Boutique Capucine /
Le Jardin de la Mariée**
Avenue Léopold-Robert 53
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 24 20
www.jardindelamariee.ch

Echos
du commerce

Neuchâtel, rue de La Pierre-à-Mazel (proche de La Maladière)

A louer
**Places de parc
dans parking souterrain
à prix intéressant.**

Renseignements au 032 723 53 00
ou par email à parkingSNP@lexpress.ch

CONCOURS



**60 ENTRÉES
À GAGNER!**

poésie en arrosoir
11^e festival



Les nouveaux contes de la cité perdue
de et par Richard Bohringer

Vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 juillet à 19h
Grange aux concerts à Evologia, Cernier



PARTICIPEZ DÈS MAINTENANT!

PAR SMS

Tapez le SMS **DUO BOH**
suivi du jour désiré (19, 20 ou 21)
Envoyez votre message
au numéro 363 (Fr. 1.-/SMS)

PAR INTERNET

Site www.arcinfo.ch
rubrique **Concours**

DÉLAI DE PARTICIPATION: JEUDI 11 JUILLET 2013 À MINUIT

Conditions de participation: ce concours est ouvert à tous à l'exception des collaborateurs de la Société Neuchâteloise de Presse SA ainsi que leur famille proche et toutes personnes liées professionnellement à l'organisation du concours. Tout recours juridique est exclu. Les gagnants seront désignés par tirage au sort et avertis personnellement.

RIVIÈRES Sommé par la Confédération de dresser un état des lieux des usines hydroélectriques et de leur respect de la faune aquatique, Neuchâtel a du retard. Mais il entend le rattraper.

L'inventaire du canton se fait attendre

DELPHINE WILLEMIN

«Neuchâtel a-t-il quelque chose à cacher?» La Fédération suisse de pêche (FSP) s'interroge. Le canton n'a pas encore livré d'inventaire à la Confédération au sujet des installations hydroélectriques sur son territoire et de leur impact sur la faune. Or pour respecter la loi sur la protection des eaux, adoptée par le peuple suisse en 1992, les cantons avaient jusqu'à fin 2012 – dernier délai – pour s'assurer que tous les ouvrages produisant de l'électricité hydraulique soient aux normes.

Le souci principal porte sur les débits résiduels. En effet, comme le prévoit la loi révisée, une quantité d'eau suffisante doit s'écouler en permanence à l'aval des centrales hydroélectriques pour préserver les fonctions naturelles des cours d'eau. Il s'agit notamment de permettre aux poissons et à la petite faune aquatique de se développer.

Travail en cours

Mais les cantons prennent leur temps pour se mettre en conformité et fournir les données réclamées par l'Office fédéral de l'environnement (Ofev). En tant qu'autorité de surveillance, cet



Les eaux de l'Areuse sont exploitées par plusieurs centrales hydroélectriques. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

office a régulièrement relancé les cantons sur l'état de leurs cours d'eau. «Les cantons devaient faire un inventaire des pré-

vements existants, puis nous présenter un plan d'assainissement des zones à problème», indique Rémy Estoppey, chef de la section Morphologie et débits des eaux de surface à l'Ofev. Il confirme que Neuchâtel n'a toujours pas fourni d'inventaire, mais il ne veut pas polémiquer.

Le discours est nettement plus vif du côté de la Fédération suisse de pêche (FSP), laquelle estime dans un communiqué que le canton de Neuchâtel «manifestement se considère comme une 'République autonome', puisqu'il refuse invariablement de fournir tout renseignement dans cette affaire».

Contacté, le chef du Service de l'énergie et de l'environnement du canton, Yves Lehmann, refuse cette mise en cause: «Le Département de la gestion du territoire n'a jamais dû remettre à l'ordre l'un ou l'autre exploitant.» Quant aux ac-

cusations de ne pas avoir fourni les données réclamées par la Confédération, il répond que «c'est effectivement un travail conséquent, en cours, mais qui ne sera pas terminé avant la fin de l'année».

Une loi «mal fichue»

Lorsqu'on lui demande si le canton ignore les lois en vigueur, Yves Lehmann s'en défend: «Cette question est infondée, le canton et la Confédération travaillent en étroite collaboration et dans le respect des lois.» Il ajoute que la Fédération suisse de pêche est régulièrement invitée à des séances d'information.

Si ce chantier a été laissé de côté durant plusieurs législatures, c'est en partie parce que réaliser un tel inventaire demande du temps et des forces humaines. C'est le ministre Claude Nicati qui a relancé la machine à

son arrivée à la tête du Département de la gestion du territoire.

Mais sur le fond, y a-t-il réellement un problème pour la faune aquatique? Pour Yves Lehmann, «il n'y a pas d'assainissement nécessaire à proprement parler». Il précise que le canton, qui exerce la haute surveillance, a des contacts réguliers avec les exploitants, lorsqu'ils cherchent à optimiser leurs installations pour en augmenter le rendement.

Au niveau national, l'Ofev estime que la moitié des 1500 prélèvements d'eau existant en Suisse doivent être assainis. Mais il ne s'agit là que d'une estimation, vu les données incomplètes rendues à ce jour par les cantons.

Reste que pour Laurent Giroud, de la FSP, «cette loi est mal fichue car aucune sanction n'est prévue, du coup, les cantons ne font pas de ce problème une priorité». ●

NATURE Les tiques sont d'attaque

Avec l'arrivée (enfin...) des beaux jours, les promenades en forêts reviennent au goût du jour. «Mais soyez prudents, car cette période coïncide avec le retour des tiques», prévient l'Etat de Neuchâtel dans un communiqué diffusé hier. Avant d'expliquer que «si le canton ne figure pas sur la carte des secteurs où la vaccination contre l'encéphalite à tiques est recommandée en Suisse (...), la prudence reste de mise. Le canton est en effet littéralement encerclé par des zones à risque d'encéphalite à tiques.» A Savoir: Seeland, rives sud du lac, vallon de Saint-Imier et Jura vaudois.

La tique la plus fréquemment répandue en Suisse est présente dans les sous-bois du canton de Neuchâtel, en particulier sur le Littoral, mais se révèle plus rare en altitude.

Le Service cantonal de la santé publique rappelle que la vaccination contre l'encéphalite à tiques est recommandée aux adultes et aux enfants dès 6 ans fréquentant des zones à risques.

Avant, pendant et après des activités en forêt, il s'agit de prendre des mesures de prévention. Des mesures spécifiques s'imposent également en cas de piqûre. Toutes les informations nécessaires se trouvent sur le site www.ne.ch/tiques. ● RÈD



La tique, un animal pas très populaire... ARCHIVES

BESOIN D'ÉCLAIRCIR LA SITUATION

«Le canton n'a jamais dû remettre à l'ordre l'un ou l'autre exploitant», indique Yves Lehmann, chef du Service de l'énergie et de l'environnement. Les principales concessions pour l'exploitation des rivières neuchâteloises sont en mains de Viteos, de la Société électrique du Val-de-Travers (SEVT) et de la Société des forces motrices du Châtelot. Les principaux ouvrages concernés par les débits résiduels se situent sur le Lac de Moron, l'Areuse entre Saint-Sulpice et Boudry, et sur la Serrière. Les gros barrages, comme le Châtelot et le Refrain sur le Doubs, ne sont pas directement touchés par ce problème, mais plutôt par celui des éclusées, qui entraînent de grandes variations de débits des rivières. Chez Viteos, qui exploite cinq usines hydroélectriques sur l'Areuse, la vie piscicole est une préoccupation, assure Claudio Picchi, responsable projets. «Chaque nouveau projet est constitué d'une notice d'impact environnemental.» Même son de cloche de Denis Perrenoud, directeur de la SEVT, qui exploite deux centrales sur l'Areuse.

Toutefois, pour Laurent Giroud, du comité de la Fédération suisse de pêche, des débits trop maigres ont été constatés sur l'Areuse et la Rançonnière, près du Locle. L'inventaire du canton permettra d'éclaircir la situation. ●

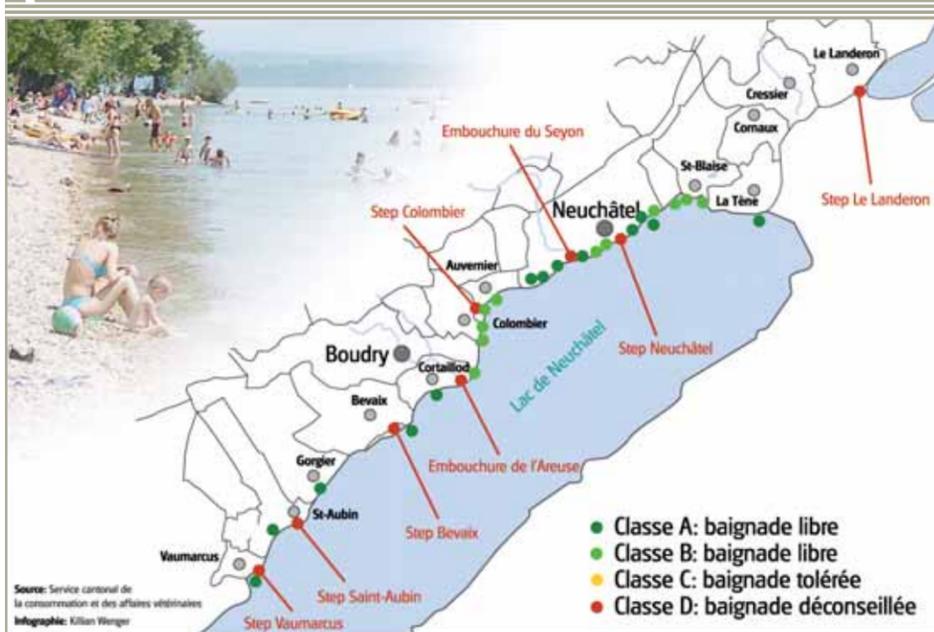
LAC DE NEUCHÂTEL Aucun risque pour la santé. Deux recommandations.

Toutes les plages publiques sont au vert

Les eaux des rives du lac de Neuchâtel «restent bonnes à très bonnes», fait savoir l'Etat de Neuchâtel dans un communiqué diffusé hier. «Comme ces dernières années, toutes les plages publiques offrent une eau propice à la baignade, classée en catégorie A ou B, donc sans risque pour la santé.»

Le Scav signale qu'«après un épisode de fortes pluies, la qualité de l'eau se dégrade temporairement en catégorie C ou D sur les plages proches d'exutoires de stations d'épuration. Il est conseillé d'attendre 24 heures après la fin des pluies pour s'y baigner.» En outre, «dès que la température de l'eau dépasse 20°C, le risque d'apparition de la dermatite du baigneur (réd: boutons et démangeaisons provoqués par des parasites) est accentué lors d'une baignade prolongée. Pour y parer, il est recommandé de se doucher après le bain et de s'essuyer vigoureusement.» ● RÈD

QUALITÉ DES EAUX DE BAINADE SUR LE LITTORAL



FEMMES

L'étude de l'Office de l'égalité fait réagir le PLR

Lors des dernières élections cantonales, le Parti libéral-radical (PLR) n'a présenté que 14,4% de femmes pour l'élection au Grand Conseil (et aucune pour le Conseil d'Etat). Ce chiffre, mentionné dans notre édition de vendredi passé, est tiré d'une étude intitulée «Etre femme en politique: atout ou handicap?». Cette étude, menée par l'Office cantonal de la politique familiale et de l'égalité, irrite visiblement le PLR.

Dans un communiqué, après avoir indiqué «se refuser à tout procès d'intention à l'encontre de la cheffe» de cet office – Nicole Baur, membre des Verts –, le PLR qualifie de «pour le moins surprenantes» les conclusions de la cheffe de l'OPFE, et estime qu'elles doivent «sans doute être mises sur le compte de ses récents revers électifs.»

Le PLR dit ensuite «prêter une attention soutenue aux conclusions pourtant mille fois répétées de l'OPFE». Avant de «rappeler que dans les cinq plus grandes communes du canton, le PLR est représenté par cinq femmes, contre deux pour les Popvertsol, une pour le Parti socialiste et zéro pour l'UDC.»

En fait, ce n'est pas les cinq plus grandes communes qu'il faut prendre en compte pour trouver cinq PLR, mais les six plus grandes, ce qui inclut alors Milvignes et ses trois conseillères communales PLR. On trouve également une femme PLR à Val-de-Travers et une à Val-de-Ruz.

Trois autres femmes sont conseillères communales semi-professionnelles ou professionnelles à Milvignes (socialiste), Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds (une Verte dans ces deux cas). ● PHO

6 RÉGION

LE LOCLE Le Music Festival Promo démarre vendredi. Entre cortège des enfants et concerts gratuits, l'événement implique des restrictions du trafic motorisé. Navettes de bus organisées.

Près de 60 000 personnes attendues

DANIEL DROZ

Le soleil est annoncé et environ 60 000 personnes sont attendues vendredi et samedi au Locle pour le Music Festival Promo. Le rendez-vous du Locle fait incontestablement partie des moments forts de l'année dans les Montagnes neuchâteloises. Les Promos fêtent, cette année, leur 39 édition. Outre une programmation musicale fournie et gratuite, la manifestation demeure également la fête des enfants.

CORTÈGE

«Le cortège a lieu par tous les temps», nous rappelle-t-on. Les dessins animés sont le thème choisi pour cette année. Que ce soient Minnie et Mickey, Peter Pan, Ratatouille ou encore Aladin et Mowgli, les enfants ne manquent pas d'imagination. La Musique militaire, le Bagad breton de Guingamp, la fanfare de La Chaux-du-Milieu et la Musique scolaire défileront aussi. Animation avec le clown Vijoli et ses échassiers.

Départ fixé à 10h au collège de Beau-Site. Passage par les rues de la Concorde, Marais, Marie-Anne-Calame, Côte, France et Henry-Grandjean pour finir devant le Casino et l'hôtel de ville. La collecte est destinée au Fonds des écoles. La Musique militaire ouvre le défilé, suivie par la bannière de la ville présentée par les membres du Locle-Natation, et les autorités et invités.

COUP D'ENVOI

Comme l'an dernier, une «avant-fête» se déroulera demain soir sous la tente dressée sur la rue Daniel-JeanRichard, au-dessous du parvis du temple. Au programme dès 18h30, les élèves de Collectif Danse feront étalage de toute leur diversité. Il ne s'agit pas d'une école à pro-



Samedi, les élèves de l'école locloise défilent dans les rues lors du traditionnel cortège. «Il a lieu par tous les temps», rappellent les organisateurs de l'événement. Et comme le soleil est annoncé... ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

prement parler mais d'un partenariat de professionnels qui distillent leur enseignement dans des locaux partagés à la gare du Locle. Les danseurs seront suivis par l'accordéoniste Corinne Bideaux. Elle assurera l'ambiance jusqu'à minuit.

TRAFIC

Dès ce soir à 19h30, le centre-ville sera inaccessible au trafic motorisé. Les interdictions seront en vigueur jusqu'au dimanche à 18 heures. Le trafic sera dévié par la rue des Envers; depuis la rue des Marais (à hauteur de l'horloge fleurie) jusqu'à Jehan-Droz, dans le sens est-ouest; par

les mêmes rues en sens inverse. Les détenteurs de véhicules sont priés de respecter les interdictions, notamment celles concernant le parage. Les contrevenants seront évacués à leurs frais.

TRANSPORTS PUBLICS

Comme de coutume, TransN assure une navette entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds vendredi et samedi. Départ de la Métropole horlogère dès 19h le vendredi, dès 17h20 le samedi. Dernier retour du Locle à 3h30.

Ces deux jours, le Val-de-Ruz est aussi desservi avec trois départs depuis Fenin-Vilars-Saules

dès 19h et quatre retours, la dernière navette étant prévue à 2h45 au Locle.

Car Postal assure les liaisons avec le Val-de-Travers et les vallées de La Sagne et de La Brévine.

VOLS À LA TIRE

Chaque manifestation de ce type attire «de plus en plus de voleurs à la tire qui profitent de se dissimuler dans la foule», avertit la Police neuchâteloise dans un communiqué. Elle marquera sa présence tout au long de la fête afin d'assurer son bon déroulement. Elle invite les participants à faire preuve de prudence en

verrouillant son véhicule, en n'y laissant aucun objet de valeur visible et à faire preuve de précaution avec son sac à main, son porte-monnaie ou son téléphone mobile.

PIN'S

«Plus qu'un bijou... une parure.» Le pin's, réalisé par l'étudiant de l'École d'arts appliqués Michel Eicher, est en vente dans les stands pour soutenir la fête. ●

INFO

Music Festival Promo: Plus de renseignements sur le programme et les horaires de transports sur www.festivalpromo.ch

LA BRÉVINE

Step et compacteur à carton

Le Conseil général de La Brévine turbine sec. Début juin, il parlait de la réfection de la station d'épuration comme de celle du collège et, le 11 juillet, il discutera en séance extraordinaire d'été l'achat d'un compacteur à cartons.

En juin, le législatif a d'abord accepté le crédit d'étude de 60 000 fr. pour la step, la station d'épuration. Mais le coût de remise à niveau de l'installation datant de plus de 30 ans devrait dépasser le million de francs, 1,2 million, avance-t-on. Le responsable du dicastère Frédy Nicolet, note qu'il «est obligatoire de remettre à neuf nos installations et d'être aux nouvelles normes car l'eau de l'emposieu [voisin] se déverse au Val-de-Travers où un contrôle de qualité est également effectué».

La subvention cantonale devrait atteindre 40% de ce gros montant. L'entreprise qui gèrera le dossier le connaît bien puisque c'est elle qui a construit la step et a récemment rénové les installations de La Sagne et de La Côte-aux-Fées.

La Brévine consacrera également 200 000 fr. à une première étape de rénovation du collège, soit le changement des fenêtres et l'isolation de la façade côté sud de même que sous le toit. Les conseillers généraux voient déjà plus loin et proposent un sas à l'entrée et la réfection de l'escalier.

La commune prévoit en outre de louer, ou d'acheter, un compacteur à carton, indiquait déjà début juin le Conseil communal. Parce qu'il faut l'évacuer par camion à coups de 300-400 kg par voyage alors qu'un compacteur permet de le faire par tranche d'au moins 3,5 tonnes. Le Conseil communal estime que l'achat d'un compacteur à 45 000 francs vaut la peine et le propose au législatif qui décidera le 11 juillet donc. En attendant, la commune loue le compacteur qui est installé ces jours. ● RON

MÉMENTO

LA CHAUX-DE-FONDS

L'École d'arts à l'usine.

Demain dès 18h, l'École d'arts appliqués sera à l'honneur dans l'ancienne Usine électrique. Cet événement organisé par un collectif d'élèves de l'école a pour but de présenter une sélection de travaux de tous horizons. Il comprend l'exposition de travaux de design horloger, multimédia et graphisme. Défilé de mode à 20h avec des créations des quatre années N'mod de l'école. DJ set de 21h à 1h. Entrée libre.

LITTÉRATURE

Pierre Queloz dédicace.

«Voilà voilà», tel est le titre du défi que s'est lancé Pierre Queloz. Edité chez Hélice Hélas, cet ouvrage est un polar en alexandrins. Le deuxième que publie l'auteur d'origine jurassienne, après «Polaroid» en 2007. Il dédicacera son ouvrage ce samedi de 14h à 16h à la librairie Payot de La Chaux-de-Fonds.

LA CHAUX-DE-FONDS

Train suspendu en direction de La Sagne dès lundi

En raison de la réfection de sa voie, le train ne pourra pas circuler entre La Chaux-de-Fonds et La Sagne pendant les quatre premières semaines des vacances scolaires, du lundi 8 juillet au vendredi 2 août, indique TransN dans un communiqué diffusé hier.



Le train sera maintenu entre La Sagne et Les Ponts-de-Martel. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

«L'exploitation par chemin de fer sera supprimée entre La Chaux-de-Fonds et La Sagne et remplacée par un service par bus. Tous les arrêts seront desservis», est-il précisé. Les arrêts de la rue du Grenier à La Chaux-de-Fonds et La Sagne-Eglise se feront en bordure de la route, à une centaine de mètres des haltes ferroviaires.

Le train circulera normalement entre La Sagne et Les Ponts-de-Martel. Les courses par train et par bus se feront selon l'horaire en vigueur. Les passagers sont invités à consulter aux arrêts et abords du train. «Les voyageurs sont invités à transborder en gare de La Sagne. Les correspondances en gare de La Chaux-de-Fonds ne pourront pas être garanties. Le transport des vélos ne sera pas possible à bord du bus de remplacement», ajoute la compagnie de transports, qui s'excuse déjà pour tout désagrément. ● RÉD

EN IMAGE



RICHARD LEUENBERGER

LES PONTS-DE-MARTEL

Les champions du vélo.

La 19e Coupe scolaire neuchâteloise, la semaine dernière au centre du Bugnon des Ponts-de-Martel, a rassemblé plus de 80 élèves de tout le canton. Elle était organisée comme d'habitude par la Commission d'éducation routière. et toujours avec le même but: les encourager à respecter les règles de la circulation, les sensibiliser aux dangers et les familiariser avec le trafic, qui devient de plus en plus dense... Chez les filles, c'est Julie Boillat, de La Chaux-de-Fonds, qui s'est classée première, et chez les garçons, Théo Luca de la Reussille, du Locle. ● CLD

TOURNAGE La série policière et fantastique aura une suite: c'est la joie!

«L'heure du secret» revient au Locle

CLAIRE-LISE DROZ

«Dans mon chalet, ils m'avaient tout sorti, enfin, presque tout. Après le tournage, ils m'ont demandé s'il fallait tout remettre en ordre. J'ai dit: "Surtout ne touchez à rien!" J'ai regardé ce qu'il fallait que je fiche loin, j'en ai profité pour faire de l'ordre!» Claude Vonlanthen, patron du Cercle de l'Union, au Locle, garde un souvenir enchanté du tournage de «L'heure du secret» première saison, en 2011 au Locle. Son petit chalet, au dépôt des trains, avait servi de cadre à un épisode. «Ils m'avaient même fait une porte. J'ai dit: "Non, ne démontez rien". Ça m'a fait directement un petit local!» Il avait donné la clé «et je les ai laissés tranquilles. J'ai juste été voir un petit coup, mais de loin». Cette intrigue conjuguant enquête policière, savoir-faire horloger et secrets de famille, il l'avait suivie à la télé mais n'avait pu voir la fin. Heureusement, «quelqu'un m'a refilé le DVD». Et cela l'enchantait de voir revenir l'équipe.

En effet, la deuxième saison de «L'heure du secret» est en train d'être tournée au Locle jusqu'au 12 août (notre édition du 27 juin).

Pas le moindre dégât

«Ils ont été très corrects, c'était impeccable. Ils ont vidé le logement de mon petit-fils au rez-de-chaussée et ont apporté leurs



C'était en septembre 2011: tournage de la première saison dans l'ex-Pantin de La Chaux-de-Fonds transformé en hôtel du Cercle, du Locle! Cette fois, c'est bel et bien dans un bistrot loclois que ça se passe. ARCHIVES DAVID MARCHON

propres meubles. Ce n'était pas de la rigolade, de vider cet im-

mense appartement. Puis ils ont tout remis en place. Il n'y a pas eu le moindre dégât», apprécie André Bernasconi, de la villa «La Forêt», cette superbe maison locloise construite en 1912 par Le Corbusier. Elle hébergeait Agnès Soral, la «méchante» de «L'heure du secret» première saison. Voir débarquer toute une équipe de tournage au milieu d'une si belle demeure, n'était-ce pas risqué? «Au début, on est toujours un peu anxieux, mais tout

s'est bien passé.» Non, pas trop de bruit ni de nuisances, «c'était tout à fait supportable». Mais il n'a pas assisté au tournage, «je l'ai vu à la télévision! Je n'ai pas été mettre mes gros souliers là-dedans. Et puis j'ai 92 ans, je vis un peu sur ma réserve!» Lui aussi est enchanté de cette deuxième saison. «Qu'on parle du Locle, c'est déjà quelque chose de positif, et si ça passe à la télévision, c'est encore mieux.»

Le responsable du cimetière

Charles-Albert Faivre est d'autant plus heureux de cette suite qu'il était figurant dans la première saison, saison où, on s'en souvient, le cimetière était puissamment représenté. «Je me suis vu un petit coup à la télé! Oui, j'ai acheté le DVD au Locle.» Et alors, ce tournage? «Ils ont fait les choses en ordre. Au columbarium, ils ont changé les plaques, en mettant des noms fictifs et ils ont apporté une fausse tombe en sagex, et un cercueil vide. Mais c'était juste pour

le tournage, en un jour.» Pour cette deuxième saison, il ne sait pas encore si le cimetière sera de nouveau mis à contribution, «on ne m'a encore rien dit. Je suppose qu'il n'y aura plus de meurtres!» De façon générale, il trouve que c'est une bonne chose pour la région. «Il y avait de belles prises de vue, ça mettait Le Locle en valeur. Ce n'est pas plus mal: souvent, on en parle assez négativement.»

Le patron du Relais des chasseurs, aux Entre-deux-Monts, Maurice Wüthrich, n'a pas vu la série, «elle passait à des heures où je ne suis pas devant la télé». Mais il se souvient bien du tournage. «Il y en a deux-trois qui sont venus manger la fondue. Ils sont allés filmer vers les Trembles, une scène de motards qu'ils ont recommencé six, sept ou huit fois, et de temps en temps, ils venaient boire quelque chose.»

«Si tu retournes tout...»

Marguerite Ribaux, l'épouse de l'ancien chef de gare Alain Ribaux, est ravie de cette suite. «C'est super! La fin te laissait un peu... pas sur ta faim, mais il semblait que quelque chose manquait.» Oui, «j'ai acheté le DVD à la commune et je vais le passer à ma fille, à Kreuzlingen».

François Knellwolf, du Lux, avait déjà hébergé des techniciens lors de la première saison, et avait lui-même été figurant, accoudé au bar du Pantin, à La Chaux-de-Fonds. Cette fois, le stamm, ce sera le Lux. D'ailleurs il ferme du 19 au 29 juillet, mais lui et sa compagne Anne restent sur place vu qu'il faudra faire à manger pour toute l'équipe. «Non, on ne vide rien. C'était la condition qu'on a posée: que le bistrot garde la même allure. Parce que si tu retournes tout, il faut un mois pour tout remettre en place!»



«On ne vide rien. C'était la condition qu'on a posée: que le bistrot garde la même allure.»

FRANÇOIS KNELLWOLF CO-PATRON DU LUX

VAL-DE-TRAVERS Un violent orage provoque des inondations.

Couvet se retrouve sous l'eau

Après l'orage de grêle du 20 juin, le canton de Neuchâtel, le Val-de-Travers plus concrètement, a été frappé une nouvelle fois par un violent orage, hier en milieu d'après-midi. Apparemment, plus que la grêle ce sont les inondations qui ont sévèrement touché la région, notamment Couvet.

«Toutes les eaux de la vallée semblaient s'être concentrées à Couvet», relevait dans un premier temps Jean-Blaise Curtit, commandant du Centre de secours du Val-de-Travers. Les inondations se sont multipliées. Selon un communiqué signé par le conseiller communal de Val-de-Travers Thierry Michel, il a été dénombré 22 interventions des pompiers à Couvet, huit à Travers et deux à Fleurier, où des regards ont été soulevés. «68 sapeurs-pompiers, 14 personnes de la protection civile et du service des ambulances ainsi que 10 hommes du service des travaux publics ont



été engagés dans les opérations», indique encore le communiqué.

La plus importante, avec un bon mètre d'eau, a touché la rue Pierre-Dubied (photo Stéphanie Giroud), à Couvet. «Un utilitaire était pratiquement sous l'eau», relate le major. L'eau est tellement montée qu'il a fallu stopper les trains. Les sapeurs ont pompé l'eau, faisant passer les conduites par-dessus la voie ferrée afin de la déverser dans la ri-

vière. Il a ensuite fallu s'attaquer aux nombreuses caves inondées, dont celle d'une distillerie d'absinthe. «La grêle et de l'herbe qui avait été fraîchement coupée ont bouché les grilles d'évacuation, par endroits», relève Patrick Piaget, commandant des sapeurs-pompiers. «C'est ce qui a provoqué cette rapide montée des eaux.»

Heureusement, personne n'a dû être relégué suite à ces inondations, indique la commune. ● STE

NEUCHÂTEL L'audience contre deux Sédunois renvoyée.

Qui a identifié les hooligans?

Deux jeunes hommes de 21 et 25 ans sur le banc des accusés. Côté plaignant, le régisseur de la copropriété du complexe de la Maladière. Ses prétentions civiles se montent à 5000 francs. Soit la part de franchise que n'a pas couverte l'assurance suite aux dégâts commis lors de l'émeute d'avant-match entre Neuchâtel Xamax et le FC Sion. Cela se passait le 12 décembre 2010. Les vitres brisées et la tôle ondulée froissée ont généré une facture de 11 300 francs. Montant auquel il faut ajouter les déprédations commises, notamment sur des véhicules, lors de trajet qui a failli se terminer par l'affrontement entre supporters valaisans et xamasiens.

Qui, sous la cagoule?

Mais les deux prévenus valaisans sont-ils réellement concernés? S'ils se sont rendus devant la justice neuchâteloise, c'est qu'ils contestent leur implication dans

l'émeute, les dommages à la propriété et les violences ou menaces contre les forces de l'ordre! Contrairement aux 17 autres émeutiers qui se sont pliés à l'ordonnance pénale qui leur a été signifiée en septembre 2012 – des peines pécuniaires avec jours-amende en fonction de leur implication et antécédents – ces deux-là reconnaissent avoir assisté au match. Mais rien plus!

Le plus âgé des deux admet sans détour figurer sur les six photos que lui sont soumises. Bien qu'il conteste les faits qui lui sont reprochés, il se déclare disposé à réaliser des travaux d'intérêt général s'il devait être condamné. Sa mère, institutrice et entendue comme témoin de moralité, l'a décrit comme respectueux des gens et du matériel. «Il ne fait plus partie des groupes de supporters valaisans, car il ne cautionne pas le comportement de certains.»

Le deuxième, par contre, réfute catégoriquement être celui qu'on

désigne sur deux autres photos. C'est compréhensible: celui que la justice vise porte une cagoule... «Il n'est pas nécessaire d'être un grand physionomiste pour établir qu'on ne peut identifier mon client sur cette base», lance son avocat. L'homme de loi sédunois demande la relaxe pure et simple de son mandant. Et il est allé plus loin et émettant des doutes sur la légalité des preuves recueillies.

C'était au début de l'audience: l'avocat a soulevé deux questions préjudicielles. «L'enquête a-t-elle été ordonnée par un magistrat?» Sans quoi, estime-t-il, il faut éliminer les photos du dossier. Et, «qui a identifié qui?», demande l'avocat, assurant que le tribunal ne pourra condamner un homme identifié par des inconnus!

La juge Corinne Jeanprêtre a souligné qu'elle n'avait pas reçu les informations demandées à la police valaisanne. Elle réessayera avant de pouvoir fixer une nouvelle audience. ● STE



Jean-Michel de Montmollin dans ses vignes à Auvernier, 65% de sa récolte est loin.



Les nouvelles feuilles se montrent timidement...



... tout le contraire des fiches d'assurance, bien en vue.

VIGNOBLE Le processus d'indemnisation des lésés démarre cette semaine.

Experts de Suisse Grêle en action

FANNY NOGHERO (TEXTES)
RICHARD LEUENBERGER (PHOTOS)

Hier matin, une vingtaine d'experts de Suisse Grêle ont commencé à arpenter les parchets meurtris du vignoble neuchâtelois. Leur mission: réaliser une estimation provisoire en vue d'indemniser les vigneron. Une tâche d'autant plus difficile que tous sont eux-mêmes du métier et savent donc mieux que quiconque combien les effets de l'orage du 20 juin dernier sont dévastateurs à tous points de vue.

«C'est choquant de se promener dans le vignoble, le paysage est lunaire», remarque Pierre Sauty, chef du groupe des experts et vigneron dans la région de Morges. «Il est évident que nous sommes affectés par ce que nous voyons. C'est une année de boulot qui est raide.»

Pour d'évidentes raisons d'impartialité, tous les experts proviennent d'autres cantons, explique Pascal Forrer, directeur de Suisse Grêle (lire encadré). Guidés par un vigneron de la région, ils parcourent les différents parchets touchés par les grêlons. «Nous sélectionnons un bout de vigne représentatif et nous examinons une cinquantaine de grappes, soit vingt-cinq de chaque côté», précise Pierre Sauty. Après avoir contrôlé l'état du fruit, l'un des experts annonce à son collègue qui remplit le formulaire le taux de



Les experts de Suisse Grêle en pleine action au lieu-dit la Creuse, entre Auvernier et Neuchâtel.

destruction, et une moyenne est ensuite calculée.

Les experts de Suisse Grêle ont procédé à une démonstration sur le parchet de Jean-Michel de Montmollin, au lieu-dit la Creuse, entre Auvernier et Neuchâtel. Verdict: le 65% de sa récolte est détruit. «C'est ce que j'avais évalué», note le vigneron. «Généralement il n'y a pas trop de décalage entre les estimations du propriétaire et notre rapport», souligne Pierre Sauty. «Si nous prenons le temps d'expliquer nos critères aux lésés, ils comprennent très bien.»

«C'est choquant de se promener dans le vignoble et de voir qu'une année de boulot est raide.»

PIERRE SAUTY
VIGNERON ET CHEF EXPERT

A la suite de l'épisode grêleux du 20 juin dernier, Suisse Grêle a reçu 432 déclarations de dégâts dans le canton, dont 270 pour la vigne. «Tous nos assurés neuchâtelois ont rempli une déclaration de sinistre, c'est une situation exceptionnelle», souligne Pascal Forrer. Dans le canton de Neuchâtel, le 80% des vigneron et des parcelles sont assurés, rassure le directeur de Suisse Grêle.

Les producteurs assurent leur revenu au rendement. Si l'on prend l'exemple du pinot noir ou d'autres spécialités dont la

production ne peut pas excéder 800 kilos à l'hectare, le kilo de raisin se négocie aux alentours de cinq francs et est assuré environ quatre francs, soit 32 000 francs l'hectare. En ce qui concerne le chasselas, les vigneron l'assurent en moyenne à 30 000 francs l'hectare. «Certains producteurs de spécialités vont au-delà de ces chiffres et comptent une partie du travail de vinification», relève Pascal Forrer.

«La prime nous coûte environ 9% de la somme assurée», précise Alexandre Colomb, vigneron d'Auvernier, qui a perdu une bonne partie de sa récolte et officie comme guide pour les experts. Avant de toucher son indemnisation, le producteur doit encore attendre l'expertise définitive, qui est réalisée une ou deux semaines avant les ven-

danges. A moins d'être touché à 100%, il ne recevra donc la somme qui lui est due qu'en octobre. Une indemnisation de laquelle il faudra encore déduire la franchise qui se monte à 6 ou 20% du montant couvert.

Néanmoins, même si la couverture du risque est onéreuse, la grande majorité n'y a pas renoncé. «Je n'ai pas hésité longtemps avant de m'assurer, il y a trop souvent de la grêle dans le canton, même si dans la plupart des cas, les pertes n'excèdent pas 30 ou 40%», confie Alexandre Colomb.

Enfin, Suisse Grêle garantit une indemnité supplémentaire de 60% à ceux qui souhaitent assurer le bois. Une alternative à laquelle la moitié des vigneron neuchâtelois a souscrit en vue de compenser les pertes pour l'année suivante. ●

SUISSE GRÊLE, UNE COOPÉRATIVE PLUS QUE CENTENAIRE

Suisse Grêle a été fondée en 1880 et fonctionne sur le principe de la coopérative. Elle agit toujours selon ses principes de base en tant qu'organisation d'entraide au service de l'agriculture. Son siège est situé à Zurich. Il est composé d'environ 25 collaborateurs et emploie 800 collaborateurs externes (agents et experts), pour l'essentiel des vigneron et des agriculteurs. Chaque parcelle qui est assurée contre la grêle, l'est aussi contre d'autres événements élémentaires comme les glissements de terrain, inondations, alluvions, incendies, foudre, ouragans ou encore pression de la neige. Non seulement les dégâts provoqués sur les cultures sont remboursés, mais aussi les coûts dus à la remise en état des terres. En 2012, Suisse Grêle comptait quelque 35 000 assurés et a encaissé 49 millions de francs de primes. A ce jour, l'année 2009 a été la plus catastrophique, puisque 116 millions de francs d'indemnités ont dû être versés, soit un peu plus du double que les primes encaissées. «Heureusement, nous sommes réassurés pour certains risques», conclut Pascal Forrer, directeur de Suisse Grêle. ●

MONTALCHEZ Le tribunal de police s'intéressait hier à un feu intentionnel.

Un incendie pour retourner en institution

Quatre ans. Cela fait plus de quatre ans qu'une famille de Montalchez espère pouvoir enfin reconstruire la ferme et la maison qui sont parties en fumée le 10 mai 2009. Hier matin, le Tribunal de police de Neuchâtel s'est penché sur cet incendie intentionnel qui avait ravagé la bâtisse de la rue de la Plaine. Sur le banc des accusés, une jeune femme souffrant de troubles psychiatriques.

«J'ai pris un petit tas de paille et j'ai allumé avec des allumettes. J'avais beaucoup d'idées suicidaires. C'était un appel au secours», explique l'incendiaire. «Je venais

de sortir de Préfargier après un an d'hospitalisation. Mon objectif était d'y retourner.»

L'agriculteur de son côté exprime sa colère: «L'assurance incendie n'a toujours pas versé l'argent. On veut reconstruire la maison au village et la ferme sur un autre terrain à l'extérieur puisque les normes ont changé. On a le permis de construire mais il manque le financement. Aujourd'hui, nous sommes cinq dans un deux pièces et demi...»

Pour son avocat Pierre Heinis, «on a pris la décision de la laisser sortir de Préfargier à la légère. On

veut savoir pourquoi.» Une action est en cours devant la Cour de droit public pour demander des comptes au Centre neuchâtelois de psychiatrie.

Du sursis requis

Représentant du Ministère public, le procureur Daniel Hirsch requiert 18 mois de prison avec sursis contre la jeune femme: «Sa responsabilité est restreinte. Elle joue avec le feu depuis longtemps sans mauvais jeu de mots. Quant à la famille, je suis scandalisé qu'elle se trouve dans un tel imbroglio.»

Mandataire de la prévenue, Cé-

dric Javet explique qu'elle souffre «d'une forme grave de trouble de la personnalité. Quand elle a agi, elle était dans une détresse profonde. C'est un incendie par négligence. Je demande une peine pécuniaire contre ma cliente.» Le procureur réagit immédiatement: «Je suis scandalisé d'entendre qu'on pourrait retenir un incendie par négligence! Elle a fait un petit tas de paille dans une grange et y a mis le feu. On n'a pas plus bel exemple d'incendie volontaire!»

La juge clôt les débats et décide de rendre son verdict ultérieurement aux parties. ● BWE

ÉLECTRICITÉ

Hausse des tarifs des FMB

La facture d'électricité des clients du groupe énergétique bernois FMB grimpera de 9,7% en moyenne l'an prochain. Cette augmentation résulte en partie de la hausse des tarifs de Swissgrid, la société nationale d'exploitation du réseau électrique, annoncée en avril. Un ménage moyen déboursera environ 70 francs de plus pour l'électricité en 2014, a précisé un porte-parole des Forces motrices bernoises (FMB).

Plus de la moitié de la hausse est imputée aux tarifs plus élevés de Swissgrid pour l'utilisa-

tion du réseau et pour les prestations de services système. L'augmentation de la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) et des coûts de production de l'énergie sont d'autres facteurs qui expliquent cette adaptation.

Première annonce

Les FMB sont le premier groupe énergétique qui chiffre cette hausse pour ses clients. Interrogés hier, d'autres fournisseurs d'électricité n'ont pas souhaité se prononcer sur leurs tarifs de l'an prochain. ● ATS



Thomas Schaffter (à gauche) et Pierre-Arnauld Fueg le 11 novembre 2012 devant l'hôtel de ville de Porrentruy: c'est reparti pour un tour! BIST-ROGER MEIER

PORRENTUROY Les Bruntrutains retourneront aux urnes pour désigner leur maire.

«La liberté de vote des électeurs a été gravement violée»

RAPPEL DES FAITS

Le 11 novembre 2012, le candidat PCSI Thomas Schaffter remporte le deuxième tour de la mairie de Porrentruy face au candidat PDC Pierre-Arnauld Fueg avec 28 voix d'avance (1522 voix contre 1494). De recours en recours en action pénale, la juge administrative de première instance suspend le résultat peu avant Noël. Dès le 1er janvier 2013, la fonction de maire est assurée par le vice-maire PLR Gabriel Voirol. Le 25 mars, la juge administrative annule l'élection. Quarante-cinq citoyens font appel contre cette décision, confirmée en début de semaine par la Cour constitutionnelle.

GÉRARD STEGMÜLLER

Pouvait-il en aller autrement? Compte tenu que la Cour constitutionnelle du canton du Jura a tenu pour établi et prouvé «que de graves irrégularités ont entaché l'élection de Thomas Schaffter à la mairie de Porrentruy», l'élection ne peut être qu'annulée et le scrutin répété. Cette même cour indique dans son jugement de 42 pages, rendu public hier, que «l'influence de ces irrégularités sur le résultat a été décisive, de sorte que la liberté de vote des électeurs bruntrutains a été gravement violée». La décision de la juge administrative de valider les résultats des élections du Conseil de ville et du Conseil communal est confirmée.

La Cour constitutionnelle est allée dans le même sens que la juge administrative. A neuf voix près. La Cour évoque 280 enveloppes par correspondance détournées. «Des cartes qui n'ont pas été utilisées par les titulaires légitimes. On ne parle pas de captation de suffrages, car on n'a pas voulu s'immiscer au plan pénal.

Nous nous sommes basés sur les déclarations faites en instruction. Mais dans cette affaire, certainement que des électeurs ont agi en toute bonne foi», commente son président Jean Moritz.

Le magistrat ne dit pas que le PCSI était derrière ces manipulations. «Surtout pas!» Et d'ajouter: «Des soupçons planent également dans le camp du PDC. Rien n'est exclu. Mais on ne le sait pas.»

«Fanfaronnades»

Sitôt le résultat de l'élection connu, les événements se sont précipités. Des recours (dont un toujours pas classé), une enquête pénale (toujours en cours), des enregistrements illicites effectués par le journaliste Arnaud Bédât aux dépens de deux personnes ayant déclaré qu'elles avaient travaillé pour le compte du PCSI moyennant finance, enregistrements finalement pris en considération par le tribunal «en

raison de l'enjeu de la procédure», des rétractations, des plaintes contre inconnu (dont une déposée par l'ancien ministre Laurent Schaffter, le père de Thomas), une plainte pour diffamation: difficile de s'y retrouver!

Ainsi, selon le jugement rendu en début de semaine en deuxième instance, l'ampleur de la fraude porte sur 13,7% des votes par correspondance, soit 9% des bulletins rentrés. «J'ai vraiment de la peine à croire que près de 10% des électeurs qui ont vu leurs suffrages être captés ne se soient pas exprimés. Il y a comme un problème. Ce verdict sonne profondément injuste», lâchait hier un Thomas Schaffter très amer.

Le vainqueur du 11 novembre s'attendait à un autre verdict de la part de la justice: «Je suis choqué, pour ne pas dire plus. Les juges se sont basés sur des propos grotesques de la part de deux individus. Des fanfaronnades! On le répète

depuis le début: ce duo n'a rien à voir avec le parti. D'ailleurs, ils se sont rétractés...»

Quelle campagne?

Candidat malheureux, Pierre-Arnauld Fueg tient évidemment des propos opposés: «Je suis pleinement satisfait avec cette décision qui est intervenue relativement vite. En lisant le jugement, on s'aperçoit de l'ampleur de la fraude.» A l'instar de ceux qui ont lu le jugement dans son intégralité, le poulain du PDC a bien remarqué que la Cour constitutionnelle n'exclut pas que son parti ait lui aussi abusé des «astuces» du vote par correspondance, notamment auprès de la communauté kosovare. «Bien sûr que nous avons rencontré cette communauté, qui a voté majoritairement pour moi. On ne s'en cache pas. Mais nous avons rencontré toutes les communautés étrangères de Porrentruy. Le PDC n'a reçu aucune enveloppe de la part d'une personne qui nous accuse.»

Rien n'est encore arrêté quant à la date de la future élection, qui ne peut se jouer qu'entre les deux candidats en lice le 11 novembre 2012. Le Service des communes a d'abord avancé la date du 22 septembre, puis du 20 ou 27 octobre. «Je suis prêt à repartir en campagne, en espérant que celle-ci soit la plus courte possible. Moi, je peux regarder les gens dans les yeux. Il est clair que les événements de ces derniers mois seront abordés durant la campagne», lance Pierre-Arnauld Fueg.

Pour sa part, Thomas Schaffter ne craint pas de devoir affronter une nouvelle fois les électeurs. L'homme est marqué, mais il en faut plus pour l'abattre: «Sept mois que j'encaisse des coups. Je redoute juste une campagne de caniveau.» L'actuel conseiller communal ne sait pas s'il saisira le Tribunal fédéral (TF). «Comme moi, les électeurs en ont marre!» Un recours au TF n'accorde pas un effet suspensif automatique. ●

ÉTUDE

Les diplômés jurassiens fidèles à leur canton

Les jeunes diplômés jurassiens manifestent un fort sentiment d'appartenance à leur canton d'origine. Une étude présentée hier à Delémont révèle que 40% des diplômés universitaires et 51,6% des diplômés des HES qui ont obtenu leur titre entre 2000 et 2010 vivent dans le Jura.

Lancée en 2011, cette étude, menée par Patrick Rérat, chercheur à l'Université de Neuchâtel, montre que la tendance au retour diffère selon les caractéristiques des diplômés jurassiens. C'est le cas du domaine d'activité, un phénomène qui reflète la surreprésentation de certaines branches comme l'enseignement. Par contre, la rareté d'autres débouchés explique l'absence de retour.

D'autres variables exercent une influence tout aussi importante sur la tendance à revenir ou non dans le canton: les caractéristiques du ou de la partenaire, le type de ménage, le niveau d'éducation, l'histoire migratoire des parents et les critères liés à la vie sociale, comme la famille et le cercle d'amis.

L'impact du cadre de vie joue également un rôle dans la décision du retour. Les personnes qui ont choisi de s'installer dans le Jura tendent à valoriser le cadre de vie rural. Pour les diplômés vivant ailleurs, le choix a lui aussi été grandement influencé par des aspects liés à un contexte résidentiel plus urbain, notamment en fonction d'une offre culturelle et de loisirs.

Peu d'influence d'ordre fiscal

A l'inverse, les facteurs d'ordre strictement économique et financier – tels que la fiscalité – ne jouent qu'un rôle négligeable au moment de la prise de décision. L'étude montre aussi que les flux migratoires sont en premier lieu orientés vers certaines zones urbaines, comme les villes de Lausanne et de Neuchâtel et leur région.

La présentation de l'étude a eu



Le chercheur Yannick Rérat a interrogé plus de 900 diplômés.

ARCHIVES DAVID MARCHON

lieu en présence des membres du Gouvernement jurassien et des chefs des principaux services concernés par la problématique. «Si cette étude n'avait pas pour objectif de livrer des recommandations, elle propose un diagnostic des différentes dimensions des parcours migratoires des jeunes diplômés jurassiens. Elle permet ainsi d'identifier avec plus d'exactitude les axes – perspectives professionnelles, cadre de vie, etc. – sur lesquels il est possible d'agir pour favoriser le retour dans le Jura de ces personnes hautement qualifiées afin qu'elles participent à l'essor du canton», est-il précisé.

Plus de 900 diplômés jurassiens ont participé à cette analyse sur la base d'entretiens et d'une enquête, a indiqué l'Université de Neuchâtel. La recherche a reçu le soutien de la Fondation Anne et Robert Bloch pour la promotion de la création culturelle dans le Jura (Farb), de la République et canton du Jura, de la Confédération et de l'Université de Neuchâtel. ● **ATS-RÉD**

INFO

Le livre «Après le diplôme. Les parcours migratoires au sortir des hautes écoles» a été publié aux éditions Alphil-Presses universitaires suisses (www.alphil.ch)



COMMENTAIRE

GÉRARD STEGMÜLLER gstegmuller@l'impartial.ch

Riante Ajoie!

Leur élection à la mairie de Porrentruy, Thomas Schaffter et sa garde rapprochée la préparaient depuis deux ans. Toutes les arrières-cuisines de la ville ont été écumées. Qu'on ne s'y trompe pas. Dans le camp adverse, on a agi de même. Et forcément, «débordements» il y a eu. La pratique actuelle du vote par correspondance favorise les sorties de route. Celles-ci ont toujours existé. Mais cette fois, l'ampleur de la fraude est telle que la Cour constitutionnelle ne pouvait que faire répéter le scrutin. Thomas Schaffter a raison d'affirmer que c'est le

principe du vote par correspondance qui est jugé. La cour égratigne également le PDC. Toutefois, c'est le PCSI qui passe pour le vilain. Le malheureux élu reste persuadé que le journaliste Arnaud Bédât est la source de tous ses ennuis. En cause: le conflit de l'Inter et sa rénovation qui a occupé les tribunaux des années durant. Le leader du PCSI sait aussi maintenant ce que c'est que d'affronter le PDC ajolot, une formidable machine de guerre. Au Jura, dans certains endroits, on se bat lors d'élections. En Ajoie, on se «trique». Riante Ajoie!

EN IMAGE



JANINE HOUMARD

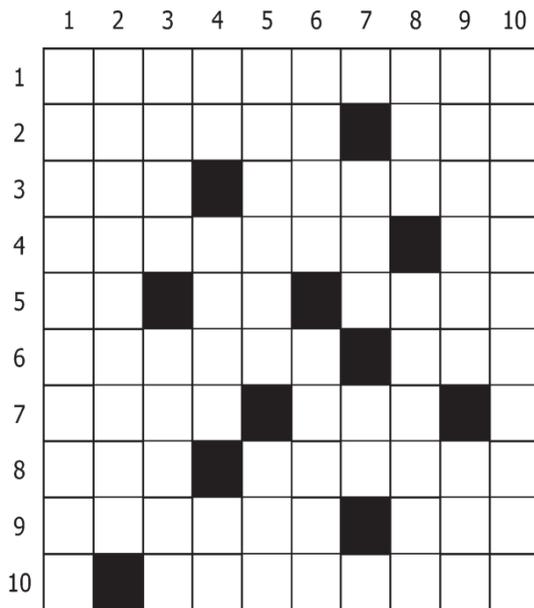
TRAMELAN

Des jumeaux chez les chevaux. Eleveur de longue date domicilié sur la Montagne du Droit, Rudolf Scheidegger a eu récemment la surprise d'assister à la naissance de deux poulains jumeaux. Un fait rarissime, selon les connaisseurs. Le 18 juin, la jument demi-sang Opéra a mis bas un petit mâle de 15 kg et une femelle qui en pesait 10 de plus. Ces deux poids égalaient celui d'un poulain unique, et l'événement s'est déroulé «comme une lettre à la poste». Dix jours plus tard, la famille profitait d'un moment de beau temps. Agée de 4 ans, la jument veille sur ses deux rejetons qui têtent avidement et gambadent en pleine santé. ● **JHO**

10 DIVERTISSEMENTS

MOTS CROISÉS

N° 2727



Horizontalement

1. Faire monter le courant. 2. Jaune, le plus vite. Cours-y vite, le bonheur y est! 3. Whisky canadien. Procédais à un dégazage. 4. Partie du plateau central de Madagascar. Met en opposition dans le texte. 5. Capitales à Genève. Va à la mer d'un côté et de l'autre. Sud-américain qui se la coule douce. 6. Passage obligatoire. Groupement masculin. 7. On y pratique la pêche au saumon en Irlande. A disparu de nos plaines. 8. Pièce en chantier naval. Ouvrirai grand. 9. Deutsch marque. Forme auxiliaire. 10. Retraité de Russie.

Verticalement

1. Fraise d'une variété précoce. 2. Irrégularité. 3. Très attachée. Effet du rasoir. 4. Pousse à partir. Tel un oiseau difficile à dénicher. Est souvent à plat. 5. Crépinette d'origine suisse. Récipient pour vernis. 6. Conditionné en tubes. Se font quelques chaleurs. 7. Figure en forme de T. Fait surface dans l'Atlantique. 8. Lieu de cure où ce-la bouillonne. Romprai la monotonie. 9. Capitale pour les Arméniens. Territoire jouxant Jura et Genève. 10. S'en est sorti par miracle.

Solutions du n° 2726

Horizontalement 1. Mastiquera. 2. Evier. Suai. 3. Textes. Sir. 4. Entente. Né. 5. Ote. Eriger. 6. Rusa. ENA. 7. Ir. Vident. 8. Ténifuge. 9. Eson. Levée. 10. Menèrent.

Verticalement 1. Météorites. 2. Aventures. 3. Sixtes. Nom. 4. Tête. Aviné. 5. Irène. If. 6. Stridule. 7. Us. El. Eger. 8. Eus. Genève. 9. Rainten. En. 10. Airera. Set.

FEUILLETON

N° 70



Editions Mon Village SA

Installée au bureau paternel, Emma réfléchit en mâchonnant le bout de son crayon... Voyons, Jules et sa famille vont prendre le prochain bateau...

Pointe-à-Pitre, le 25 février 1903

Cher Henry,

Le temps a passé bien vite sans pour autant nous apporter de solutions. La situation semble bloquée: le notaire de Nice est toujours muet comme une carpe! Heureusement Oncle Jules rentre cette semaine en France. Il a projeté de se rendre dès son arrivée à Monaco pour faire aboutir les affaires de papa. Mais, on ne peut espérer recevoir des fonds avant fin mai, dans le meilleur des cas. Je dois donc patienter encore un peu avec cette fois un nouvel espoir...

Je t'envoie mes meilleurs vœux pour ton anniversaire. Cette carte devrait arriver juste à temps!

Ton épouse affectionnée qui t'embrasse, Emma.

Courtenay, le 12 mars 1903

Chère Emma,

Ta lettre me surprend. Je constate que tu as décidé, sans me consulter, de prolonger ton séjour.

Combien de temps encore cette mascarade va-t-elle durer?

Je me fais l'effet d'être le dindon d'une farce savamment orchestrée! Ton père m'a floué en prenant un engagement qu'il savait ne pas pouvoir honorer.

Mis devant le fait accompli et

n'ayant d'autre choix, je ne peux qu'attendre l'intervention de ton oncle qui, je l'espère, arrivera à récupérer ce qui nous est dû.

Je veux que tu informes ton père de mon profond mécontentement. Qu'il s'arrange d'une manière ou d'une autre - en empruntant s'il le faut - pour nous indemniser!

Préviens-moi dès que tu as des nouvelles de Jules.

Ton mari affectionné,
Henry

Emma hésite à montrer la lettre à son père, mais ce dernier est perspicace et il commence à bien connaître sa fille... Il a remarqué que chaque courrier venant de France perturbe l'humeur enjouée d'Emma pendant quelques heures.

- Henry se porte-t-il bien?

- Oui, papa, très bien, je te remercie!

- Alors, pourquoi ce triste sourire, Mama? Quelque chose ne va pas?

- Oh! ce sont toujours les mêmes rengaines!

- À cause de la dot?

- Oui, papa!

- Vraiment, si Henry était raisonnable et courageux, il ne chercherait pas noise pour les quelques sous que tu ne reçois pas! Je trouve cela étrange qu'il soit si exigeant. Enfin, il est maître chez lui et il n'y a rien à dire!

Le port de la Pointe est en ébullition. C'est la saison de la récolte de la canne et les distilleries fonctionnent à plein régime, jour et nuit. Les hautes cheminées de l'usine Darbousier crachent des volutes de fumée brune que les alizés poussent jusqu'aux rues, concourant aux délicieux effluves de caramel qu'Emma hume avec volupté.

Elles lui évoquent inmanquablement les confitures de Maman Cocaude. Un de ses bons souvenirs de jeune fille... C'était l'époque où, enfin libérée du rythme oppressant du pensionnat, elle vivait une période d'accalmie, en suspens, dans l'attente de l'avenir qu'on lui concoctait, perdue dans ses rêves, certaine que le mariage était une fin en soi et faisant fi

des recommandations de son père qui la pressait de continuer ses études. Elle s'était laissée influencer par des camarades, demoiselles bien nées pour qui la chasse au mari était un jeu dont les familles distribuaient les cartes. Légèreté, frivolité rimaient alors avec été, beauté, naïveté...

Hortense Coquillon, Maman Cocaude, comme elle l'appelait, était une brave femme. Ayant accepté d'héberger la petite-nièce de son défunt beau-frère, elle tentait de s'acquitter au mieux de sa tâche, veillant à ce que la «charmante enfant» ne s'ennuie pas. «Une jeune fille si bien élevée, si cultivée!» Pour Hortense qui savait tout juste lire et écrire et son mari Pierre qui ne savait même pas signer, Emma était une intellectuelle, digne d'admiration. La fille d'un monsieur très distingué, issu d'une riche famille. La déférence qu'Emma percevait dans leur façon de parler de son père n'était pas pour tuer en elle le démon d'orgueil qui s'était nourri de l'ambiance du pensionnat. (A suivre)



On parie que vous allez gagner

www.pmur.ch

Aujourd'hui à Vichy, Prix de Barcelone

(trot attelé, réunion I, course 2, 2850 mètres, départ à 13h50)

No	Cheval	Distance	Driver	Entraîneur	Cote	Perf.
1.	Quazan	2850	G. Aubry	G. Aubry	57/1	5a7a1a
2.	Qui En Veut	2850	S. Peltier	FJ Peltier	91/1	0m6m3a
3.	Rubis De La Horvée	2850	J. Boillereau	Y. Digue	49/1	4a4a5m
4.	Rencontre Divine	2850	JF Senet	JF Senet	65/1	DaDa2a
5.	Ribecourt	2850	F. Ouvrie	B. Goetz	13/1	2a1a6a
6.	Run Ever	2850	J. Chavatte	P. Bengala	81/1	0aDa7a
7.	Spirit Des Logos	2850	FJ Peltier	FJ Peltier	39/1	5m1a4a
8.	Rebel Drive	2850	G. Rivière	BF Rivière	10/1	2a2a0a
9.	Saladin Si	2850	S. Hardy	S. Hardy	36/1	9a8a8a
10.	Sarah Du Plessis	2875	P. Boutin	P. Boutin	5/1	3a1a2a
11.	Quartz Littoral	2875	L. Verva	C. Delamare	7/1	0aDa5a
12.	Queva Tonneville	2875	B. Michardière	S. Hardy	43/1	0a0a8a
13.	Prieuré	2875	E. Raffin	B. Goetz	9/1	0a7aAa
14.	Quora De Bourgogne	2875	F. Jamard	H. Chauve-L.	33/1	5aDm4a
15.	Sometime	2875	C. Martens	MJ Ruault	22/1	8mDmDm
16.	Quartz De Vindecy	2875	YA Briand	L. Peltier	27/1	4a7a4a
17.	Queôps	2875	N. D'Haenens	De Grootte	53/1	DaDaDa
18.	Quartz De Chenu	2875	JM Bazire	JM Baudouin	4/1	DaDa3a

Note opinion: 10 - En possession de tous ses moyens. 11 - Il peut se réhabiliter. 13 - Même raisonnablement pour lui. 18 - Doué mais capricieux. 5 - Une belle chance au premier échelon. 8 - C'est un très bon engagement. 15 - Ce n'est pas un coup sûr. 9 - A la limite du recul.

Remplaçants: 14 - Elle est assez régulière. 7 - Peut créer une surprise.

Note jeu:

10* - 11* - 13* - 18 - 5 - 8 - 15 - 9 (*Bases)

Coup de poker: 9

Au 2/4: 10 - 11

Au tiercé pour 16 fr.: 10 - X - 11

Le gros lot:

10 - 11 - 14 - 7 - 15 - 9 - 13 - 18

Les rapports

Hier à Clairefontaine, Prix Léopold D'Orsetti

Tiercé: 14 - 11 - 3

Quarté+: 14 - 11 - 3 - 4

Quinté+: 14 - 11 - 3 - 4 - 6

Rapport pour 1 franc:

Tiercé dans l'ordre: Fr. 127-

Dans un ordre différent: Fr. 25.40

Rapport pour 1,50 francs:

Quarté+ dans l'ordre: Fr. 448.95

Dans un ordre différent: Fr. 54.60

Trio/Bonus: Fr. 13.65

Rapport pour 2,50 francs:

Quinté+ dans l'ordre: Fr. 10 737.50

Dans un ordre différent: Fr. 208.25

Bonus 4: Fr. 19.50

Bonus 4 sur 5: Fr. 9.75

Bonus 3: Fr. 6.50

Rapport pour 5 francs (2 sur 4): Fr. 11.-

ARCINFO.ch

LE SITE INTERNET DE

L'EXPRESS L'Impartial

L'INFO EN CONTINU 7 JOURS SUR 7 GRATUITEMENT SUR VOTRE SMARTPHONE

A télécharger sur



HOROSCOPE

BÉLIER (21.3 - 20.4)

Amour : votre besoin d'indépendance ne s'accordera pas avec les contraintes de la vie à deux. Nerveux, vous réagirez vivement à tout ce que vous considérez comme une atteinte à votre liberté. **Travail-Argent** : vous aurez des ambitions élevées, et vous serez bien décidé à atteindre au plus vite vos objectifs. Toutefois, ne cherchez pas à brûler les étapes. **Santé** : tout va bien.

TAUREAU (21.4 - 21.5)

Amour : si vous êtes célibataire, il se peut que vous rencontriez prochainement un drôle d'oiseau. Apprenez à les repérer, ça vous évitera d'y perdre des plumes ! En couple, l'ambiance est agréable. **Travail-Argent** : vous allez tirer profit d'une certaine réorganisation du travail dans votre bureau. Ce n'est tout de même pas encore fait. **Santé** : risque d'insomnies.

GÉMEAUX (22.5 - 21.6)

Amour : votre vie familiale s'annonce sereine, agréable et sans histoire. Tout va bien dans ce domaine. **Travail-Argent** : dans le travail, un petit relâchement pourrait se produire et vous conduire à prendre de mauvaises décisions, à faire des choix peu judicieux. Ne faites pas de cadeaux au-dessus de vos moyens. **Santé** : ne vous laissez pas gagner par le stress.

CANCER (22.6 - 22.7)

Amour : ne croyez pas les mauvaises langues, à moins que quelques indices ne vous aient mis la puce à l'oreille. **Travail-Argent** : dans le travail, votre ténacité et votre perspicacité feront pencher la balance en votre faveur. Mais vous n'êtes pas au bout de vos efforts. Restez vigilant dans le secteur des finances. **Santé** : faites vérifier votre vue, migraine possible.

LION (23.7 - 22.8)

Amour : montrez-vous persévérant en amour. Vous parviendrez à séduire l'êlu de votre cœur ! **Travail-Argent** : vous aurez de beaux projets et un bel enthousiasme. Mais il vous manquera la chance pour vous réaliser ! **Santé** : nervosité.

VIERGE (23.8 - 22.9)

Amour : aujourd'hui, votre vie amoureuse sera placée sous le signe de la passion. Vous aurez affaire à un partenaire fougueux. **Travail-Argent** : vous poursuivrez votre route sur votre brillante lancée. Des changements bénéfiques sont à prévoir mais n'espérez pas obtenir une augmentation conséquente. **Santé** : votre bonne hygiène de vie vous protège.



BALANCE (23.9 - 22.10)

Amour : votre partenaire et vous avez décidé d'enterrer la hache de guerre. C'est une bonne résolution. Célibataire, vous suivrez votre instinct et serez plein d'allant. **Travail-Argent** : la journée s'annonce décisive. Il y a du changement dans l'air, en particulier dans les secteurs liés aux voyages ou à l'étranger. **Santé** : bonne résistance.

SCORPION (23.10 - 22.11)

Amour : la famille tient une très grande place dans votre vie. Vous vous sentez comblé. **Travail-Argent** : vous avez entre vos mains toutes les cartes maîtresses pour mener à bien certains projets. **Santé** : tonus en hausse.

SAGITTAIRE (23.11 - 22.12)

Amour : les défauts de votre partenaire vous sembleront insupportables mais ne vous laissez pas emporter par la colère. Ses paroles pourraient dépasser votre pensée. **Travail-Argent** : vous retrouverez confiance en vous. Vos collègues vous y aideront. Vous avez une décision à prendre et vous seul êtes à même de choisir. **Santé** : vous avez besoin de vous défouler.

CAPRICORNE (23.12 - 20.01)

Amour : vous ferez des projets d'avenir à deux. Votre bonheur est complet. Célibataire, un sentiment de nostalgie vous envahit. Ne vous laissez pas submerger et acceptez de laisser parler votre cœur. **Travail-Argent** : votre progression risque d'être ralentie. Dans le travail, l'ambiance est tendue et vous avez du mal à faire passer vos idées. **Santé** : ménagez vos articulations.

VERSEAU (21.1 - 19.2)

Amour : vous aurez besoin de vous sentir désirable. Vous choisirez la voie des plaisirs et vous aurez raison. **Travail-Argent** : vous tirerez des conclusions positives de la situation. Cela vous permettra d'avancer avec plus de certitude. Soyez prudent sur le plan légal ou administratif. Vous pourriez rencontrer quelques tracasseries. **Santé** : vous avez besoin de grand air.

POISSONS (20.2 - 20.3)

Amour : vos idées romantiques vous empêchent de voir un détail important qui est capital pour votre avenir. **Travail-Argent** : ne vous laissez pas décourager par certaines personnes qui ont tendance à se mettre en avant, vous avez des atouts vous aussi. **Santé** : vous avez besoin de repos, les tensions professionnelles vous épuisent.

LOTERIES

Tirages du 2 juillet 2013

EURO MILLIONS

11 13 14 28 30 4 5

SUPER STAR Q450D

BANCO 36

1 13

3 4 5 7 8 14 15

24 29 39 44 46 47 56

58 59 64 66 67 68

TRIO MAGIC 4 5 0

ORDRE EXACT: Fr. 1'110.40

TOUS LES ORDRES: Fr. 185.10

Rapport pour Fr.1.-

Seule la liste officielle des résultats de la Loterie Romande fait foi.

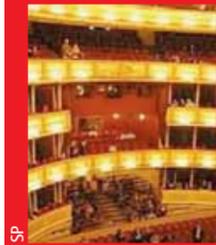
www.loro.ch

LE MAG

OPÉRA

Saison record à Vienne

L'Opéra de Vienne a enregistré de nouveaux records de fréquentation – 599 525 spectateurs – et des recettes en hausse, la saison dernière. ● ATS-AFP



CINÉMA Dans «Le congrès», le réalisateur Ari Folman joue avec le réel et l'animation. Valse futuriste avec les avatars

PROPOS RECUEILLIS À CANNES PAR CHRISTIAN GEORGES

Dans «Valse avec Bachir» (2008), le réalisateur israélien Ari Folman retraçait sous la forme d'un dessin animé bouleversant le traumatisme des jeunes appelés de la guerre du Liban confrontés aux massacres de Sabra et Chatila. Le cinéaste revient aujourd'hui avec «Le congrès», une adaptation libre et très ambitieuse du roman culte de l'auteur de science-fiction polonais Stanislas Lem. Rencontre.

«Le congrès» est centré sur une actrice qui prend de l'âge: est-ce lié à un souvenir particulier?

Au Marché du film de Cannes, en 2008, on m'a demandé si je reconnaissais une vieille dame qui passait. Son visage était entièrement refait. Impossible d'identifier l'une des déesses de l'écran des années 1970! Je n'ai eu qu'à reproduire cette scène dans «Le congrès», quand Robin Wright entre dans le lobby du Miramont Hôtel et que personne ne prête attention à elle...

Ce film représente cinq ans de labeur...

Oui. Cinq ans à y penser sans arrêt, à réécrire le script. Il faut être ou très courageux ou très stupide pour pratiquer le cinéma d'animation classique en 2013, avec tous les dessins réalisés à la main. Je suis les deux! J'ai d'abord tourné la partie avec les acteurs en douceur, à Los Angeles et dans



Robin Wright devient une actrice virtuelle livrée à la toute-puissance d'une «major»... PATHÉ

le désert du Mohave. La partie animée est ensuite venue s'imbriquer au film. J'étais contraint de réaliser des segments d'animation dans chacun des pays qui donnaient de l'argent. Je coordonnais les animateurs en Israël, en Pologne, en Belgique, en Allemagne... Le travail technique s'est aussi déroulé aux Philippines, en Ukraine, en Turquie et en Inde. Artistiquement, ça s'apparentait à un cauchemar. Le même personnage dessiné au Luxembourg était très féminin, alors qu'il apparaissait viril dans son traitement en Israël. Il nous a fallu une année pour donner une cohérence à ces contributions éclatées.

Certains critiques jugent que votre film s'inspire de «Matrix»...

Les frères Wachowski ont beaucoup piqué à Lem! Son roman est une source d'inspiration pour tant de gens. Il l'a écrit dans les années 1960, durant le régime communiste. Le propre des dictatures, c'est qu'elles finissent toutes par se ressembler. Je ne voulais pas traiter du communisme, qui n'a pas affecté directement ma vie. J'ai tiré le propos vers mes préoccupations: l'identité, les entités qui cherchent à contrôler vos sentiments.

Pensez-vous qu'un jour les films se fe-

ront uniquement à partir de données numériques?

On peut tout scanner, mais je crois que nous aurons toujours des films réalisés avec des acteurs faits de chair et de sang. Quand mes enfants iront au cinéma dans 15 ans, ils se moqueront de savoir si les comédiens à l'écran sont des avatars ou pas. Les studios ont déjà la technologie pour le faire. Ils se retiennent car le moment n'est pas venu. Mais ils ne tarderont pas à y recourir, peut-être seulement pour des segments de certains films. Et je ne suis pas un technophobe qui vous dira que c'était mieux avant. La pellicule, c'est terminé!

LA DISPARITION DES ACTEURS

Le nouveau film d'Ari Folman mêle prises de vue réelles et séquences d'animation pour nous raconter le pacte faustien que passe Robin Wright (qui joue son propre rôle) avec la société Miramont. Oubliée, l'ex-star vit des jours difficiles, avec deux enfants à charge dont l'un est gravement malade.

Pressée par son agent, l'actrice indigente accepte la proposition de la «major» hollywoodienne maquée avec une multinationale pharmaceutique. Après s'être fait scannée, Robin cède pendant 20 ans son image aux nouveaux sorciers de l'entertainment qui vont pouvoir en faire ce qu'ils veulent grâce à l'ingénierie informatique, dont la diriger dans de mauvais films qu'elle aurait refusé de tourner par le passé!

Le temps de cette désappropriation, la malheureuse devra s'exiler dans un dessin animé mystérieux, après avoir subi un traitement à base de psychotropes...

Foissonnant, le quatrième long métrage de Folman pose des interrogations clefs, tant sur l'avenir compromis du cinéma que sur celui autrement problématique de notre identité, sans oublier notre fantasme de vie éternelle devenu un pur enjeu commercial. ● VINCENT ADATTE

«Le congrès» a davantage divisé la critique que «Valse avec Bachir».

Tant mieux si «Le congrès» paraît excentrique: ça stimule les neurones et donne aux spectateurs de quoi réfléchir! C'était trop unanime avec «Bachir». Quand, parmi vos enfants, vous en avez un particulièrement turbulent, vous recevez beaucoup de téléphones de l'école ou d'amis qui se plaignent. Mais dans votre for intérieur, vous ressentez peut-être que c'est ce gosse qui vous ressemble le plus, que votre âme est en lui. ●

INFO

A l'affiche: Neuchâtel, Apollo 3; La Chaux-de-Fonds, Scala 3.

Tant mieux si «Le congrès» paraît excentrique.



ARI FOLMAN RÉALISATEUR

NEUCHÂTEL Le Niff invasion le centre-ville samedi avec des spectacles placés sous le signe du lien entre image et son.

Le festival du film fantastique passe à la vitesse supérieure

S'ouvrant vendredi, le Festival international du film fantastique de Neuchâtel (Niff) va dès le lendemain prendre d'assaut le centre-ville. De 7 à 77 ans, cette journée gratuite du samedi est l'occasion de rallier un public plus large. En collaboration avec le Centre d'art Neuchâtel (CAN), ainsi que la Lanterne magique, la «Niff invasion 2013» proposera une série de spectacles jonglant entre image et son. Le temple du Bas sera le centre névralgique de cette journée.

Dans le cadre de la nouvelle politique culturelle, la Ville de Neuchâtel a décidé d'innover en donnant une nouvelle ampleur à la 13e édition de la manifestation. «Nous avons essayé de créer un programme rassembleur à l'image

du Millénaire ou d'Expo02», a relevé, hier, le conseiller communal Thomas Facchinetti. «Plutôt que de créer un nouvel événement, nous avons décidé de donner une nouvelle vie à une manifestation existante.» Avec un budget de 120 000 francs pris en charge par la Ville, la Niff invasion pourrait devenir un événement récurrent. Le festival de films fantastiques se déroulera, lui, jusqu'au samedi 13 juillet (notre édition du 20 juin).

TELS DES ENQUÊTEURS

Les apprentis détectives pourront, dès 13h, résoudre l'énigme de «Sherlock Holmes et l'affaire du scarabée d'ambre». Mise sur pied par l'organisateur de jeux grandeur nature Gus Brandy,



La Lanterne magique participe aussi à la Niff invasion 2013, avec la projection d'un film d'animation japonais, «Le piano dans la forêt». SP

cette enquête à ciel ouvert pour toute la famille offrira aux participants l'opportunité de se balader à travers les rues de la ville en quête d'indices.

LANTERNE MAGIQUE

Pour les cinéphiles en herbe, la Lanterne magique proposera, dès 14h30 au temple du Bas, un film d'animation japonais, «Le

piano dans la forêt». L'histoire touchante de deux jeunes garçons découvrant un jour un piano magique au cœur d'une sylve. «C'est un film pour tous âges qui aborde différentes thématiques et qui dénonce le formatage des compétitions», a souligné Raphaël Chevalley, responsable communication de la Lanterne magique.

CINÉ-CONCERT ET VIDEOCLIP

Le temple du Bas ouvrira aussi ses portes aux amateurs de musique électronique et de cinéma de genre avec le ciné-concert «Nosferatu vs Turzi». Egalement au programme, les liens entre musique et image visités sous l'angle du vidéoclip.

ACTUAL FEARS VI

La 6e édition d'Actual Fears présentera une soirée Black Block Red Neck. Dès 23h, les deux artistes lausannois Guy Meldem et Philippe Daerendinger investiront le théâtre du Concert pour une soirée «performative». «Une structure monumentale faite de paille et de plâtre servira d'écran de projection à un montage de vidéos trouvées sur Youtube et répertoriées sous l'appellation «redneck», a indiqué Martin Widmer, administrateur du CAN. Musique «Google» et ambiance décalée garantie. ● ANTONELLA FRACASSO

INFO

Inscriptions pour l'enquête sur le site: www.niff.ch

12 BONNS PLANS



Eden
Rue de la Serre 83, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe CHF 0,80/min.)

Les reines du ring 1re semaine - 12/14

Acteurs: Marilou Berry, Nathalie Baye, Audrey Fleurot. Réalisateur: Jean-Marc Rudnicki.
PREMIÈRE SUISSE! Rose, 30 ans, n'a qu'une idée en tête: renouer avec Mickaël, son fils de 11 ans dont elle a été séparée pendant plusieurs années. Mais la tâche s'avère compliquée. Lorsque Rose découvre la passion de Mickaël, elle pense avoir trouvé le moyen de dégelier la glace: elle va monter une équipe de catch avec ses trois collègues caissières.

VF ME au MA 15h30, 18h, 20h30

La marque des anges 2e semaine - 16/17

Acteurs: Gérard Depardieu, Joey Starr, Hélène Noguerra. Réalisateur: Sylvain White.
À Paris, Lionel Kasdan, commissaire de la BRI à la retraite, enquête sur un meurtre étrange: un chef de chœur a été retrouvé mort dans sa paroisse, les tympans détruits, sans qu'aucun témoin n'ait apparemment assisté à la scène...

VF VE et SA 22h30

Plaza
Rue de la Serre 68, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe CHF 0,80/min.)

World War Z - 3D 1re semaine - 16/16
Acteurs: Brad Pitt, Mireille Enos, David Morse. Réalisateur: Marc Forster.
PREMIÈRE SUISSE! EN DIGITAL 3D! Gerry Lane se lance dans une course contre la montre pour aider le monde à surmonter ses divisions et faire face à l'apocalypse.

VF ME au MA 15h, 17h45, 20h15
VE et SA 22h45

Scala 1
Rue de la Serre 52, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe CHF 0,80/min.)

Moi moche et méchant 2 - 2D 3e semaine - 6/6

Réalisateur: Pierre Coffin.
EN DIGITAL 2D! Le super méchant Gru et ses sbires les Minions sont de retour! Le premier volet de «Moi, Moche Et Méchant» s'est imposé comme LA surprise de l'année 2010.

VF ME au MA 20h15

Moi moche et méchant 2 - 3D 3e semaine - 6/6

Réalisateur: Pierre Coffin.
EN DIGITAL 3D! Le super méchant Gru et ses sbires les Minions sont de retour! Le premier volet de «Moi, Moche Et Méchant» s'est imposé comme LA surprise de l'année 2010.

VF ME au MA 15h15, 17h30. VE et SA 22h45

Scala 2
Rue de la Serre 52, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe CHF 0,80/min.)

L'homme d'acier - 3D 3e semaine 12/12

Acteurs: Henry Cavill, Amy Adams, Russel Crowe. Réalisateur: Zack Snyder.
EN DIGITAL 3D! Un garçon apprend qu'il est doté de pouvoirs extraordinaires et qu'il n'est pas né sur Terre.

DERNIERS JOURS VF ME au MA 20h

Moi moche et méchant 2 - 2D 3e semaine - 6/6

Réalisateur: Pierre Coffin.
EN DIGITAL 2D! Le super méchant Gru et ses sbires les Minions sont de retour! Le premier volet de «Moi, Moche Et Méchant» s'est imposé comme LA surprise de l'année 2010.

VF ME au MA 15h30

Les beaux jours 3e semaine - 16/16

Acteurs: Fanny Ardant, Laurent Lafitte, Patrick Chesnais. Réalisateur: Marion Vernoux.
Une comédie de mœurs, un portrait tendre et désopilant d'une femme ni vieille ni indignée, «Les Beaux jours» est aussi une satire aigüe sur la retraite.

VF ME au MA 17h45

Fast and Furious 6 8e semaine - 14/16

Acteurs: Vin Diesel, Paul Walker. Réalisateur: Justin Lin.
De passage en Europe pour un braquage, Dom Toretto, Brian O'Conner et leur groupe doivent faire face à une bande rivale, déjà sur le coup.

DERNIÈRES SÉANCES VF VE et SA 23h

Scala 3
Rue de la Serre 52, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe CHF 0,80/min.)

Le Congrès 1re semaine - 10/14

Acteurs: Robin Wright, Jon Hamm, Harvey Keitel. Réalisateur: Ari Folman.
PREMIÈRE SUISSE! Quand une femme est une mère et une actrice célèbre. Quand son fils est malade, que sa beauté se fane, dans un monde qui peut la scanner et la garder jeune pour toujours, quels sont ses choix?

VO angl. s-t fr/all ME au MA 20h30

LEOMEUBLE SA www.leomeuble.ch

Prix spécial AVS
Route de Boudry 20 • 2016 CORTAILLOD • Tél. 032 842 10 21

World War Z - 2D 1re semaine - 16/16

Acteurs: Brad Pitt, Mireille Enos, David Morse. Réalisateur: Marc Forster.
PREMIÈRE SUISSE! EN DIGITAL 2D! Gerry Lane se lance dans une course contre la montre pour aider le monde à surmonter ses divisions et faire face à l'apocalypse.

VF ME au MA 15h. VE et SA 23h

Before Midnight 2e semaine - 14/16

Acteurs: Julie Delpy, Ethan Hawke. Réalisateur: Richard Linklater.
Après «Before Sunrise» et «Before Sunset», on retrouve Céline et Jesse dans «Before Midnight». Jesse est toujours un écrivain reconnu. Quant à Céline, elle est à un tournant de sa carrière, prête à accepter un poste au gouvernement.

VO angl. s-t fr/all ME au MA 18h

ABC
Rue du Coq 11, tél. 032 967 90 42

Camille Claudel, 1915 14/14

Acteurs: Juliette Binoche, Jean-Luc Vincent. Réalisateur: Bruno Dumont.
1915, Camille Claudel est internée depuis peu à l'Asile de Montdevergues, dans le Vaucluse. Passant de la lucidité au délire de persécution, elle reste en marge des autres patientes. L'annonce de la venue de son frère Paul, lui redonne un espoir auquel s'accrocher. Commence alors trois jours d'attente...

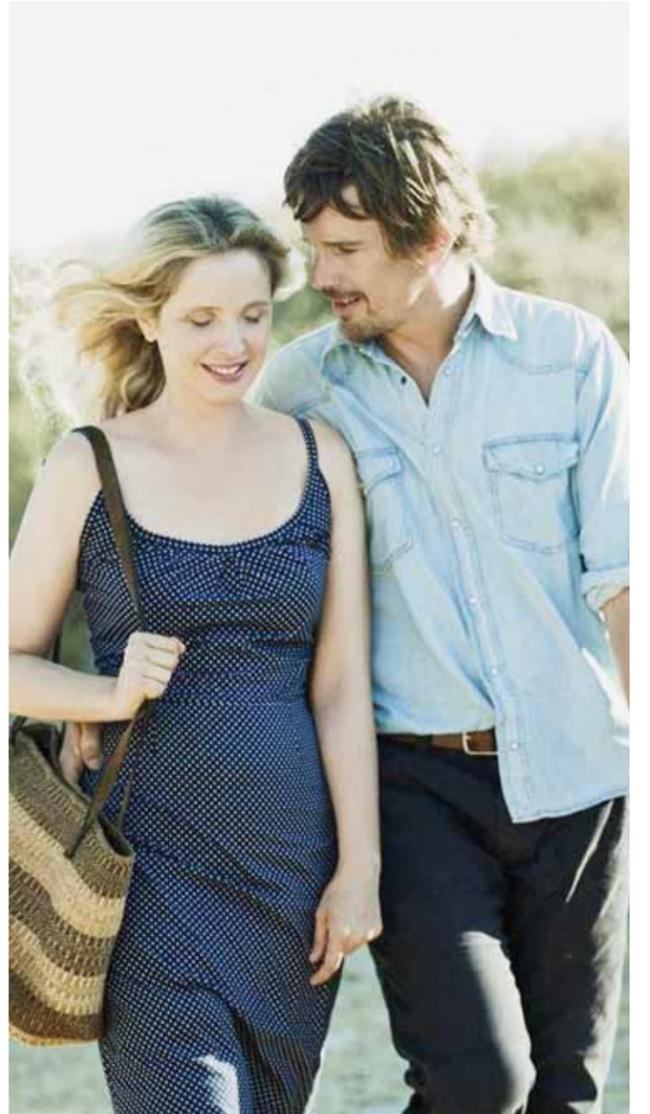
DERNIERS JOURS VF ME au MA 18h15

Diaz, un crime d'été 16/16

Claudio Santamaria, Elio Germano, Jennifer Ullrich. Réalisateur: Daniele Vicari.
Dernier jour du G8 à Gènes en 2001. Vers minuit, 300 policiers prennent d'assaut l'école Diaz à la recherche de militants du Black Bloc. Dans l'école, 90 activistes, parmi lesquels des étudiants et quelques journalistes, dorment à même le sol.

DERNIERS JOURS VO s-t fr ME au MA 20h45

Une pièce d'identité sera demandée à toute personne dont l'âge pourrait prêter à confusion.
Merci de votre compréhension!



«Before Midnight»: Julie Delpy et Ethan Hawke très très proches. SP

CINÉ RÉGION

NEUCHÂTEL

APOLLO 1, 2, 3 (0900 900 920 du réseau fixe CHF 0,80/min.)

Moi moche et méchant 2 - 3D
Me-je 15h30, 18h, 20h30. VO. 14 ans. De R. Linklater
NIFFF - Festival international du film fantastique de Neuchâtel
Ve 17h15. Sa 17h30. Di 14h15. Lu 15h. Ma 15h45. VO.

REX (0900 900 920 du réseau fixe CHF 0,80/min.)
Man of steel - 2D
Me-ma 20h. 12 ans. De Z. Snyder
Moi moche et méchant 2 - 2D
Me-ma 15h30. Ve-sa 23h. 6 ans. De P. Coffin

Joséphine
Me-je 17h45. 10 ans. De A. Obadia
Before midnight
Ve-ma 17h45. VO. 14 ans. De R. Linklater

STUDIO (0900 900 920 du réseau fixe CHF 0,80/min.)
Les reines du ring
Me-ma 16h, 18h, 20h30. Ve-sa 22h30. 12 ans. De J.-M. Rudnicki

LES BREULEUX

LUX (032 954 12 26)
Superman - Man of steel
Ve-sa 20h30, 3D. Di 20h, 2D. 12 ans. De M. Snyder
Botz
Di 17h. VO. 6 ans. Documentaire de F. Gonsseth et C. Azad

LE NOIRMONT

CINÉLUCARNE (032 953 11 84)
Joséphine
Je-ve 20h30. Sa 20h45. Di 20h30. 10 ans. De A. Obadia

ARCADES (0900 900 920 du réseau fixe CHF 0,80/min.)
L'homme d'acier - 3D
Me-je 14h30, 17h30, 20h30. 12 ans. De Z. Snyder
NIFFF - Festival international du film fantastique de Neuchâtel
Sa, ma 14h45. Ve 17h. Di 15h. Lu 19h. VO

TRAMELAN

CINÉMATOGAPHE (032 487 45 61)
World war Z
Me 20h, 3D. Ve 20h30, 2D. Sa 21h, 3D. Di 17h, 3D. Lu 20h, 2D. De M. Forster
Les beaux jours
Ve 18h. Di 20h. 16 ans. De M. Vernoux
Camille Claudel 1915
Je 20h. Sa 18h. 14 ans. De B. Dumont
Hannah Arendt
Ma 20h. VO. De M. Von Trotta

TAVANNES

CINÉMA ROYAL (032 481 43 29)h
Moi moche et méchant 2 - 2D
Me 16h30. Je 20h. 6 ans. De P. Coffin
Moi moche et méchant 2 - 3D
Ve 20h. Sa-di 17h. 6 ans. De P. Coffin
Broken city
Me 20h. Sa 21h. Di-lu 20h. 16 ans. De A. Hugues

MALLERAY

CINÉMA PALACE (032 492 25 48)
Les beaux jours
Me-je 20h. De M. Vernoux
Pop redemption
Ve-sa 20h30. Di 20h. De M. Le Gall

COUVET

LE COLISÉE (032 863 16 66)
The bling ring
Ve 20h30. Di 17h30. 14 ans. De S. Coppola
Star trek into darkness
Sa-di 20h30. 14 ans. De J.J. Abrams
Moi moche et méchant 2
Di 15h. 6 ans. De P. Coffin

HAGAR DUNOR LE VIKING N° 607

POURQUOI NE PRENDS-TU PAS UNE CUILLÈRE COMME TOUT LE MONDE ?! SLURP! SLURP! SLURP!
PARCE QUE JE SUIS PRESSÉ SLURP! SLURP! SLURP!
SLURP! SLURP! SLURP!

PREMIÈRE SUISSE

DIGITAL 3D & 2D
Achetez vos tickets online www.cinepel.ch

PREMIÈRE SUISSE

PREMIÈRE SUISSE

EXCEPTIONNEL - NEUCHÂTEL
AVANT RÉNOVATION DU REX
VENTE DES FAUTEUILS

Renseignements : www.cinepel.ch/Specials

PUBLICITÉ

L'Audi A1 Sportback admired.

Audi A1 Sportback admired 1.2 TFSI, consommation mixte: 5,1 l/100 km, 118 g CO₂/km (moyenne de tous les véhicules neufs vendus: 153 g/km), catégorie de rendement énergétique: C.



SENN
Automobiles SA

www.sennautos.ch

Vorsprung durch Technik

AGENDA

LA CHAUX-DE-FONDS

CONFÉRENCE/CONCERT

Semaine des musées

Musée international d'horlogerie. «Acquisition des collections». Ma-di 10h-17h. Jusqu'au 07.07.

MUSÉE

Maison blanche Le Corbusier

Visites guidées, le premier samedi du mois (toute l'année) et le troisième samedi du mois (avril-octobre). Ouvert, ve-di 10h-17h. Groupes, tous les jours sur rendez-vous.

Musée international d'horlogerie

«Roskopf, innovateur et précurseur» Musée international d'horlogerie. A l'occasion du bicentenaire de la naissance de Georges-Frédéric Roskopf, horloger d'origine allemande qui fit son apprentissage à La Chaux-de-Fonds. Jusqu'au 30.09. Ma-di 10h-17h.

Musée des beaux-arts

Donation François Ditesheim, galeriste à Neuchâtel. 22 œuvres. Ma-di 10h-17h. Jusqu'au 20.10.

Musée d'histoire naturelle

«Collections en vadrouille, les perroquets et cie sortent de leur réserve». Série de mini-expositions ayant pour but de présenter au public quelques trésors du MHNC dans le cadre du travail scientifique de révision des collections zoologiques. Ma-ve 14h-17h. Sa-di 10h-17h. Jusqu'au 14.07.

Musée paysan et artisanal

«Symphonie du bois». Parcours de l'arbre à l'instrument de musique. Avril-octobre: ma-di 14h-17h. Novembre-février: me, sa-di 14h-17h. Jusqu'au 02.03.2014.

ANIMAUX

Zoo du Bois du Petit-Château

Parc zoologique. Tous les jours, 8h-17h (été 18h). Vivarium. Tous les jours (sauf mercredi matin), 9h-12h/14h-17h (été 18h).

URBANISME HORLOGER

Visites guidées à pied

Départ: Jaquet-Droz 23. Découverte de l'urbanisme horloger de La Chaux-de-Fonds. Di 14h. Jusqu'au 30.11.

URBANISME

Train touristique

Départ: place Espacité. Parcours avec commentaires en trois langues. Lu, me, ve et sa 14h, 15h, 16h. Jusqu'au 31.08.

LE LOCLE

MUSÉE

Musée de l'horlogerie

Château des Monts. Collection de montres, pendules et automates, des origines de l'horlogerie à la fin du 20e siècle. Collection Sandoz: automates et montres du 16e au 19e siècle. Novembre-avril: ma-di 14h-17h. Mai-octobre: ma-di 10h-17h. Visites commentées sur rendez-vous.

URBANISME HORLOGER

Visites guidées à pied

Départ: place de l'Hôtel-de-Ville. Découverte de l'urbanisme horloger du Locle. Sa 14h. Jusqu'au 30.11.

URBANISME

Train touristique

Départ: Place du Marché. Parcours avec commentaires. Je 14h, 15h et 16h. Di 13h30 et 15h. Jusqu'au 29.08.

NEUCHÂTEL

SPECTACLE

«Tempus Fugit»

Les Jeunes-Rives - Place Rouge. Par La troupe de jeunes artistes genevois «Une Fois, un Cirque...». Me 03.07, 14h et 19h30. Je 04.07, 19h30. Ve 05.07, 18h30. Sa 06.07, 14h et 19h30. Di 07.07, 11h et 18h30.

Plume

Port, jazz manouche. Je 04.07, 19h.

Gypsy Party

Café du Cerf. Ve 05.07, 21h30.

EXPOSITION

Jardin botanique

Villa de l'Ermitage. «Colliers de fleurs». En résonance avec l'exposition «Fleurs de pharaons» créée par le Laténium. Bijoux de fleurs. Ma-di 10h-18h. Jusqu'au 01.09. Au jardin à thèmes. «Rousseau, de la lettre à la fleur». Exposition de l'Université de Neuchâtel et du Jardin botanique. Jusqu'au 06.10. «Fleurs d'abeilles». Parcours vivant dans le Jardin botanique. Jusqu'au 17.11. Lu-di 9h-20h.

Bibliothèque publique et universitaire

«Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au 18e siècle». Lu-ve 8h-22h. Sa 8h-17h. Jusqu'au 31.10.

Galerie Ditesheim

Miklos Bokor. «Paysage et présence de l'homme». Peintures et œuvres sur papier. Ma-ve 14h-18h. Sa 10h-12h/14h-17h. Di 15h-18h. Jusqu'au 20.07.

Galerie Quint-Essences

TGIF (Thank goodness it's Friday!). Oeuvres d'artistes de Suisse, de France, de l'Ukraine, des USA, de l'Australie, du Pérou, etc... Ve 14h-18h30. Du 05 au 30.07.

MUSÉE

Musée d'art et histoire

«Jules Jacot Guillarmod, peintre animalier et paysagiste». Jusqu'au 18.08. «Sa Majesté en Suisse, Neuchâtel et ses princes prussiens». Regard nouveau sur l'une des périodes les plus riches de l'histoire culturelle de Neuchâtel. Jusqu'au 06.10. «Les collections des arts appliqués, un aperçu». Jusqu'au 30.12. «Le legs Yvan et Hélène Amez-Droz». Jusqu'au 30.01.2014. «Neuchâtel: une histoire millénaire. Entre régionalisme et ouverture sur le monde». Jusqu'au 31.12.2014. Ma-di 11h-18h.

Musée d'ethnographie

«Hors-champs». Réflexion sur le patrimoine culturel immatériel. Jusqu'au 20.10. «Home sweet home». Réflexion basée sur le travail de la journaliste Valérie Kernen: Vivre ici en venant d'ailleurs. Jusqu'au 29.09. Ma-di 10h-17h.

Musée d'histoire naturelle

«K2 1902 - Partie d'échecs en Himalaya». Photographies et créations audiovisuelles. Ma-di 10h-18h. Jusqu'au 18.08.

AUVERNIER

EXPOSITION

La Golée

Expo photo «Melody». Philippe Mouglin. Tous les jours 16h-22h. Jusqu'au 15.09.

BOUDRY

MUSÉE

Musée de l'Areuse

«Femme idole». Ma-di 14h-18h. Jusqu'au 30.11.

LES BRENETS

MARCHÉ

Brocante coup d'pouce

Ancien hangar des pompes. Ve 05.07, 9h-18h.

CERNIER

SPECTACLE

Poésie en arrosoir 2013

Centre Evologia. Expressions vivantes de la poésie (théâtre, déambulation, chanson). Du ve 05 au di 21.07.

«Les années»

Centre Evologia. Spectacle d'Yvette Théraulaz. Ve 05.07, 20h30.

EXPOSITION

Centre Evologia Rucher

«Espace abeilles» didactique avec exposition, ruches vitrées, films. Visite guidée sur réservation préalable. Tous les jours 10h-17h. Jusqu'au 27.10.

CHAMP-DU-MOULIN

MUSÉE

La Morille

«Le pays des chauves-souris». Sa-di 10h-17h. Jusqu'au 29.09.

LA CHAUX-DU-MILIEU

EXPOSITION

Galerie Le Grand-Cachot de Vent

«Les Marais du monde». Les 50 meilleures photographies d'un concours international. Dans le cadre du 50e anniversaire de la section neuchâteloise de Pro Natura. Me-sa 14h-18h et di 10h-18h. Jusqu'au 11.08.

COLOMBIER

EXPOSITION

Juan Martinez

Galerie Numaga. Peinture. Me-di 14h30-18h. Jusqu'au 21.07.

MUSÉE

Musée militaire

Château. «Batailles & Figures armées». D'Aloys Perregaux, huiles et acryliques. Jusqu'au 20.10. «Entrelacs 2013». Nouvel espace gallo-romain. Ma-ve 14h-17h. Sa-di 10h-12h/14h-17h. Jusqu'au 20.10.

CORCELLES

EXPOSITION

Galerie Arcane

«Collective d'été». Ma-ve 17h30-19h. Sa-di 14h-17h. Jusqu'au 13.07.

CORTAILLOD

EXPOSITION

Galerie Jonas

Michel Huber, peintures. Pierre-Alain Zuber, sculptures. Me-sa 14h30-18h. Di 14h30-17h. Jusqu'au 14.07.

CRESSIER

EXPOSITION

Atelier Aquarelle à la Carte

«Un chat à l'atelier». Aquarelles de Marianne Schneeberger. Me et sa 9h-11h45. Ve 9h-11h45/15h30-18h. Jusqu'au 13.07.

DELÉMONT

EXPOSITION

FARB

Gautier Rebetez et Dexter Maurer. Je 17h-19h. Sa 10h-12h/15h-18h. Di 15h-18h. Jusqu'au 21.07.

LE LANDERON

MUSÉE

Fondation de l'Hôtel de ville

«Du figuratif à l'abstrait au rythme des couleurs». De Maryl Mary. Sa-di 14h30-17h30 (groupe dès 10 personnes sur rendez-vous). Jusqu'au 04.08.

MÔTIERS

MUSÉE

Musée Jean-Jacques Rousseau

«Rousseau valloisien». Sur rendez-vous avec commentaires. Jusqu'au 20.10.

Musée d'art aborigène australien

la Grange. «Sky and Desert». Hommage aux grands artistes du désert australien. Les mythes et mystères du ciel nocturne, les cérémonies rituelles d'un autre temps et éclairage inspiré de la vie et de la spiritualité des Aborigènes. Ve-di 13h-18h. Jusqu'au 27.10.

MOUTIER

MUSÉE

Musée jurassien des arts

Dialogue entre interventions contemporaines - pièces sonores de Gilles Aubry, peintures murales de Damien Comment, installation de Philippe Queloz - et œuvres de Coghuf, Albert Schnyder, Charles Robert, Laurent Boillat ou Edouard Quiquerez. Me 16h-20h. Je-di 14h-18h. Jusqu'au 01.09.

NOIRAIGUE

MUSÉE

Centre d'interprétation du Creux-du-Van à La Ferme Robert

Exposition sur le cerf et la gélinotte. Sa-di et jours de fête, 10h30-17h. Jusqu'au 29.09.

TRAMELAN

EXPOSITION

CIP

Exposition «... car nous sommes tous frères et sœurs». Lu-je 8h-20h. Ve 8h-17h. Jusqu'au 05.07.

TRAVERS

MUSÉE

Musée des mines d'asphalte du Val-de-Travers

Visite guidée des galeries des mines à La Presta, évocation de la vie quotidienne des mineurs.

Groupes, toute l'année sur rendez-vous.

VALANGIN

EXPOSITION

Galerie Belimage

Les Artistes Dabla Père, Dabla Ayaovi Sessofia, Dabla Angelo, 3 générations d'artistes, Laka, Salomon, Salif. Me-di 15-18h. Jusqu'au 07.07.

MUSÉE

Château

«Que reste-t-il de nos amours?». Souvenirs de mariage. «Félicitations! C'est un monstre!». Les naissances monstrueuses dans la BD. Jusqu'au 27.10. Me-di 11h-17h.



Les «Batailles» d'Aloys Perregaux ont trouvé un cadre idéal au Musée militaire de Colombier. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

028-709705

lista office LO

Le printemps c'est

LOccasion de changer,

LOpportunité de nous rencontrer.

Show-room : Rue J.-L. Portalès 1, 2000 Neuchâtel. Tel. 079 910 88 46. www.lista-office.com

ŠKODA

Garage de l'Avenir SA

HYUNDAI

ŠkodaService®

Choix permanent neuves et occasions

«Un contact direct, des conseils personnalisés dans un garage à taille humaine»

Rue du Progrès 90 - La Chaux-de-Fonds
032 913 10 77 - www.garage-avenir.ch 132-253507

HONDA The Power of Dreams

Vous n'avez plus qu'à choisir...

NEW JAZZ

NEW CIVIC

Leasing à 3.9% + prime de 3'000.-

Garage des Eplatures, Haag SA - Bd des Eplatures 25, La Chaux-de-Fonds

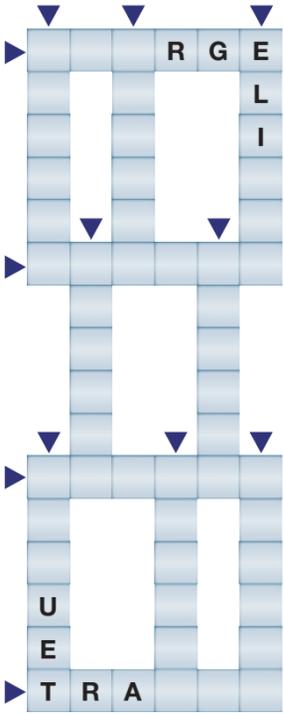
132-251623

14 MAGAZINE

Mosaïque

Composez des mots de six lettres en combinant les séries de trois lettres.

FIT	UET	TRE	URE
RGE	SOR	MUG	RCE
OLU	CON	MUE	ORT
TRA	CLE	ECO	REV
ELI	EIL	IRE	IMP
SLI	SAM	XIR	EDI



D'un bout à l'autre

Grâce à l'indice ci-dessous, retrouvez 5 mots que vous placerez dans la grille, sachant qu'ils ont tous la même terminaison.

Définition du 1 : congé militaire

- 1 P [] [] [] [] [] []
- 2 D [] [] [] [] [] []
- 3 F [] [] [] [] [] []
- 4 G [] [] [] [] [] []
- 5 T [] [] [] [] [] []

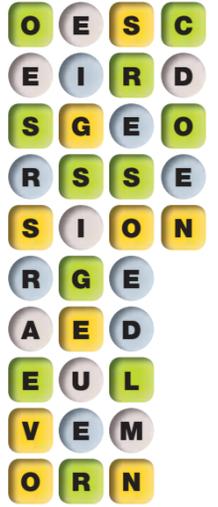
Mots casés

Quand chaque mot aura trouvé sa place dans la grille, alors apparaîtra le mot caché dans les cases grisées.

- | | | | |
|------------------|------------------|------------------|------------------|
| 2 LETTRES | EST | ETES | ISARD |
| AL | LIE | ILOT | LEROT |
| EU | MON | IVRE | LEVRE |
| II | NEE | OSEE | MAERL |
| IS | NEM | ROTE | PERTE |
| NA | ONU | SUEE | SASSE |
| OU | OSE | TARO | VELUE |
| SE | PIN | TRIO | 6 LETTRES |
| ST | TEL | TROT | ECALER |
| US | TGV | UREE | EDITEE |
| VU | USA | 5 LETTRES | ERGOTS |
| 3 LETTRES | 4 LETTRES | ACERE | OTARIE |
| AIL | ATRE | ANTRE | STOPPE |
| EOR | BRAS | ELLES | 7 LETTRES |
| ERE | ERRE | ERSES | ASSIDUE |

Grille inachevée

Complétez cette grille de mots croisés en utilisant toutes les lettres qui vous sont proposées. Ouvrez bien l'œil !



Big bazar

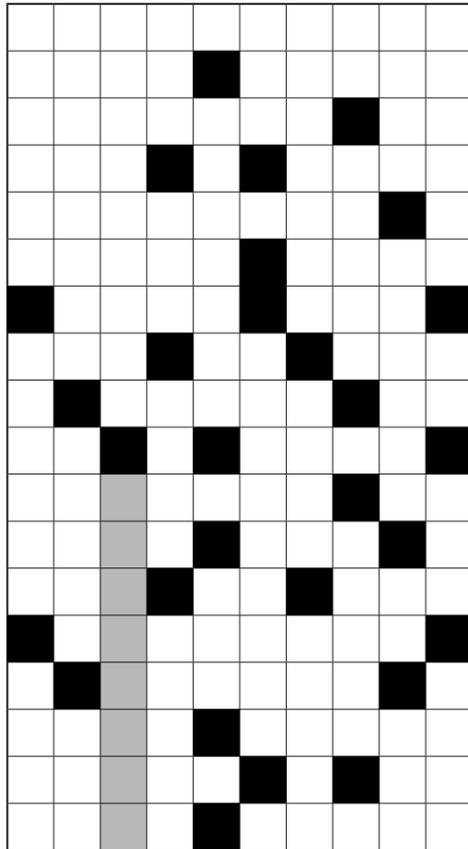
Reconstituez trois mots de huit lettres sachant que les lettres doivent se toucher et qu'elles ne peuvent être utilisées qu'une seule fois pour un même mot.



Plus une...

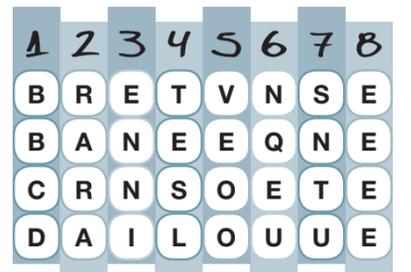
A chacun des mots, ajoutez la lettre proposée pour en former un nouveau.

- REGIE C → [] [] [] [] [] [] [] []
- DANSE D → [] [] [] [] [] [] [] []
- CUIRE E → [] [] [] [] [] [] [] []
- PERTE X → [] [] [] [] [] [] [] []
- CRAIE F → [] [] [] [] [] [] [] []



Méli-mélo

Reconstituez quatre mots de huit lettres en prenant une lettre de chaque colonne. Attention ! L'ordre horizontal des lettres doit être conservé.



Chiffres & lettres

Deux jeux en un... et seulement deux minutes pour trouver les bonnes réponses !
1- Retrouvez un mot de neuf lettres.
2- Arrivez au bon compte en combinant tous les chiffres.



Solutions

GRILLE INACHEVÉE :
CERISIER - FILATURE - RÉCLAMER
BIG BAZAR :
Gierge - Dedans - Breveté - Ecurie - Expert - Farde
PLUS UNE :
BRELOQUE - BRIÈVETÉ - CANTONNÉ - DANSEUSE
MÉLI-MÉLO :
PERME - DERME - FERME - GERME - TERME
D'UN BOUT À L'AUTRE :
300 / 3 = 110
165 X 2 = 330
195 - 30 = 165
15 X 13 = 195
18 + 12 = 30
ESPÉRANCE
(Une solution possible)
CHIFFRES & LETTRES :





AVIATION

Swiss drague Genève

Six nouvelles destinations au départ de Genève, engagement de 150 collaborateurs, toujours à Genève... La compagnie aérienne Swiss veut reconquérir le marché romand.

PAGE 18

L'ACTU

SUISSE | MONDE | ÉCONOMIE

ASSURANCE MALADIE La commission des Etats adopte un compromis pour le remboursement des primes excessives. Fribourg et Valais mécontents.

Une solution pas si équitable

BERNE
CHRISTIANE IMSAND

«Il n'y a pas de solution 100% équitable. Nous avons adopté la formule proposée par les cantons. C'est le meilleur compromis possible», avouait, hier, la présidente de la commission de la santé du Conseil des Etats, Christine Egerszegi (PLR, AG). L'enjeu est la restitution des primes excessives payées par les assurés de certains cantons pendant plusieurs années.

Il est prévu de rembourser près de 800 millions de francs, soit seulement la moitié du montant payé en trop depuis 1996. Cette atténuation de la facture est généralement admise. Par contre, les modalités de la restitution restent en travers de la gorge de plusieurs cantons. Le Valais et Fribourg se sentent préterités.

Le remboursement était en danger...

La controverse dure depuis plusieurs années. Début 2013, le projet de remboursement avait failli passer à l'as. Il a été remis sur le métier en raison de la révolte des principaux intéressés. La solution retenue fait passer à la caisse les assurés, les assureurs et la Confédération, à raison de 266 millions de francs chacun. Le remboursement se fera en trois ans.

Selon Christine Egerszegi, les bénéficiaires seront les assurés des cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, Tessin et Zurich. A titre d'exemple, chaque assuré genevois a payé en moyenne 950 francs de trop sur l'ensemble de la période considérée.



La nouvelle formule des remboursements des primes maladie fait grincer des dents sur plusieurs points. ARCHIVES DAVID MARCHON

Concrètement, les assurés n'ayant pas payé suffisamment de primes passeront deux fois à la caisse. D'une part, ils ne recevront plus ou pas complètement la ristourne de 50 francs par année liée à la taxe sur le CO₂. D'autre part, ils seront mis à contribution par les assureurs, qui payeront leur part en puisant dans leurs réserves ou en

prélevant chez les assurés un supplément unique de 33 francs.

Tous à la caisse

C'est le premier point de litige. Selon la porte-parole de Santé-suisse, Sylvie Durrer, le supplément de prime sera facturé à tous les assurés, donc aussi à ceux qui auraient trop payé par le

passé. N'est-ce pas une façon de reprendre d'une main ce que l'on donne de l'autre? «Non», répond-elle. «Au final ils recevront davantage que le supplément de 33 francs.» Selon elle, cette formule est admissible, car tout le système repose sur des moyennes. «Or, il est possible que les assurés d'une caisse aient trop payé et pas ceux d'une autre.» Et de rap-

peler qu'il n'y a pas de solution complètement équitable, puisque le Vaudois ou le Neuchâtelois qui vient de déménager dans un canton astreint au remboursement devra lui aussi passer à la caisse. «C'est une solution politique à un problème politique.»

Deuxième point de litige: la période considérée. Le calcul des primes payées en trop portera

sur les douze ans précédant l'entrée en vigueur de la future loi fédérale sur la surveillance de l'assurance maladie, soit 2002-2015, et non sur la période débutant avec l'entrée en vigueur de la loi actuelle sur l'assurance maladie, soit 1996-2015. Retenue par huit voix contre quatre en commission, cette solution fait basculer certains cantons dans le camp des perdants. C'est le cas de Fribourg, au grand dam du sénateur Urs Schwaller (PDC), membre de la commission. «Si on veut régler le passé, il n'y a aucune raison de ne pas prendre en considération l'ensemble de la période», s'indigne-t-il. Il défendra en plénum une proposition visant à prendre 1996 comme point de départ.

Du simple au double pour Fribourg et le Valais

L'enjeu financier est considérable. Avec la formule de la commission, Fribourg devra rembourser 57 millions de francs, alors que si la période retenue pour la compensation est 1996-2013, il recevrait 23 millions. Dans le cas du Valais, il n'y a pas de basculement dans le camp des perdants, mais la solution adoptée en commission alourdit considérablement la facture. Le montant de la rétrocession passe de 78 millions à 141 millions de francs, selon que l'on parte de 1996 ou de 2002.

La discussion s'annonce tendue au Parlement. La socialiste genevoise Liliane Maury-Pasquier la défend, au nom du réalisme politique. «C'est la moins mauvaise des solutions», souligne-t-elle. «Il est important de procéder à ce remboursement si l'on veut que les citoyens ne perdent pas confiance dans les institutions.»

MÉDIAS Le vice-président de l'UDC reprend 20% du capital-actions et devient co-proprétaire du quotidien bâlois.

Blocher assure ne pas vouloir politiser la «Basler Zeitung»

Christoph Blocher devient officiellement copropriétaire de la «Basler Zeitung» (BaZ). Il reprend, avec sa société financière Robinvest, 20% du capital-actions de BaZ Holding à Medien-Vielfalt Holding (MVH). Le groupe souhaite intégrer le conseiller national UDC zurichois au conseil d'administration, a communiqué le journal bâlois.

L'ancien conseiller fédéral va verser 306 000 francs à MVH pour obtenir la part de 20% des actions de la BaZ Holding, a annoncé Tito Tettamanti, actionnaire majoritaire de MVH, dans une interview accordée à la «Basler Zeitung» (BaZ). En contrepartie, Robinvest va reprendre un prêt de 40 millions de francs accordé par MVH à BaZ Holding.

Christoph Blocher a joué un rôle important dans l'assainissement du groupe de presse de la BaZ, rappelle Tito Tettamanti. Il a désormais droit à une part du bénéfice que l'entreprise compte réaliser, souligne l'investisseur tessinois. Et d'ajouter que la proposition de vente de 20% émane de MVH.

«Chiffres noirs»

Le principal intéressé prévoit la fin de l'assainissement du groupe de presse bâlois pour la fin de l'année. Christoph Blocher s'attend à un retour dans les chiffres noirs pour l'année en cours: «La BaZ doit de nouveau être bénéficiaire l'an prochain.»



Christoph Blocher dit «vouloir garantir l'indépendance du journal». KEYSTONE

Selon lui, la BaZ se trouve à présent dans une situation favorable: «Les liquidités sont de nouveau en

ordre.» Le groupe n'a plus de dettes bancaires et sa caisse de pension est assainie, souligne-t-il.

Christoph Blocher affirme ne pas vouloir influencer la ligne éditoriale de la BaZ. «Mon but est de garantir l'indépendance du journal face aux grands éditeurs et de contribuer ainsi à la diversité de la presse.»

La formule actuelle de la BaZ satisfait le Zurichois. Le rédacteur en chef du journal n'est autre que le biographe de Christoph Blocher, Markus Somm, ancien rédacteur en chef adjoint de la «Weltwoche», magazine proche de l'UDC. «Les pages d'actualité suisse donnent le ton dans tout le pays», affirme le politicien, qui ne souhaite toutefois pas en faire un journal de l'UDC, selon ses dires.

En février 2010, la famille d'éditeurs Hagemann avait ven-

du le groupe à Tito Tettamanti et à l'avocat Martin Wagner. Lorsqu'en 2010, les deux hommes ont nommé rédacteur en chef Markus Somm, la mainmise de Christoph Blocher a commencé à être évoquée avec insistance.

En novembre 2010, Tito Tettamanti a revendu une part à l'ancien patron de la compagnie aérienne Moritz Suter. Mais celui-ci a jeté l'éponge après une année et cédé ses actions à l'une des filles de Christoph Blocher, Rahel. Peu après, elle revendait à son tour cette part à la holding de Tito Tettamanti. Dans l'opération, Christoph Blocher est apparu lui-même pour la première fois ouvertement, avec une garantie de déficit. ● ATS

PÉRÉQUATION FINANCIÈRE Genève, Zurich et Bâle-Campagne mal lotis.

Coup de pouce supplémentaire pour Berne, Neuchâtel et le Jura

Comme chaque année, les nouveaux chiffres de la péréquation financière apportent leur lot de bonnes et mauvaises nouvelles. Genève paiera davantage en 2014 qu'en 2013, Vaud moins. Parmi les cantons qui recevront plus de moyens figurent Berne, Neuchâtel et le Jura alors que la manne sera moindre pour Fribourg et le Valais.

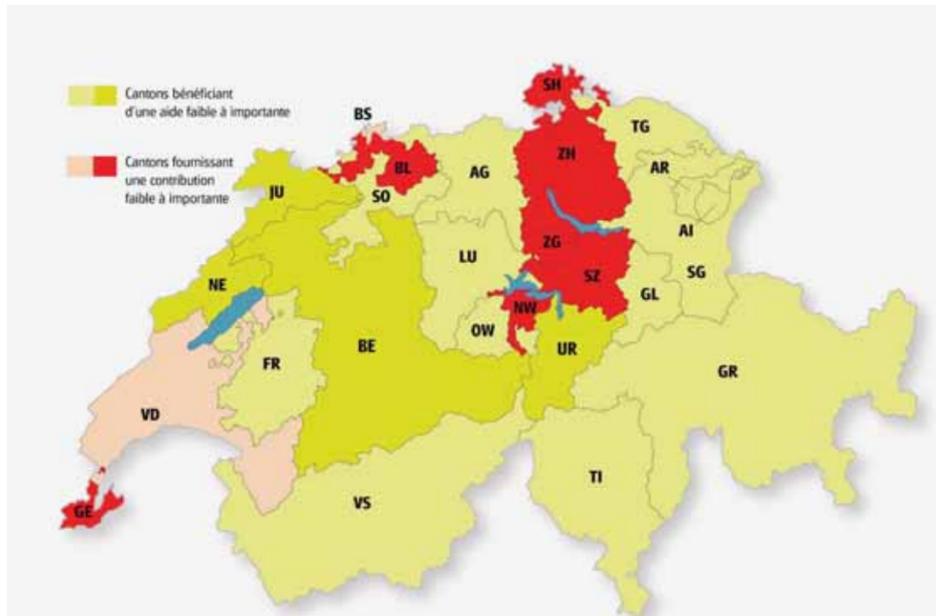
Selon les chiffres publiés, hier, par l'Administration fédérale des finances, les Genevois s'acquitteront d'une facture de 270,3 millions de francs, soit 12,9 millions de plus. La «douloureuse» baissera en revanche de 3,5 millions pour les Vaudois, à 50,1 millions.

Berne (+68 millions, à 1,232 milliard), Neuchâtel (+22,2, à 191,4 millions) et le Jura (+ six millions, à 165,7 millions) disposeront d'un coup de pouce supplémentaire. Les aides seront en revanche réduites pour Fribourg (-20,4 millions, à 443,1 millions) et pour le Valais (-11,6 millions, à 513,4 millions).

Bâle-Campagne est riche

Changeant de camp au fil des années, Bâle-Campagne sera à nouveau considéré comme un canton à fort potentiel de ressources amené à mettre la main au porte-monnaie pour aider les autres. En raison de sa participation au fonds pour les cas de rigueur, il doit déjà s'acquitter d'une facture de 3,2 millions cette année.

Mais sa participation prendra l'ascenseur pour passer à 11,8 millions. Soupe à la grimace pour cinq autres cantons «riches»: comme Genève, Schwyz, Nidwald, Zoug (le plus



gros contributeur par tête d'habitant) et Schaffhouse devront verser davantage.

En revanche, Zurich (le plus gros contributeur en chiffres absolus) et Bâle-Ville ne paieront pas autant qu'en 2013. Bien que considéré comme canton à fort potentiel de ressources, le Tessin continuera à profiter de la péréquation, car ses versements sont nettement inférieurs aux compensations reçues pour charges excessives.

Ecart moindre

D'une manière générale, l'écart entre le canton le plus riche (ZG, tendance à la baisse) et le plus pauvre (UR, tendance à la hausse) s'est resserré. Entre les deux, quatre cantons riches et onze cantons pauvres ont vu leur indice des ressources aug-

menter, alors cinq cantons riches et quatre cantons pauvres l'ont vu diminuer.

Les plus fortes améliorations ont été enregistrées à Appenzell Rhodes-Extérieures, Obwald et dans les Grisons, les reculs les plus marqués Bâle-Ville, Zoug et Neuchâtel (-3,3 points).

Trois fonds

La péréquation repose sur trois fonds. Le premier vise à aider les cantons «pauvres». Les cantons «riches» verseront 1,508 milliard de francs (+0,5%) et la Confédération 2,22 milliards (+1,1%). La part des premiers par rapport à la participation fédérale diminue à 67,9%, se rapprochant du minimum légal de 66,7 pour cent.

Un autre fonds (726 millions), financé entièrement par la Con-

fédération, sert à indemniser les cantons pour leurs charges excessives. La somme est répartie à parts égales entre facteurs géotopographiques et sociodémographiques. La baisse de quatre millions par rapport à 2013 est due à la diminution de 0,6% du niveau de prix.

Enfin, 359 millions (chiffre inchangé) sont versés pour les cas de rigueur liés à l'introduction de la nouvelle péréquation en 2008. Ce dernier fonds est cofinancé par les cantons (un tiers) et la Confédération (deux tiers).

La Conférence des directeurs cantonaux des finances se prononcera sur ces calculs le 20 septembre. Les chiffres pourront ensuite encore être modifiés, avant que le Conseil fédéral ne les adopte définitivement, à la fin de l'année. **ATS**

FEU BACTÉRIEN

Lutter grâce à des OGM?

Le recours aux organismes génétiquement modifiés (OGM) doit être envisagé pour lutter contre le feu bactérien, estime Daniel Hofmann, de la coopérative agricole Fenaco. Cet expert en arboriculture participe à un congrès international sur cette grave maladie des arbres fruitiers, qui s'est ouvert, hier, pour trois jours à Zurich.

Ces dernières années, plusieurs tonnes de miel ont dû être détruites, car des traces de streptomycine, un antibiotique antibactérien, y ont été découvertes. Les spécialistes s'accordent sur le fait qu'une stratégie de lutte sans antibiotiques doit être développée au plus vite, déclare Daniel Hofmann.

Par contre, ils divergent sur la question des OGM. L'expert de la Fenaco est d'avis qu'il ne doit «pas y avoir de tabous», au moins au niveau de la recherche: des solutions transitoires – comme des arbres génétiquement modifiés pour résister à la maladie ou la sélection transgénétique – doivent aussi être étudiées et testées. Or, sur ce point, la politique et les consommateurs entravent la recherche, estime-t-il.

Vingt ans

Avec les méthodes de sélection naturelle, il faut compter une vingtaine d'années pour obtenir une variété de pommes ou de poires commercialisable, affirme de son côté David Szalatnay, de la station d'arboriculture Strickhof, à Winterthur (ZH). «Mais avec la stratégie de lutte menée actuellement par la Confédération et les cantons, il est déjà possible de vivre avec le feu bactérien.»

Pour éviter la propagation de la maladie, les producteurs de fruits doivent continuellement contrôler les arbres et éliminer tout arbre infecté. Si le danger de feu bactérien est élevé, ils utilisent des produits phytosanitaires ou la

streptomycine. L'an dernier, des producteurs du canton de Zurich ont en outre fait de bonnes expériences avec une levure, qui représente une solution non toxique.

La maladie touche les pommiers et les poiriers. Elle a été constatée pour la première fois en Suisse en 1989. En 2007, une forte épidémie a contaminé plus de 100 hectares d'arbres fruitiers. Un grand nombre d'arbres hautes tiges ont dû être arrachés, rappelle l'Agroscope.

La Suisse orientale, Thurgovie en tête, est la plus touchée. Mais les vergers romands, notamment valaisans, ne sont pas épargnés.

Génome décodé

Les chercheurs suisses jouent un grand rôle dans la lutte contre la maladie. En 2010, ils ont par exemple réussi à décoder le patrimoine génétique de la bactérie responsable du feu bactérien. Pour Daniel Hofmann, un renforcement du réseau international est indispensable, le feu bactérien ne connaissant pas de frontière. «Il est grand temps de regrouper les efforts de la recherche, de l'industrie phytosanitaire, mais aussi de toute la filière fruitière, des sélectionneurs, pépiniéristes et producteurs aux distributeurs.» **ATS**



En 2007, le feu bactérien a détruit de nombreux arbres fruitiers en Suisse. KEYSTONE

BÂLE

Violence multirécidiviste de retour au tribunal

Un homme de 56 ans, déjà condamné à trois reprises pour des délits d'ordre sexuel, comparait à nouveau devant les juges depuis hier, à Bâle. Il est accusé d'avoir drogué trois femmes afin d'en abuser. Interné en 1999, il avait obtenu un assouplissement de sa peine et avait pu emménager dans un appartement en août 2011. La troisième victime avait porté plainte après s'être réveillée nue dans le lit du prévenu. Ce dernier lui aurait dit qu'elle s'était elle-même dévêtue. La victime avait rencontré le prévenu dans un café et il l'avait invitée à manger une fondue chez lui. Les deux autres femmes ont fait un récit similaire. L'homme leur a offert à boire, mais elles n'ont plus aucun souvenir des événements. **ATS**

ALIMENTATION

Pas de liste noire pour les restaurants

La Suisse ne se dotera pas de liste noire de restaurants à l'hygiène douteuse. La commission de la santé publique des Etats a définitivement écarté l'idée dans la loi sur les denrées alimentaires. **ATS**

ESPIONNAGE Acculé, l'ex-consultant américain multiplie les demandes. Berne pourrait en recevoir une.

Peu de chances d'asile en Suisse pour Snowden

Edward Snowden est un homme aux abois. L'ex-consultant du renseignement américain n'a peut-être pas eu pleinement conscience du risque personnel qu'il encourait en révélant l'ampleur du programme de surveillance électronique des Etats-Unis. Plus dur est le retour aux réalités. Sa recherche désespérée d'un pays d'accueil montre à quel point il est isolé.

Après plusieurs jours d'incertitude passés dans un aéroport de Moscou, il a annoncé, hier, qu'il renonçait à déposer une demande d'asile en Russie. Si l'on en croit le site Wikileaks, il aurait par contre tenté sa chance dans une vingtaine d'autres pays, dont la Suisse. L'Office fédéral des réfugiés n'avait pas connaissance, hier, d'une telle requête. Par contre, on peut d'ores et déjà affirmer qu'elle aurait peu de chances d'aboutir, compte tenu des problèmes légaux et politiques qu'elle suscite.

Le sujet a déjà été soulevé publiquement lors de la dernière session parlementaire. A l'occasion de la traditionnelle heure des questions, le conseiller national

Balthasar Glättli (Vert, ZH) avait demandé au Conseil fédéral si la Suisse était prête à accueillir Edward Snowden. Le gouvernement a répondu le 17 juin qu'il ne s'exprimait pas sur les chances de succès d'une demande d'asile hypothétique. «Si Edward Snowden déposait une demande d'asile en Suisse, elle serait traitée par les instances compétentes et conformément en droit en vigueur», a-t-il indiqué succinctement.

Une demande simultanée n'est pas gage de succès

Les membres des commissions des institutions politiques, en charge de l'asile, sont plus bavards. Ils ne cachent pas leur scepticisme. La conseillère nationale Cesla Amarelle (PS, VD) rappelle que l'accord de Dublin, qui a été ratifié par la Suisse, empêche les demandes multiples. Seul le premier pays saisi d'une demande d'asile a la compétence de la traiter. Une demande simultanée dans 20 pays n'est donc pas un gage de succès.

Par ailleurs, Edward Snowden devrait se rendre en Suisse pour



Pour l'instant, Edward Snowden est bloqué à l'aéroport de Moscou... KEYSTONE

déposer sa demande d'asile puisqu'il n'est plus possible de le faire dans une ambassade à l'étranger depuis la dernière révision de la loi sur l'asile. «Sur le fond, la situation n'est pas assez claire pour qu'on puisse dire d'emblée si sa demande serait recevable ou non», note Cesla Amarelle. «En revanche, on devrait s'interroger sur le principe de non-refoulement, compte tenu de la justice d'exception pratiquée par les Etats-Unis.»

Pour le sénateur fribourgeois Urs Schwaller, cet argument ne tient pas la route, car il n'y a pas encore eu de jugement. «A ce que je sache, ni la vie, ni la santé d'Edward Snowden ne sont menacées», souligne-t-il. «Le droit d'asile ne peut pas être invoqué pour se soustraire à une procédure pénale. Sinon, ce serait la porte ouverte à des dizaines de milliers de requêtes.»

C'est aussi l'avis de l'UDC zurichois Hans Fehr. Selon lui, l'octroi de l'asile à Edward Snowden serait

un simple coup médiatique. De l'avis général, le contexte actuel est en outre particulièrement défavorable à une telle manœuvre, compte tenu des tensions entre la Suisse et les Etats-Unis. «Si même un pays puissant comme la Russie se sent tenu de fixer des conditions à l'accueil d'Edward Snowden, je doute que ce soit dans l'intérêt de la Suisse de le protéger», relève Urs Schwaller.

Plusieurs pays refusent

Selon le porte-parole du Kremlin, l'informaticien américain aurait renoncé à une demande d'asile en Russie après avoir pris connaissance des conditions fixées par Vladimir Poutine. Ce dernier a déclaré, lundi, qu'il ne pouvait rester que s'il cessait «ses activités visant à faire du tort» aux Etats-Unis. De leur côté, l'Allemagne, la Pologne, l'Inde, la Norvège, le Brésil, l'Espagne et les Pays-Bas, notamment ont annoncé, hier, avoir rejeté la demande d'asile d'Edward Snowden. La Bolivie et le Venezuela, eux, sont en attente. **BERNE, CHRISTIANE IMSAND**

LE CAIRE Ambiance toujours tendue sur la place Tahrir envahie par des milliers de manifestants.

En embuscade, ElBaradei propulsé chef de file des opposants en Egypte

Mohammed ElBaradei, l'ex-chef de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), a été désigné hier par l'opposition pour préparer la transition politique en Egypte. De leur côté, les Frères musulmans, le parti du président Mohamed Morsi, ont appelé leurs partisans à descendre dans la rue en cas de putsch militaire.

Le «Front du 30 juin», qui rassemble les plus importants partis et mouvements hostiles au président Morsi, a déclaré dans un communiqué que Mohammed ElBaradei serait sa «voix». Le Front «confie à Mohammed ElBaradei la responsabilité d'assurer l'exécution des revendications du peuple et de préparer un scénario visant à réaliser la feuille de route (de l'opposition) pour une transition politique», indique le texte.

Le mouvement Tamarrod (rébellion en arabe), à l'origine des manifestations de ces derniers jours, et d'autres groupes issus de la société civile égyptienne ainsi que des partis politiques laïcs comme celui de Mohammed ElBaradei, al-Dostour, en font partie.

Prix Nobel de la paix 2005 pour son travail au sein de l'AIEA, Mohammed ElBaradei était revenu en Egypte en 2010 pour s'opposer au régime d'Hosni Moubarak. Il avait ensuite soutenu le soulèvement contre l'ex-raïs, puis s'était positionné comme une des figures de proue de la mouvance laïque et libérale, la même qui réclame au-



Sur la place Tahrir au Caire, des dizaines de milliers de personnes ont à nouveau convergé pour protester contre la politique de Morsi. KEYSTONE

jourd'hui le départ de Mohamed Morsi et l'organisation d'une présidentielle anticipée.

Le spectre de 1952

Le Parti pour la liberté et la justice (PLJ), l'aile politique des Frères musulmans, a demandé dans la journée à ses partisans à descendre dans la rue en cas de tentative de coup d'Etat militaire, comparant la situation actuelle à la prise de pouvoir par le colonel Nasser en 1952.

«Il s'agit d'un moment critique dans l'histoire de l'Egypte», a déclaré le porte-parole du PLJ, Mourad Ali, se référant à l'année où Gamal Abdel Nasser et son Mouvement des officiers libres ont renversé le roi Farouk et instauré un régime militaire qui a duré soixante ans.

«Les Egyptiens sont parfaitement conscients du fait que certains tentent de replonger le pays dans l'histoire et dans la dictature», a ajouté Mourad Ali.

L'armée, elle, a campé sur ses positions, l'état-major ayant donné lundi 48 heures aux partis politiques pour s'entendre sur un partage du pouvoir, faute de quoi elle présentera sa propre feuille de route.

Après un premier entretien lundi, le président Morsi a à nouveau rencontré hier le chef d'état-major, le général Abdel Fattah al-Sissi, en présence du

premier ministre Hicham Kandil. Mais rien n'a filtré des entretiens.

Démissions en cascade

Plus les heures passaient hier, plus le président Morsi apparaissait isolé, lâché par cinq ministres et son propre porte-parole.

Le ministre des Affaires étrangères, Mohammed Kamel Amr, a annoncé son départ, rejoignant quatre autres ministres, dont celui du Tourisme, démissionnaires depuis la veille. Mohammed Kamel Amr est le plus important membre du cabinet à s'être retiré. Dans la foulée, le porte-parole de la présidence Ehab Fahmi et le porte-parole du gouvernement, Alaa al-Hadidi, ont également quitté leur poste.

Infligeant un revers supplémentaire au président, la jus-

tice a ordonné la réintégration du procureur général, Abdel Méguid Mahmoud, nommé sous Moubarak, que Mohamed Morsi avait limogé en novembre par décret présidentiel.

Sécurité renforcée au Caire

Sur la place Tahrir au Caire, où des dizaines de milliers de personnes ont à nouveau convergé, l'ambiance restait tendue, a constaté un journaliste de l'AFP. Des effectifs de police supplémentaires ont été déployés dans la capitale.

La plupart des entreprises sont restées fermées. Les rues quasi-désertes contrastaient avec l'habituelle activité de la mégapole.

Au moins seize personnes ont été tuées en Egypte en marge des manifestations de ces derniers jours. ● ATS-AFP

FRANCE

La ministre de l'Ecologie limogée



Delphine Batho KEYSTONE

Le président socialiste François Hollande a mis fin hier aux fonctions de la ministre de l'Ecologie Delphine Batho. Cette dernière avait qualifié le matin même le projet de budget 2014 de la France de «mauvais» parce qu'il réduisait de 7% ses crédits. Elle sera remplacée au gouvernement par Philippe Martin.

Mme Batho, membre du parti socialiste, qui avait été convoquée par le premier ministre Jean-Marc Ayrault, est le premier ministre limogé par le président Hollande depuis son élection en mai 2012. Elle sera remplacée par un député socialiste, Philippe Martin. ● ATS-AFP

ACCIDENT

Le corps d'un pilote de planeur retrouvé

Le pilote suisse d'un moto-planeur a été retrouvé mort hier matin en France, dans les Alpes-de-Haute-Provence, par une patrouille de gardes forestiers. Le Zurichois de 56 ans était porté disparu depuis une semaine. ● ATS-AFP

UKRAINE

L'annonce d'un viol provoque des émeutes

Des centaines de personnes ont attaqué hier le poste de police d'un village d'Ukraine après qu'une jeune femme a accusé deux policiers de l'avoir violée avec la complicité d'un chauffeur de taxi. La colère des habitants a été provoquée par le refus des autorités d'interpeller l'un des deux policiers. ● ATS-AFP



Mohammed ElBaradei. KEYSTONE

LONDRES

La maternité de Kate assaillie

Photographes et cameramen ont commencé à prendre position lundi à Londres devant l'hôpital St Mary où doit prochainement accoucher Kate, l'épouse du prince d'Angleterre William. Aux dires de Buckingham, l'enfant est attendu à la mi-juillet.

Mais des rumeurs, selon lesquelles il pourrait naître plus tôt, ont commencé à circuler ces derniers jours dans la presse et sur les réseaux sociaux. L'arrivée d'une première équipe de télévision lundi matin devant la maternité a donné le coup d'envoi de la mobilisation: plusieurs dizaines de photographes et de cameramen l'ont rejointe dans la journée, avec trépieds et escabeaux, pour sécuriser leurs emplacements. ● ATS-AFP

EUROPE

La présidente du Front national est poursuivie pour «incitation à la haine raciale».

Les eurodéputés lèvent l'immunité de Marine Le Pen

Le Parlement européen, réuni en séance plénière à Strasbourg, s'est prononcé hier en fin de matinée pour la levée de l'immunité parlementaire de Marine Le Pen, ce qui pourrait conduire au renvoi en correctionnelle de la présidente du Front national. Celle-ci est poursuivie pour «incitation à la haine raciale» après des propos tenus en décembre 2010 lors de la campagne interne pour la présidence du parti d'extrême droite.

Lors d'une réunion publique à Lyon, fief de son rival d'alors, Bruno Gollnisch, Marine Le Pen avait établi une comparaison entre les prières de rue de certains musulmans en France et l'occupation allemande. Le Mrap et le Collectif contre l'islamophobie

en France (CCIF) avaient porté plainte. La candidate à l'Élysée s'estime poursuivie «pour avoir osé dire ce que tous les Français pensent. À savoir que les prières de rue – dont je leur indique d'ailleurs qu'elles continuent à se dérouler sur le territoire français – sont une occupation», a-t-elle argué le 1er juillet sur LCI.

Espoir d'un non-lieu

La levée de l'immunité parlementaire de Marine Le Pen ne préjuge pas de l'issue des poursuites. Le règlement intérieur du Parlement européen précise que celui-ci «ne se prononce en aucun cas sur la culpabilité ou la non-culpabilité du député ni sur l'opportunité ou non de le poursuivre au pénal». La présidente du



Marine Le Pen. KEYSTONE

FN assure désormais espérer un non-lieu. Si elle est renvoyée en correctionnelle, elle s'emploiera à transformer son procès en tri-

bune politique et demandera la relaxe. Le délit d'incitation à la haine raciale est passible d'un an de prison ou de 45 000 euros d'amende. Une peine complémentaire d'inéligibilité d'une durée maximale de cinq ans peut être prononcée par le tribunal. «Une simple amende peut être assortie d'une peine d'inéligibilité», précise un avocat pénaliste. En cas de condamnation définitive à une peine d'inéligibilité – très peu probable en l'espèce, mais qui ne peut être exclue –, la présidente du FN se verrait déchu de ses mandats et perdrait le droit d'en briguer de nouveau pendant le délai fixé par la justice. Certes, une éventuelle condamnation pénale ne deviendrait définitive qu'une

fois épuisées toutes les voies de recours – appel, cassation –, ce qui prendrait probablement entre trois et quatre ans. Mais une condamnation à une peine d'inéligibilité par le tribunal de grande instance de Lyon ferait peser une épée de Damoclès sur la possibilité, pour Marine Le Pen, de se présenter à la présidentielle de 2017.

Dans le passé, deux autres députés européens FN avaient vu leur immunité parlementaire levée, Jean-Marie Le Pen et Bruno Gollnisch. Le premier a été plusieurs fois condamné, dont une fois à une peine d'inéligibilité, mais la Cour de cassation a finalement annulé la condamnation du second. ● GUILLAUME PERRAULT - Le Figaro

18 ÉCONOMIE

Le chiffre du jour

5 milliards de francs: le chiffre d'affaires généré par Swiss en 2012. La compagnie emploie 8060 collaborateurs et fait partie du groupe Lufthansa et de Star Alliance.

AVIATION Six nouvelles destinations, engagement de 150 collaborateurs à Genève... La compagnie helvétique veut reconquérir le marché romand.

Swiss déploie davantage ses ailes au départ de Genève

GÈNÈVE
SARA SAHLI

La baie vitrée surplombe le tarmac de l'Aéroport international de Genève. Un des neuf avions de la flotte genevoise de la compagnie rouge à croix blanche gagne le ciel. «Le renforcement de notre engagement en Suisse romande n'était pas une promesse vide», affirme Rainer Hiltbrand, directeur adjoint responsable des opérations de Swiss international Air Lines (SWISS), depuis l'autre côté de la vitre qui donne sur la piste de Cointrin. Un certain scepticisme planait, six mois plus tôt, quand le transporteur helvétique annonçait sa volonté de déployer davantage ses ailes sur le marché romand. La filiale de Lufthansa a confirmé hier un tournant depuis son retour à Genève en 2006.

Six nouvelles destinations dès cet automne, développement de sa base genevoise avec la création de 150 emplois dans la région, nouveau modèle tarifaire à bas prix pour ses vols au départ de Genève, élection d'une nouvelle équipe commerciale genevoise indépendante de Zurich... Swiss veut marquer une étape dans sa réconciliation avec sa clientèle du bout du lac après sa désertion de Genève en 1996 pour rapatrier son hub à Zurich.

Six nouvelles destinations

Reste qu'en quittant la plateforme aéroportuaire genevoise, la compagnie helvétique a laissé le champ libre à EasyJet d'y prendre son envol. Un pari réus-



La compagnie Swiss renforce sa base à l'aéroport de Genève. KEYSTONE

si du low-cost qu'a fait Cointrin avec le transporteur britannique, qui compte aujourd'hui 5,6 millions de voyageurs (42% du marché) depuis sa base genevoise. Son concurrent suisse lui emboîte le pas avec deux millions de passagers (15,2% du marché) transportés l'année passée depuis Genève.

La séduction des voyageurs franco-romands (20% de la clientèle de Swiss vient de France voisine) passera aussi par une extension du réseau de destinations. Swiss ouvre six nouvelles routes au départ de Genève dès octobre: Stockholm (4x par semaine), Oslo (3x), Londres Gatwick (3x), Göteborg (2x), Belgrade (2x), Marrakech (2x). Soit au total 24 destinations non-stop.

Markus Schmid, le directeur de Swiss en Suisse romande, croit au potentiel des pays scandinaves pour attirer les skieurs. «Quant à Belgrade, les négociations de la Serbie pour rejoindre l'UE génèrent déjà d'importants mouvements diplomatiques».

Marrakech devrait enfin attirer «les nombreux Suisses et Français qui ont acquis des biens immobiliers au Maroc».

Swiss inaugurera également le 25 juillet une liaison directe Genève - Saint-Petersbourg (2x par semaine). Cette nouvelle destination de l'aéroport devrait satisfaire les touristes et une clientèle d'affaire.

La flotte de Swiss ne s'étendant pas à Genève, les périodes de rotation des avions seront allon-

gées et la fréquence de certaines destinations, comme Madrid, sera par contre revue à la baisse.

Important recrutement à Genève

La compagnie helvétique revient enfin l'organisation de sa structure. «Les pilotes vont encore à l'hôtel pour voler depuis Genève», explique Rainer Hiltbrand. Le personnel navigant, qui déplaçait depuis Zurich, sera désormais basé à Genève. Swiss a déjà reçu 500 candidatures pour les 150 postes qu'elle ouvre à Genève. «Le recrutement genevois n'entraînera aucune suppression d'emploi à Zurich», rassure le responsable des opérations de Swiss. Pour renforcer encore son ancrage romand, une équipe commerciale est engagée à Genève. Dès le 1er octobre, Lorenzo Stoll, actuellement directeur des ventes de Nestlé Waters (Suisse), occupera le poste de directeur général pour la Suisse romande. La nouvelle structure sera indépendante, ajoute Rainer Hiltbrand. «Elle ne sera pas guidée depuis Zurich».

Offre à 39 francs le vol

Pour réduire la distance dans le sillage du leader orange, Swiss mise sur une offre flexible et à bas coût, uniquement pour ses vols au départ de Cointrin. «Nous lancerons dès septembre deux nouvelles prestations personnalisées», explique Florian Dehne, qui dirige l'équipe de projet pour la base genevoise de la compagnie. «Avec le tarif Geneva Economy Flex, les clients peuvent réserver un aller simple entre Genève et une destination européenne dès 89 francs, la prestation inclus un bagage en soute». L'autre offre, Geneva Economy Light, est calibrée «pour ceux qui voyagent léger». Le tarif permet d'effectuer un trajet simple entre Genève et une destination européenne dès 39 francs, mais les passagers peuvent emporter un bagage à main uniquement et le billet n'est pas remboursable.

Si l'offre semble se calquer sur celle du spécialiste du low-cost, Swiss se défend de pratiquer le jeu de la sous-enchère pour remplir ses avions, dont le taux de remplissage est actuellement de 65%. «Nous ne faisons que répondre à une demande de notre clientèle romande et de France voisine. Swiss reste Swiss, une compagnie aérienne de qualité», répète Rainer Hiltbrand.

APPAREILS MÉDICAUX Medtronic veut fermer son site de Frauenfeld

Le fabricant américain d'appareils médicaux Medtronic va fermer sa filiale Medtronic-Invatec à Frauenfeld. 168 emplois sont menacés. Les employés du site thurgovien ont été informés, a indiqué à l'ats Eric Gasser, porte-parole de Medtronic, revenant sur une information du «St. Galler Tagblatt». Les 168 emplois seront supprimés par étapes d'ici fin juillet 2014. Une consultation est en cours. Les employés ont jusqu'au 26 juillet pour apporter des idées pouvant sauver l'usine de Frauenfeld. Le groupe, qui emploie actuellement 1200 personnes en Suisse, justifie sa décision par la situation sur le marché des techniques médicales, soumis à une concurrence grandissante et à une forte pression sur les prix.

ATS

FRAUDE FISCALE

Audition de l'ex-informaticien d'HSBC Hervé Falciani à l'Assemblée nationale



KEYSTONE

L'ex-informaticien de la banque HSBC Genève Hervé Falciani a décrit hier aux députés français, lors de son audition à huis clos à l'Assemblée nationale, une pratique «industrielle» de la fraude fiscale par son ancien employeur, a indiqué aux journalistes l'élu PS Yann Galut. Le parquet de Paris a ouvert en avril une information judiciaire sur les conditions dans lesquelles des milliers de contribuables français ont ouvert des comptes non déclarés en Suisse chez HSBC. L'existence de ces comptes avait été révélée grâce à la saisie en janvier 2009 de fichiers codés par la justice française chez Hervé Falciani. Il a été auditionné hier matin pendant deux heures par le rapporteur général du Budget Christian Eckert, puis pendant deux heures et demie par ses collègues socialistes Yann Galut et Sandrine Mazetier dans le cadre de l'examen du projet de loi sur la fraude fiscale actuellement en discussion au Parlement. Arrêté à Barcelone le 1er juillet 2012, Hervé Falciani, de nationalité franco-italienne, est accusé par la Suisse du vol des fichiers. Il est désormais en France sous protection policière.

INFORMATIQUE

Apple veut lancer la marque «iWatch»

Le groupe d'informatique Apple a déposé une demande d'enregistrement de la marque «iWatch» au Japon. Cette démarche alimente les spéculations sur le développement par le géant américain d'une montre multifonctionnelle compagne d'un smartphone. Swatch Group ne devrait être que marginalement touché. La demande d'enregistrement de marque iWatch a été déposée le 3 juin dans la catégorie des accessoires informatiques, et rendue publique par l'Office des brevets du Japon la semaine dernière. «Cette requête est en cours d'examen aux fins d'approbation, une procédure qui requiert en général environ quatre à cinq mois», a expliqué un fonctionnaire de l'organisme concerné.



INDICATEURS

Source: THOMSON REUTERS

iShare Cours sans garantie

INDICES		DJ Euro Stoxx 50	
SLI	1166.2 -0.2%	2603.2	-0.7%
Nasdaq Comp.	3433.4 -0.0%	FTSE 100	6303.9 -0.0%
DAX 30	7910.7 -0.9%	SPI	7300.9 -0.0%
SMI	7732.6 -0.1%	Dow Jones	14932.4 -0.2%
SMIM	1384.6 +0.2%	CAC 40	3742.5 -0.6%
		Nikkei 225	14098.7 +1.7%

Change	DEVICES		BILLETS		avec CHF 1 j'achète
	achat	vente	achat	vente	
Euro (1)	1.2206	1.2515	1.207	1.269	0.788 EUR
Dollar US (1)	0.9374	0.9612	0.9065	0.9905	1.009 USD
Livre sterling (1)	1.422	1.4581	1.38	1.502	0.665 GBP
Dollar canadien (1)	0.8901	0.9127	0.867	0.943	1.060 CAD
Yens (100)	0.9315	0.9551	0.901	1.003	99.70 JPY
Cour. suédoises (100)	13.9584	14.3548	13.64	14.86	6.72 SEK

Métaux	OR		ARGENT		PLATINE	
	achat	vente	achat	vente	achat	vente
Once/USD	1238.95	1254.95	19.21	19.71	1354.5	1379.5
Kg/CHF	37846	38346	5871	602.1	41389	42139
Vreneli 20.-	217	244	-	-	-	-

MARCHÉ SUISSE (cours en CHF)

SMI	2/7	préc.	haut (52 semaines)	bas (52 semaines)	AUTRES VALEURS	2/7	préc.	haut (52 semaines)	bas (52 semaines)
ABB Ltd N	20.54	20.72	22.10	15.47	Alpiq Holding N	115.30	115.80	159.50	104.50
Actelion N	5730	5700	6000	38.45	BC Bernoise N	228.50	230.00	264.75	226.00
Adecco N	54.55	54.40	57.50	39.29	BC du Jura P	62.65	62.65	68.55	59.50
CS Group N	25.70	25.93	29.32	15.59	BKW N	28.60	28.65	36.35	27.05
Geberit N	23940	23990	250.80	185.10	Cicor Tech N	2740	2780	3300	25.55
Givaudan N	124500	123400	129300	883.50	Clariant N	1345	1362	14.81	9.26
Holcim N	64.80	64.95	79.10	51.50	Feintool N	65.50	65.00	77.00	51.75
Julius Baer N	3721	3759	40.96	29.94	Komax	92.55	93.00	101.50	60.60
Nestlé N	62.50	62.55	70.00	56.50	Meyer Burger N	5.82	5.90	12.34	4.66
Novartis N	6745	6730	73.75	52.85	Mikron N	5.53	5.45	6.28	4.98
Richemont N	83.80	84.50	93.10	48.13	OC Oerlikon N	11.35	11.25	13.05	7.39
Roche PJ	235.70	234.60	258.60	164.00	PubliGroup N	120.00	116.80	155.99	112.00
SGS N	206600	206300	245000	177.00	Schweiter P	586.00	585.00	620.00	440.50
Swatch Grp P	518.00	521.50	602.00	341.70	Straumann N	142.50	142.00	143.90	97.90
Swiss Re N	6945	70.55	80.45	58.65	Swatch Grp N	90.15	90.50	103.80	60.00
Swisscom N	415.80	417.20	446.30	370.50	Swissmetal P	0.94	0.94	2.10	0.18
Syngenta N	373.80	369.40	416.00	312.60	Tornos Hold. N	4.09	4.07	8.15	3.90
Transocean N	45.64	46.08	54.70	40.18	Valiant N	82.85	80.00	106.20	74.35
UBS N	16.19	16.36	18.02	9.68	Von Roll P	1.40	1.39	2.40	1.30
Zurich FS N	247.70	248.00	270.90	207.70	Ypsomed	56.20	56.40	60.00	50.05

MARCHÉS ÉTRANGERS

	2/7	préc.	haut (52 semaines)	bas (52 semaines)		2/7	préc.	haut (52 semaines)	bas (52 semaines)
Autodesk (\$)	33.52	33.80	42.69	27.97	Movado (\$)	98.35	96.97	109.33	79.22
Baxter (\$)	69.67	70.06	73.95	53.23	Nexans (€)	36.45	37.51	43.17	30.15
Celgene (\$)	120.21	118.91	130.17	58.53	Philly Morris (\$)	87.50	87.53	96.72	82.11
Fiat Ind. (€)	8.60	8.69	9.80	8.17	PPF (€)	160.45	161.50	174.26	103.08
Johnson & J. (\$)	86.60	86.63	89.99	66.44	Stryker (\$)	64.27	64.43	70.00	50.05
LVMH (€)	126.10	127.35	143.40	113.85					

Cours sans garantie

Bj = bon de jouissance

P = action au porteur

d = cours demandé

N = Action nominative

o = cours offert

PUBLICITÉ



BCN ECOHABITAT PRIME ÉCOLOGIQUE DE 0,5% SUR VOTRE HYPOTHÈQUE

www.bcn.ch/ecohabitat

FONDS/FONDATION DE PLACEMENT SWISSCANTO

	dernier	% 1.13		dernier	% 1.13
(GH) BF CHF	93.51	-2.2	(LU) EF Climate B.	62.14	-1.7
(GH) BF Conv. Intl.	97.79	7.5	(LU) EF Innov Ldrs B.	184.36	13.5
(GH) BF Corp EUR	110.77	-5.7	(LU) EF Sel Energy B.	76749	5.7
(GH) BF Intl.	75.89	-4.9	(LU) EF Sel HealthC	36099	-
(GH) Commodity A.	77.38	-5.6	(LU) EF Sel Intl B.	116.22	-16.3
(GH) EF Asia A.	83.78	1.7	(LU) EF Sm&MC Jap.	22286.00	41.3
(GH) EF EmerMkts A.	165.21	-13.1	(LU) EF Sm&MC NAM.	76.25	-11.8
(GH) EF Euroland A.	100.44	3.3	(LU) EF Water B.	114.39	9.0
(GH) EF Europe.	119.17	3.2	(LU) MM Fd AUD.	241.24	1.2
(GH) EF Green Inv A.	90.85	15.2	(LU) MM Fd CAD.	190.86	0.1
(GH) EF Gold.	520.10	-4.7	(LU) MM Fd CHF.	148.49	-0.1
(GH) EF Intl.	142.48	12.9	(LU) MM Fd EUR.	105.48	-0.0
(GH) EF Japan.	3812.00	2.8	(LU) MM Fd GBP.	130.59	0.0
(GH) EF N-America.	294.99	13.8	(LU) MM Fd USD.	194.69	-0.0
(GH) EF Sm&MC Swi.	401.69	11.0	(LU) Sic II Bd CHF.	103.30	-3.0
(GH) EF Switzerland.	318.62	14.9	(LU) Sic II Bd EUR.	104.44	-3.8
(GH) EF Tiger A.	90.00	-4.8	(LU) Sic II Bd USD.	113.37	-4.4
(GH) EF Value Switz.	151.39	16.0	Eq Top Div Europe.	108.37	6.0
(GH) SMI Index Fd.	84.23	-	Eq Sel N-America B.	148.06	13.9
(GH) SPI Index Fd.	105.47	15.8	Eq Sel Europe B.	61.64	-
(LU) BI Med-Ter CHF.	117.17	-0.7	Bond Inv. AUD B.	197.08	-0.5
(LU) BI Med-Ter EUR.	134.02	-0.8	Bond Inv. CAD B.	184.66	-2.9
(LU) BI Med-Ter USD.	144.15	-0.9	Bond Inv. CHF B.	128.05	-1.7
			Bond Inv. EUR B.	89.23	-1.8
			Bond Inv. GBP B.	100.48	-3.2
			Bond Inv. JPY B.	11018.00	-
			Bond Inv. USD B.	161.95	-3.0
			Bond Inv. Intl B.	104.75	-3.5
			lfca	110.60	-9.7
			Ptf Income A.	109.78	-1.0
			Ptf Income B.	135.91	-1.0
			Ptf Yield A.	136.65	1.3
			Ptf Yield B.	161.85	1.3
			Ptf Yield EUR A.	107.38	-0.3
			Ptf Yield EUR B.	138.59	-0.3
			Ptf Balanced A.	162.38	3.3
			Ptf Balanced B.	186.54	3.3
			Ptf Bal. EUR A.	110.22	1.1
			Ptf Bal. EUR B.	133.66	1.2
			Ptf GI Bal. A.	91.29	6.2
			Ptf GI Bal. B.	99.12	6.2
			Ptf Growth A.	209.36	5.7
			Ptf Growth B.	231.34	5.7
			Ptf Growth A EUR.	105.44	3.1
			Ptf Growth B EUR.	122.42	3.1
			Ptf Equity A.	236.84	9.8
			Ptf Equity B.	251.93	9.8
			Ptf GI Eq. A EUR.	98.09	12.4
			Ptf GI Eq. B EUR.	98.37	12.4
			Valca	295.23	9.0
			LPP 3 Portfolio 10.	168.90	0.4
			LPP 3 Portfolio 25.	158.90	3.3
			LPP 3 Portfolio 45.	181.60	6.6
			LPP 3 Oeko 45.	130.30	5.8

TAUX DE RÉFÉRENCE (en%)

	dernier	préc.
Rdt oblig. CH 10 ans	1.05	1.04
Rdt oblig. US 30 ans	3.46	3.48
Rdt oblig. All 10 ans	1.70	1.72
Rdt oblig. GB 10 ans	2.36	2.42
Rdt oblig. JP 10 ans</		



CYCLISME

Gerrans en jaune

L'Australien Simon Gerrans, vainqueur avec son équipe Orica du chrono par équipes à Nice, est le nouveau leader du Tour de France.

PAGE 23

SPORTS

ATHLÉTISME Joli succès pour l'entraînement des jeunes, épargné par l'orage à Colombier.

Des sourires et des souvenirs

PATRICK TURUVANI

L'hélicoptère en provenance de Lausanne s'est posé à 17h35 sur l'anneau d'athlétisme de Colombier, en même temps qu'une improbable éclaircie. Le Dominicain Felix Sanchez (400 m haies) et l'Américaine Natasha Hastings (400 m) ont rejoint le lanceur de poids néo-zélandais Tom Walsh – qui s'est entraîné à Macolin avec Jean-Pierre Egger et sa compatriote Valerie Adams – et le Neuchâtelois Yannis Croci. L'entraînement des jeunes, organisé par le CEP Cortaillod, pouvait commencer.

Pour l'anecdote, c'est Felix Sanchez qui était aux commandes de l'appareil qui a mis 17 minutes pour venir depuis La Blécherette. «A l'exception du décollage et de l'atterrissage, c'est lui qui tenait le manche», sourit le pilote. «Il avait un bon feeling et tout s'est bien passé. Même si j'étais prêt à réagir, je me suis vraiment senti tranquille.»

Les 120 enfants ont été répartis en quatre ateliers – haies (Sanchez), sprint (Hastings), poids (Walsh) et longueur (Croci) – animés par des entraîneurs du CEP. Natasha Hastings, qualifiée pour le 400 m des Mondiaux de Moscou grâce à sa deuxième place aux sélections américaines, a parfaitement joué son rôle d'animatrice vedette, courant très volontiers au milieu des gamins et participant avec une belle énergie communicative aux fameux exercices avec chambre à air (un qui court, un qui retient).

«Amener les jeunes à bouger»

«La manière dont elle a participé m'a bluffé», avoue Sébastien David, le président du CEP Cortaillod. «Felix Sanchez était un peu timide au début, mais il s'est lâché sur la fin. Tom Walsh a bien joué le jeu aussi.» Le jeune Néo-Zélandais (21 ans) a lancé à 20m09 cette saison. Il lui manque... 1 cm pour aller à Moscou. «Athlétissima nous a fait confiance pour organiser cet événement, qui fait connaître l'athlétisme, le club et la région», se réjouit Sébastien David. «Ces actions en faveur de la jeunesse nous tiennent à cœur. Nous n'avons pas la vocation d'être une usine à champions, même si nous en avons quelques-uns et que nos entraîneurs sont très compétents. La philosophie du CEP, c'est d'amener les jeunes à bouger, à pratiquer un sport, peu importe lequel, sans toujours être focalisé sur la performance.»

Tous les gamins, hier soir, sont rentrés à la maison avec le sourire et de jolis souvenirs. Et peut-être un rêve ou deux... ●



Felix Sanchez s'est amusé à faire la course avec les enfants sur les haies, en prenant soin de les laisser gagner. DAVID MARCHON

Felix Sanchez: «Merveilleux pour les enfants»

Felix Sanchez a mis du temps à se mettre en route sur le stade du Littoral, mais il a fini par entrer en action et a bien joué le jeu au final. «Je suis habitué à ce genre d'événements, c'est merveilleux pour les enfants», déclare le double champion olympique et du monde du 400 m haies. «Ces enfants n'auront peut-être plus jamais l'occasion de côtoyer des athlètes de notre niveau. J'espère qu'ils se souviendront de cette séance et que l'un d'eux remportera aussi une médaille d'or pour son pays. En tout cas, je souhaite les inspirer.»

Ambassadeur de son pays, le Dominicain né à New York prend son rôle à cœur. «Au début, toute cette gloire était assez difficile à assumer pour moi», avoue-t-il après avoir posé avec quelques compatriotes pour une photo. «Je suis quelqu'un de simple et il n'est pas toujours évident de

gérer toutes les sollicitations dont je fais l'objet. Cela m'a fait perdre pas mal d'énergie après mon titre à Londres. Je suis toujours fier de pouvoir représenter mon pays lors des grands événements sportifs.»

A 35 ans, Felix Sanchez compte mettre un terme à sa carrière en 2014, date butoir qu'il s'est lui-même fixée après son deuxième titre olympique après celui d'Athènes. «Je me sens encore bien après 14 saisons passées à courir», assure-t-il. «Parfois, le matin, j'ai un peu mal partout, mais j'essaie de prendre soin de mon corps. Je veux démontrer aux jeunes qu'on peut se maintenir au sommet en travaillant bien. On verra si je continue après 2014, tout dépendra de comment je tiens le coup.»

Dans l'immédiat, le Dominicain espère faire mieux demain à Lausanne que dimanche à Birmingham (septième en

49^e68) lors de sa course de rentrée. «J'ai commis plein de fautes ce jour-là», admet-il, tout en avouant être en retard dans sa préparation. «Je me remets gentiment de ma blessure contractée cet hiver (aux ischio-jambiers). Je verrai comment se déroule le meeting d'Athlétissima. Je ne sais pas si je participerai aux meetings de Monaco et de Londres ensuite. Mon but est d'arriver en forme aux Mondiaux de Moscou.»

La superbe Natasha Hastings était ravie d'être là. «C'est important pour moi de participer à ce genre de séances, car j'ai aussi été à la place de ces enfants quand j'étais petite à New York», souligne cette athlète dont le modèle était Michael Johnson et qui est tombée dans l'athlétisme très jeune. «Mon père faisait du 400 m, c'est héréditaire chez nous. J'espère que j'ai pu aider des jeunes à continuer dans ce sport.» ● JCE

TROIS QUESTIONS À...



YANNIS CROCI
CEP CORTAILLOD,
CHAMPION DE SUISSE
DU LANCER DU POIDS

Une motivation pour les jeunes

En quoi ce genre d'événement est-il important?

Cela apporte de la visibilité à l'athlétisme, qui souffre de la concurrence des sports dont on parle beaucoup comme le football, le hockey ou le tennis. C'est bien d'avoir des manifestations avec des grandes stars. Cela motive les jeunes à continuer, ou alors à se lancer.

Comment se passe votre début de saison?

J'ai eu une tendinite au genou durant l'hiver qui a mis long à guérir et je suis en retard dans ma préparation. Ce n'est que depuis le mois de mars que je ne sens plus rien. J'ai lancé à 15m75 (réd: record à 16m35) et j'espère rapidement aller plus loin. Mon but est de décrocher un quatrième titre consécutif de champion de Suisse (hiver 2012, été 2012, hiver 2013) à la fin du mois à Lucerne. Mon truc, au début, c'était le javelot. J'ai opté pour le poids «par dépit» après une blessure au coude. Pour pouvoir rester dans le milieu de l'athlétisme, que j'adore.

Le poids suisse se mesure à l'aune de Werner Günthör (22m75, 7e meilleure performance mondiale de tous les temps). Est-ce difficile à vivre?

Non, car l'époque a changé et je me compare à ceux contre qui je lance. Le poids suisse a été une référence mondiale avec Werner Günthör, puis ça s'est écroulé. Des jeunes arrivent et moi, à 29 ans, j'essaie de leur offrir la meilleure concurrence possible pour les tirer vers le haut. Je me bats contre moi, pas contre les anciennes gloires. ● PTU

INSTANTS PARTAGÉS



YANNIS CROCI Reconversion réussie Le triple champion de Suisse du lancer du poids s'est reconverti, l'espace d'une demi-heure, en moniteur de saut en longueur. DAVID MARCHON



NATASHA HASTINGS Quelle énergie! Spécialiste du 400 m, l'Américaine a pleinement joué le jeu en animant son atelier de sprint avec une passion sincère. DAVID MARCHON



TOM WALSH La force tranquille. Compatriote de la championne olympique du lancer du poids Valerie Adams, le Néo-Zélandais a pu compter sur les jeunes pour aller chercher ses «boulets». DAVID MARCHON

20 SPORTS

SPORT RÉGION

ATHLETISME

CHAMPIONNATS JURASSIENS ET NEUCHÂTELOIS INDIVIDUELS

Délémont. Messieurs. 100m: 1. Nathan Gyger (Alle) 11"01. 2. Jonas Guerdat (Bassecourt) 11"50. 3. Gabriel Surdez (Le Locle) 11"57. 4. Guillaume Cardoso (Cortailod) 11"68. **200m:** 1. Nathan Gyger 21"63. 2. Marc Cattin (Cortailod) 22"62. 3. Nolan Hoffmeyer (Bassecourt) 23"31. **400m:** 1. Marc Cattin 50"41. 2. Johan Gyggax (Delémont) 52"99. 3. Benjamin Fleury (Bassecourt) 55"45. 4. Bastian Carrard (Les Geneveys) 55"48. **800m:** 1. Simon Membrez (Delémont) 2'04"55. 2. Sébastien Witschi (Alle) 2'05"96. 3. Frederic Oberli (Moutier) 2'13"39. 4. Robin Witschert (Cortailod) 2'17"33. **Saut en hauteur:** 1. Gabriel Surdez (Le Locle) 1,95m. 2. Johan Gyggax (Delémont) 1,60m. **Saut à la perche:** 1. Johan Gyggax 3,40m. 2. Gabriel Surdez 3,40m. 3. Stève Amstutz (Delémont) 3,20m. **Saut en longueur:** 1. Mathieu Zingg (Bassecourt) 6,17m. 2. Guillaume Cardoso (Cortailod) 6,10m. 3. Kausalha Mahon (Alle) 5,92m. 4. Vincent Colin (Cortailod) 5,35m. **Javelot:** 1. Johan Gyggax 45,98m. 2. Yann Moulinier 44,54m. 3. Antoine Roy (Bevaix) 38,65m. PUIS: 6. Gabriel Surdez 34,59m. **Disque:** 1. Yann Moulinier (Cortailod) 37,96m. 2. Alain Bigler 36,77m. 3. Anouck Racordon 35,68m. PUIS: 7. Gabriel Surdez 23,31m. **Poids:** 1. Anouck Racordon (Fontenais) 14,21m. 2. Alain Bigler (Bassecourt) 12,94m. 3. Hugues Schaffter (Bassecourt) 11,09m. 4. Robin Santoli (Cortailod) 9,96m. 5. Xavier Niquille (Bevaix) 9,89m. 6. Valentin Hostettler (Olympic La Chaux-de-Fonds) 9,39m. **Marteau:** 1. Robin Santoli 47,65m. 2. Alexandre Gurba (Berne) 45,39m. 3. Yann Moulinier 41,72m. PUIS: 5. Valentin Hostettler 36,18m.

Dames. 100m: 1. Aurélie Humair (Bassecourt) 11"78. 2. Eléonore Paupe (Delémont) 12"63. 3. Océane Vanhouteghem (Alle) 13"54. **Poids:** 1. Ingrid Wenger (Bassecourt) 9,29m. 2. Isabelle Schindler (Bassecourt) 9,28m. 3. Sophie Roy 9,24m. PUIS: 8. Myriam Racine 7,48m. 9. Laiyna Caratti 7,13m. **Disque:** 1. Ingrid Wenger 33,08m. 2. Stéphanie Vaucher 29,59m. 3. Isabelle Schindler 25,26m. **Longueur:** 1. Géraldine Stieger (Bassecourt) 5,32m. 2. Eléonore Paupe 5,12m. 3. Marie Vaucher (Cortailod) 4,89m. **Javelot:** 1. Stéphanie Vaucher 33,75m. 2. Céline Merz (Courroux) 30,86m. 3. Eléonore Paupe 30,67m. **Saut en hauteur:** 1. Sophie Roy (Alle) 1,46m. 2. Nathalie Gigon (Courgenay) 1,43m. 3. Myriam Racine (Les Geneveys) 1,40m. PUIS: 5. Laiyna Caratti (Les Geneveys) 1,30m.

Garçons M20. 100m: 1. Marek Hoffmeyer (Bassecourt) 12"23. 2. Claudio Rodriguez (Moutier) 12"47. 3. Martin Mertenat (Delémont) 12"57. **200m:** 1. Claudio Rodriguez 24"44. 2. Mathias Hodel (Cortailod) 24"62. 3. Fabian von Büren (Courtelary) 24"72. **400m:** 1. Adrien Piquerez (Moutier) 59"03. 2. Sacha Erard (Bassecourt) 60"31. **Saut en longueur:** 1. Vincent Lachat (Fontenais) 5,72m. 2. Fabian von Büren 5,66m. 3. Leo Bringel 5,56m. **Hauteur:** 1. Leo Bringel (Alle) 1,60m. 2. Martin Mertenat 1,55m. **Poids 6kg:** 1. Vincent Lachat 11,57m. 2. Sylvain Depoilly (Franches-Montagnes) 10,62m. 3. Leo Bringel 9,24m. **Marteau 6kg:** 1. Laurent Heiniger 37,52m. 2. Vincent Lachat 36,20m. 3. Sébastien Witschi 24,76m. **Disque 1,75kg:** 1. Vincent Lachat 39,21m. 2. Laurent Heiniger (Alle) 25,62m. 3. Anthony Frey (Alle) 23,66m. **Javelot 800g:** 1. Fabian von Büren 46,64m. 2. Vincent Lachat 37,13m. 3. Anthony Frey 37,02m. **Filles M20 1500m:** 1. Aïxala Gaillard (Cortailod) 5'28"93. 2. Sophie Wälti (Les Geneveys) 5'38"29. 3. Laura Tarchini (Franches-Montagnes) 6'26"22.

Garçons M18. 100m: 1. Daryl Junod (Les Geneveys) 11"97. 2. Denis Küng (Courgenay) 12"01. 3. Elie Pierrehumbert (Le Locle) 12"13. **200m:** 1. Elie Pierrehumbert 24"14. 2. Arnaud Bron (Courroux) 24"63. 3. Simon Vautravers (Les Geneveys) 24"66. **Disque 1,5kg:** 1. Denis Küng 34,68m. 2. Dany Winkler 33,95m. 3. Simon Vautravers 33,74m. PUIS: 5. Daryl Junod 20,38m. **Poids 5kg:** 1. Valentin Tynowski (Le Locle) 12,24m. 2. Dany Winkler (Fontenais) 11,75m. 3. Simon Vautravers 11,57m. 4. Elie Pierrehumbert 11,55m. **Hauteur:** 1. Daryl Junod 1,83m. 2. Simon Vautravers 1,80m. 3. Philippe Grangeret (Cortailod) 1,65m. **Marteau 5kg:** 1. Anthony Burkhard 36,11m. 2. Gaël Suter (Delémont) 22,22m. 3. Clément Flückiger (Delémont) 21,49m. **Longueur:** 1. Daryl Junod 5,94m. 2. Simon Vautravers 5,82m. 3. Philippe Grangeret 5,61m. **javelot 700g:** 1. Gabriel Kuntzer (Les Geneveys) 39,32m. 2. Simon Vautravers 38,00m. 3. Valentin Tynowski 32,90m. 4. Elie Pierrehumbert 32,34m.

Filles M18. 100m: 1. Fiona Ribeaud (Alle) 12"91. 2. Lolita Ortega (Bassecourt) 13"04. 3. Amandine Evard (La Neuveville) 13"12. 4. Célyne Berger (Bevaix) 13"19. PUIS: 6. Méloéy Erard (Cortailod) 13"75. **100m haies:** 1. Fiona Ribeaud 14"87. 2. Jennie Laager (Vicques) 15"88. 3. Célyne Berger 17"58. **200m:** 1. Lolita Ortega 26"53. 2. Tiffany Koller (Courroux) 27"33. 3. Mélina

Gugel (Malleray-Bévilard) 27"73. 4. Méloéy Erard 27"76. 5. Camille Gretillat (Les Geneveys) 28"18. **400m:** 1. Tiffany Koller 62"45. 2. Félia Baggenstoss (Les Geneveys) 65"90. 3. Kylie Tendon (Cortailod) 67"03. **Poids 3kg:** 1. Fiona Ribeaud 9,35m. 2. Tatiana Meunier (Moutier) 9,21m. 3. Amélie Reber 8,90m. **Longueur:** 1. Fiona Ribeaud 5,01m. 2. Célyne Berger 4,96m. 3. Amélie Reber (Courgenay) 4,81m. PUIS: 5. Amandine Evard 4,66m. 6. Camille Gretillat 4,35m. **Triple saut:** 1. Amélie Barfuss (Olympic La Chaux-de-Fonds) 10,19m. 2. Lara Eicher (Courroux) 9,82m. 3. Amélie Reber 9,77m. 4. Noémie Berger (Bevaix) 9,09m. **Hauteur:** 1. Fiona Ribeaud 1,58m. 2. Laura Aubry (Bassecourt) 1,55m. 3. Laura Vandoni (Moutier) 1,50m.

Garçons M16. 80m: 1. Thibault Joray (Courroux) 9"96. 2. Sébastien Yerli (Delémont) 10"19. 3. Dany Gallo (Les Geneveys) 10"21. 4. Benoit Mendez (Les Geneveys) 10"37. 5. David Mojon (Olympic La Chaux-de-Fonds) 11"13. **100m haies:** 1. Louis Dolce (Courroux) 16"68. 2. Thomas Betschen (Bevaix) 16"80. 3. David Grosjean (Courtelary) 17"79. **600m:** 1. Sébastien Yerli 1'46"27. 2. Joan Paupe (Delémont) 1'47"55. **2000m:** 1. Kye Murrell (Courroux) 6'31"05. 2. David Molleyres (Les Geneveys) 7'18"39. 3. Mathieu Carroz (Les Geneveys) 7'27"14. 4. David Meier (Olympic La Chaux-de-Fonds) 7'31"30. **Disque 1kg:** 1. Noah Neukomm 35,23m. 2. Florent Vogel (Delémont) 33,09m. 3. Nicolas Munoz 28,72m. **Longueur:** 1. Dany Gallo 5,44m. 2. Sébastien Yerli 5,38m. 3. David Molleyres 5,13m. PUIS: 8. Albtou Lekaj 4,30m. **Triple saut:** 1. Scott Rohrbach 10,77m. 2. Noah Neukomm (Courgenay) 10,06m. 3. Nicolas Munoz (courgenay) 9,93m. 4. Nils Meuwily (Olympic La Chaux-de-Fonds) 9,17m. **Hauteur:** 1. Sébastien Yerli 1,60m. 2. Thomas Betschen 1,60m. 3. Scott Rohrbach (Olympic La Chaux-de-Fonds) 1,60m. PUIS: 5. Albtou Lekaj (Les Geneveys) 1,40m. **Javelot 600g:** 1. Stoyan Pantet 40,01m. 2. Nicolas Munoz 34,94m. 3. Noah Neukomm 34,67m. 4. Benoit Mendez 34,18m. PUIS: 7. Mathieu Carroz 19,44m. **Poids 4kg:** 1. Sébastien Yerli 11,80m. 2. Noah Neukomm 10,90m. 3. Stoyan Pantet (Courtelary) 10,90m. PUIS: 5. Benoit Mendez 10,45m. 6. Albtou Lekaj 10,25m. 8. Dany Gallo 10,00m. 9. David Molleyres 9,28m.

Filles M16. 80m: 1. Anaïs Bolay (Olympic La Chaux-de-Fonds) 10"48. 2. Lory Meraglia (Malleray-Bévilard) 10"53. 3. Zoé Tabourat (Bassecourt) 11"00. **80m haies:** 1. Marie Theurillat (Alle) 12"58. 2. Julia Lacreuse (Olympic La Chaux-de-Fonds) 13"35. 3. Elana Bigler (Vicques) 13"67. **600m:** 1. Marie Theurillat (Alle) 1'47"44. 2. Léa Creti (Delémont) 1'48"97. 3. Lory Meraglia 1'49"58. **2000m:** 1. Elisa Bron (Courroux) 7'34"14. 2. Zohra Ben Youssef (Delémont) 7'46"87. **Hauteur:** 1. Marie Theurillat 1,45m. 2. Naomi Jaccard (Les Geneveys) 1,40m. 3. Vanessa Roulet (Malleray-Bévilard) 1,35m. **Longueur:** 1. Marie Theurillat 5,07m. 2. Lory Meraglia 4,77m. 3. Nathalie Schaffter (Delémont) 4,61m. **Poids 3kg:** 1. Lucie Roy (Courgenay) 9,52m. 2. Vanessa Roulet (Malleray-Bévilard) 9,52m. 3. Marion Gyseler (Delémont) 9,16m. PUIS: 5. Naomi Jaccard 8,88m. **Disque 0,75kg:** 1. Aaricia Chevre (Delémont) 27,01m. 2. Lucie Roy 26,79. 3. Elana Bigler (Vicques) 25,26m. PUIS: 6. Chloé Molleyres (Les Geneveys) 18,26m. 7. Esther javier (Olympic La Chaux-de-Fonds) 15,60m. **Marteau 3kg:** 1. Marion Gyseler (Delémont) 21,93m. 2. Meryl Corso (Delémont) 19,01m. 3. Nathalie Schaffter (Delémont) 16,66m. **Javelot 400g:** 1. Noémie Jeanneret (Alle) 33,30m. 2. Lory Meraglia 28,54m. 3. Aaricia Chevre 27,95m. PUIS: 10. Coralie Balmer (Les Geneveys) 15,18m.

BMX

CHAMPIONNAT ROMAND

Grandson. 5e manche. Garçons 7 ans et moins/filles 8 ans et moins: 5. Lucas Weibel (Béroche). 9. Luan Di Gregorio (Béroche). 11. Cyril Boillat (La Chaux-de-Fonds) 54. 12. Mathys Froidevaux (Béroche). 13. Paco Russo (Béroche). 14. Leny Capelli (Béroche). 24. Kilian Tissot (La Chaux-de-Fonds). 25. Kilian Tièche (Béroche). 31. Nelson Gascon (La Chaux-de-Fonds). **Garçons 12-13 ans/filles 13-14 ans:** 5. Alexi Mosset (La Chaux-de-Fonds) 60 points. 11. Alexandre Boivin (Béroche). 19. Ryan Blank (La Chaux-de-Fonds). 26. Naomi Tièche (Béroche). 35. Baptiste Finardi (La Chaux-de-Fonds). 36. Nolan Vuilleumier (La Chaux-de-Fonds). **Garçons 14-15 ans/filles 15-16 ans:** 14. Christelle Boivin (Béroche) 51 points. 20. Thoma Hügli (Béroche) 45. 27. Sylvain Buffe (La Chaux-de-Fonds) 38. **Garçons 16 ans et plus/filles 17 ans et plus:** 18. Steven Berset (La Chaux-de-Fonds) 47 points. 20. Nicolas Ducommun (Béroche) 45. 24. Manu Mahler (Béroche) 42. 25. Andy Singele (La Chaux-de-Fonds) 40. 27. Loïc Maurer (La Chaux-de-Fonds) 38. 29. Robin Happersberger (La Chaux-de-Fonds) 36. 32. Jonathan Favre (Béroche) 33.

COURSE D'ORIENTATION

CHAMPIONNAT DE SUISSE DE RELAIS

Gotenschwil. HE: 1. OLV Baselland 2h59'25". PUIS: 11. Association neuchâteloise de course d'orientation (Archibald Soguel, Jérôme Favre, Philipp Khebniov) 3h39'26". **H185:** 1. Norska Berne 1h45'31". PUIS: 3. ANCO (Jean-Claude Guyot, Pekka Marti, Giorgio Bernasconi) 1h49'54". **H16:** 1. ANCO (Paul Fluckiger, Guillaume Wyrsch, Pascal Buchs) 2h01'17". **DE:** 1. Thurgorienteria 2h13'53". PUIS: 11. ANCO (Kerria Challandes, Monica Topinkova, Anaïs Cattin) 2h45'43". **D16:** 1. NWK Argovie 2h04'23". PUIS: 4. ANCO (Léa Balmelli, Sophie Waelti, Florence Buchs) 2h16'32".

GOLF

BIRDIE OPEN

Les Bois. Stableford. Hommes bruts: 1. Manuel Dietrich (Berne) 35 points. **Hommes nets 0-18,9:** 1. Willy Bachmann (Les Bois) 35 points. 2. Olivier Opplinger (Les Bois) 35. 3. Bastian Gobat (Les Bois) 34. **Hommes nets 19,0-:** 1. Samuel Baeriswyl (ASGI) 41 points. 2. Nicolas Baeriswyl (ASGI) 38. 3. Nicolas Descombes (ASGI) 36.

BRUNNER & ASSOCIÉS

Les Bois. Stableford. Seniors hommes bruts: 1. Michel Horisberger (Les Bois) 25 points. **Seniors hommes nets 0-17,9:** 1. Urs Schwab (Les Bois) 36 points. 2. Gérard Bourquard (Les Bois) 33. 3. Pascal Guinand (Les Bois) 33. **Seniors hommes nets 18,0-:** 1. Gilbert Fontana (Les Bois) 37 points. 2. Gilbert Paupe (Les Bois) 36. 3. Rémy Erba (Les Bois) 31.

OMEGA GOLF TROPHY

Neuchâtel. Stableford. Classement net 0-22,0: 1. Remo Biedermann 39 points. 2. Pierre Kaeser 37. 3. Bruno Lorenz 36. **Classement net 22,1-AP:** 1. Edgar Dias 44 points. 2. Robert Vitali 41. 3. Peter Remund 37. **Hommes bruts:** 1. Remo Biedermann 39 points. **Dames bruts:** 1. Marliese Hirt 29 points.

TROPHÉE BCN

Les Bois. Stableford. Hommes bruts: 1. Raffaele Positano (Les Bois) 33 points. **Hommes nets 0-18,9:** 1. Jean-Marc Favre (Les Bois) 35 points. 2. Patrick Jacot (Les Bois) 34. 3. Jérôme Nardin (ASGI) 33. **Hommes nets 19,0-AP:** 1. Robin Jaquet (ASGI) 38 points. 2. Luc Magnanelli (Les Bois) 37. 3. Sven Engel (F-FFG) 33. **Dames nets 0-AP:** 1. Mu Huor Rossetti (Les Bois) 34 points. 2. Claire-Lise Schlaeppi (Les Bois) 33. 3. Bluette Kuendig (Les Bois) 31.

TROPHÉE DE L'ÉTÉ

Neuchâtel. Stableford. Hommes 0-14,4: 1. Jean Rouveyrol 35 points. 2. Damien Schaller 34. 3. Colin Osborne 34. **Hommes 14,5-24,4:** 1. Cédric Bracher 39 points. 2. Yann Du Pasquier 37. 3. Robert Coveny 36. **Hommes bruts:** 1. Colin Osborne 34 points. **Dames 0-24,4:** 1. Isabelle Pietrons 35 points. 2. Elisabeth Müller 35. 3. Marianne Altorfier 34. **Dames bruts:** 1. Marina Emsenhuber 33 points. **Mixte 24,5-36,0:** 1. Michel Jacques 36 points. 2. Andreas Schmid 34. 3. Christine Ramseier 31. **Juniors 0-36,0:** 1. Eliane Schmid 35 points. 2. Daniel Osborne 33. 3. Noah Bohren 32.

GRAND JEU

CHALLENGE IMPARTIAL ÉTÉ 2013

Le Locle. Par équipe: 1. Le Locle (Fabien Bart, Lucien Tynowski, Alain Cassi et Charles Tynowski) 421 points. 2. L'Épi I (Raymond Bühler, Sylvain Reichen, Blaise Mores et Jean-Louis Waefferl) 409. 3. La Chaux-de-Fonds (Christian Monnier, Pierre Matthey, Christian Rollat et Georges Dubois) 333. 4. La Vue-des-Alpes (Pierre-Alain Dick, Louis Jeanneret, Claude-Alain Vuillème et Roland Cuhe) 323.

Individuel: 1. Fabien Bart 124 points. 2. Daniel Favre 116. 3. Lucien Tynowski 115. 4. Pierre-Alain Dick 109. 5. Bertrand Frütiger 109. 6. Raymond Bühler 108. 7. Christian Monnier 106. 8. Sylvain Reichen 103. 9. Alain Cassi 101. 10. Blaise Mores 99.

HALTÉROPHILIE

TOURNOI MICHEL FROIDEVAUX

Tramelan. Scratch: 1. Dany Termignone (Moutier) 353,352 points (Sinclair). 2. Yannick Sautebin (Tramelan) 333,092. 3. Alberto Machado (Tramelan) 273,079. 4. Yannick Tschan (Tramelan) 263,266. 5. Urs Kern (Rorschach) 251,059. PUIS: 10. Christophe Jacot (La Chaux-de-Fonds) 201,771. 16. Edmond Jacot (La Chaux-de-Fonds) 176,943.

Messieurs élites -77kg: 1. Romain Röthlisberger (Rorschach) 232,086 points. 2. Stéphane Châtelain (Tramelan) 179,612. **-85kg:** 1. Dany Termignone (Moutier) 353,352 points. 2. Yannick Sautebin (Tramelan) 333,092. 3. Alberto Machado

(Tramelan) 273,079. PUIS: 5. Christophe Jacot (La Chaux-de-Fonds) 201,771. **-94kg:** 1. Philippe Bart (Moutier) 182,499 points. 2. Edmond Jacot (La Chaux-de-Fonds) 176,943. 3. Brendan Schaffnwe (Tramelan) 179,358.

Dames. -48kg: 1. Gwendoline Kämpf (Tramelan) 89,184 points. **-58kg:** 1. Viviane Schilling (Tramelan) 133,336 points. 2. Judith Meyrat (Tramelan) 107,310. **-69kg:** 1. Valérie Kämpf (Tramelan) 125,666 points. **-75kg:** 1. Lydia Sautebin (Tramelan) 145,655 points.

Juniors. -85kg: 1. Yannick Tschan 263,266 points.

Ecoliers. -45kg: 1. Antoine Lab (Moutier) 167,503 points. 2. Romain Tschan (Tramelan) 120,684. **-50kg:** 1. Yannick Châtelain (Tramelan) 99,012 points. **-62kg:** 1. Cédric Kämpf (Tramelan) 163,289 points. **Interdubs:** 1. Tramelan 37 points. 2. Moutier 21. 3. Rorschach 20. 4. La Chaux-de-Fonds 3.

JUDO

LIGUE NATIONALE B PAR ÉQUIPE

Cortailod-Neuchâtel I - Fighto-WA 8-2. Cortailod-Neuchâtel I - Fighto-WA 6-4.

Cortailod-Neuchâtel I: -66kg Thomas Guihen, -73kg Alexandre Bürli, -81kg Florian Girardoz, -90kg Florian Droux, +90kg Nathan Gielis.

MINIGOLF

CHAMPIONNAT CANTONAL

Neuchâtel. Seniors hommes: 1. François Frascotti (CMJR Neuchâtel). 2. Jean-Pierre Sorg (CMJRN). 3. Günter Stephan (CMJRN). 4. Robert Bettex (CMJRN). 5. Roger Studer (CMJRN). 6. Michael Seher (CMJRN). 7. Pierre Mengisen (CMJRN).

Seniors dames: 1. Arlette Stephan (CMJRN). 2. Caroline Diaz (CMJRN). 3. Josiane Bettex (CMJRN).

Open: 1. François Frascotti. 2. Jean-Pierre Sorg. 3. Günter Stephan. 4. Robert Bettex. 5. Roger Studer. 6. Arlette Stephan. 7. Michael Seher. 8. Pierre Mengisen. 9. Caroline Diaz. 10. Josiane Bettex.

Par équipe hommes: 1. CMJRN (Bettex, Frascotti, Sorg, Stephan).

Par équipe dames: 1. CMJRN (Bettex, Diaz, Stephan).

MOTOCROSS

CHAMPIONNATS ROMANDS

Les Verrières. MX1: 1. Bryan Favre, Yamaha, (Courtepin) 55 points. 2. Lukas Chrapkovicz, Kawasaki, (Saint-Ours) 49. 3. Michael Brügger, Kawasaki, (Guin) 45.

MX2: 1. Julien Sausser, KTM, (Fontainemelon) 55 points. 2. Sandro Schaller, Suzuki, (Herzogen) 49. 3. Marc Almasi, Yamaha, (Kerzers) 45.

MX2 et Open: 1. Alain Schafer, Kawasaki, (Fribourg) 55 points. 2. Nicolas Bender, Yamaha, (Martigny) 49. 3. Laurent Fahrni, KTM, (Charmey) 45.

MX3 et filles: 1. Kurt Thomet, Yamaha, (Uettigen) 49 points. 2. Claude Trolliet, Suzuki, (Seigneux) 45. 3. Daniel Stamkper, Honda, (Biezwil) 55. PUIS: 16. Céline Seiler, Husqvarna, (Brot-Plampo) 25. 21. Nicolas Monnin, KTM, (Les Hauts-Geneveys) 20.

Juniors et national: 1. Julien Deschenaux, KTM, (Echarlens) 55 points. 2. Cyril Zurbrügg, Yamaha, (Köniz) 49. 3. Raphael Meyer, Suzuki, (Wünnenwil) 45.

Filles: 1. Gwenaëlle Bourqui, Kawasaki, (Neyruz) 55 points. 2. Jessica Schumacher, KTM, (Safenwil) 49. 3. Céline Seiler, Husqvarna, 45.

TENNIS

PREMIÈRE LIGUE

3e tour de promotion: CT Neuchâtel - TC Mail 5-4.

Simples: Damien Wenger - Fabien Zuccarello 1-6 4-6. Robin Wenger - Gaël Bianco 4-6 3-6. Louroí Martinez - Andreas Schalch 6-0 7-6. Adrian Graimprey - Julien Friedli 6-0 6-2. Tarass Thévenaz - Lionel Perret 4-6 0-6. Ludovic Desaulles - Stéphane Schalch 6-4 6-4 6-2.

Doubles: Martinez/Graimprey - Zuccarello/A. Schalch 6-4 6-4 6-4. R. Wenger/Thévenaz - Biancot/Perret 2-6 1-6. D. Wenger/Desaulles - S. Schalch/Garnier 6-1 6-2.

Le CT Neuchâtel est promu en LNC.

VOILE

GRAND-PRIX DE GENOLIER

M2: 1. Team Tilt. 2. GSMN Genolier. 3. Valruz Création. 4. CelciusPro.com. 5. TeamWork. 6. Team Parmigiani.

Classement général M2 speed Tour: 1. GSMN Genolier 11 points. 2. Team Tilt 5. 3. TeamWork 19. 4. 75e Bol Dor Mirabeaud :et. Team Parmigiani 23. 6. Valruz Création 26.

VTT

COUPE DU CHASSERON

Les Rasses. 5e manche de la Garmin Bike Cup. Hommes: 1. Nicolas Lüthi (Bôle) 2h04'38"83. 2. Mael Vallat (La Chaux-de-Fonds) 2h08'18"72. 3. Patrick Lüthi (Marin-Epagnier) 2h09'25"74. 4. Christophe Geiser (Dombresson) 2h09'59"25. PUIS: 6. Jérémie Gadamski (Colombier) 2h16'07"69. 8. Martin Sandoz (Le Locle) 2h19'44"76. 9. Camille Rossetti (Fleurier) 2h21'52"65. 11. Nicolas Diethelm (La Chaux-de-Fonds) 2h27'28"01. 13. Matthieu Guggisberg (Les Ponts-de-Martel) 2h28'21"69. 15. Julian Vallat (La Chaux-de-Fonds) 2h28'58"19. 17. Pedro Goncalves (Neuchâtel) 2h31'48"06.

Dames 1: 1. Marine Grocchia (Moutier) 2h36'16"60. 2. Florence Darbellay (Martigny) 2h40'44"80. 3. Stéphanie Mételle (Hauterive) 2h46'28"14. PUIS: 8. Joanie Huguenin (Neuchâtel) 3h11'56"17.

Dames 2: 1. Chantal Péquignot (Delémont) 3h01'15"90. 2. Cathy Tschumperlin (Villars-Burquin) 3h08'35"63. 3. Catherine Pradervand (Marnand) 3h25'05"43. PUIS: 6. Yolande Vallat (La Chaux-de-Fonds) 4h29'31"62.

Seniors hommes: 1. Dominique Tugler (Cousset) 2h13'15"52. 2. Martin Bannwart (Hauterive) 2h16'24"03. 3. Francis Blandino (Delémont) 2h23'26"08. PUIS: 11. Michel Vallat (La Chaux-de-Fonds) 2h51'21"80.

CYCLISME Le nouveau président de l'UCN Eric Waridel entend apporter un nouveau souffle. Il prône une meilleure collaboration entre les clubs et davantage de liens entre les disciplines.

Neuchâtel change de braquet

JULIÁN CERVIÑO

Depuis le début de l'année, Emmanuel Rieder n'est plus le président de l'Union cycliste neuchâteloise (UCN). Et ce n'est pas une nouvelle anecdotique, ce dirigeant a occupé ce poste pendant vingt ans. Toujours actif en tant que commissaire, il a passé le témoin à Eric Waridel (54 ans). Présent dans le milieu du cyclisme, le Lausannois d'origine veut insuffler un nouveau souffle à toutes les disciplines de son sport.

«Un énorme travail a été fourni par les anciens dirigeants, mais depuis quelques années je voyais que ça s'essouffait», remarque Eric Waridel. «Je trouvais dommage que personne ne veuille dynamiser tout cela.» Et donc ce professeur de sport s'est mis en selle. Avec son nouveau président, l'UCN a changé de braquet et espère avoir une meilleure visibilité. Sans tout chambouler d'un coup.

Eric Waridel veut prendre ses marques durant sa première année de présidence, mais cela ne l'empêche pas d'agir. Il a, entre autre, obtenu que chaque champion cantonal puisse arborer son maillot lors des courses officielles. «Nous avons de beaux champions et de bons coureurs dans presque chaque discipline (Huguenin, Lüthi, Ballet, Thiébaud, Lapraz), il s'agit de les valoriser et de les faire connaître par le public», relève-t-il. «Je souhaite aussi établir plus de liens entre les différentes disciplines du cyclisme (VTT, vélo de route, BMX, vélo-trial, etc). Nous aimerions avoir un championnat cantonal pour chacune.» C'est presque déjà le cas.

Un site internet

S'il y a de la concurrence entre les différentes disciplines, elle existe aussi entre les clubs (neuf actuellement). «J'espère que nous aurons dix ou onze clubs en fin d'année, mais pour l'instant seuls six clubs ont une école de cyclisme», note Eric Waridel. «Nous pouvons faire du bon boulot ensemble pour la relève. Avec aussi peu de moyens, si nous ne travaillons pas ensemble, nous n'irons pas loin. Pour l'instant, ça ne discute pas assez entre les clubs.»



La participation à des courses telles que la Raiffeisen Trans VTT est satisfaisante, mais le cyclisme cantonal doit mieux en profiter selon Eric Waridel. ARCHIVES DAVID MARCHON

«**Si nous ne travaillons pas ensemble, nous n'irons pas loin.**»



ERIC WARIDEL
PRÉSIDENT
DE L'UCN

Eric Waridel souhaite encourager ces discussions et instaurer une meilleure collaboration, notamment en ce qui concerne le matériel. La nouvelle réglementation nationale va permettre d'augmenter le nombre de licenciés dès 2014. En effet, chaque sociétaire de club sera automatiquement licencié.

La fédération (Swiss Cycling) et les associations cantonales se-

ront donc plus riches. «Il sera plus facile d'obtenir des autorisations pour organiser des courses et d'approcher des sponsors», espère Eric Waridel. «Notre image de marque sera meilleure. Actuellement, heureusement que nos partenaires connaissent notre sport, sinon nous en aurions pratiquement pas.» Histoire de combler une partie de ce vide, l'UCN s'est doté d'un site internet (www.swisscycling-ucn.ch).

Un par discipline

Un simple clic, permet de constater que l'UCN manque de moyens humains. «Il nous faudrait plus de monde dans notre comité», souhaite Eric Waridel. «Ce serait bien d'avoir un répondant pour chaque discipline. Nous pourrions, par exemple, mettre sur pied une cellule de vélo-trial. Les pratiquants existent, il suffit juste de les rassembler.»

Eric Waridel songe à jouer les unificateurs lors de l'établissement du calendrier. «Il faut plus se coordonner et se régionaliser», propose-t-il. «L'UCN devrait chapeauter des courses sans forcément les organiser. Nous devrions

mettre tout le monde autour d'une table et arriver à un accord global.» Les problèmes surgis en VTT lors du lancement de la nouvelle Garmin Bike Cup pourraient être évités, en partie.

Licences sur la Trans?

Tout en se montrant satisfait du nombre d'épreuves organisées dans le canton et de la participation, Eric Waridel estime qu'il est possible de faire nettement mieux au niveau des licenciés. «Ce serait bien si les participants de la Trans VTT avaient tous une licence, par exemple», lâche-t-il. Une première approche avec les organisateurs permettrait peut-être d'explorer cette piste.

Pas avare en idées, Eric Waridel aurait aimé organiser les Mondiaux de vélo-trial à Neuchâtel (aux patinoires du Littoral). Ce projet s'est avéré très difficile à réaliser pour des questions administratives. Le président de l'UCN retentera peut-être sa chance, mais ce n'est pas gagné. Heureusement, Eric Waridel a de l'endurance, comme tout bon cycliste. ●

LUTTE

Le Vignoble met le paquet pour la Fête romande

La 129e Fête romande s'annonce belle, très belle même! Hier, en conférence de presse, les organisateurs ont présenté dans les grandes lignes le programme sportif et festif du plus grand événement de lutte suisse de Romandie qui se tiendra le dimanche 14 juillet, à Chézard-Saint-Martin. Et force est de constater que les membres du club ont mis le paquet pour égaler les autres associations régionales francophones en terme d'organisation.

A commencer par le choix du site de la Rebate et des infrastructures qu'il offre. «Nous avons été très bien accueillis en 2010 à l'occasion de la Fête romande des jeunes lutteurs. La salle et l'extérieur, dans ce cadre rural, se prêtent idéalement pour ce type de manifestation. Pour la première fois dans le canton, nous mettrons en place deux tribunes d'une capacité de 500 personnes chacune pour accueillir les spectateurs», explique Edouard Stähli, vice-président et chef technique de l'association neuchâteloise.

Sans Jonathan Droxler

Sur un budget de plus de 70 000 francs, 45 000 concernent uniquement les prix qui seront remis aux lutteurs. Le premier remportera ainsi un taureau, le deuxième une pouliche et le troisième une génisse. «La coutume veut que les premiers repartent avec des prix vivants», souligne-t-il. «Nous désirons de la sorte montrer que les Neuchâtelois sont aussi à la hauteur de ce genre d'événements!»

Au niveau sportif, la compétition ne manquera pas de piment

puisque la Fête romande sera la dernière compétition prise en compte pour la sélection à la Fête fédérale de Berthoud le 31 août et le 1er septembre.

Les meilleurs lutteurs romands seront présents ainsi que huit lutteurs invités des quatre autres associations régionales. «Il y aura au moins 120 lutteurs, dont 51 couronnés», relève le président de l'association romande, Blaise Decrauzat. «Certains athlètes sont actuellement dans une très grande forme. Parmi eux, Arnold Forrer, de l'association Nord-Ouest, vient à peine de gagner la Fête de son association. Comme lors des précédentes éditions, ce sont les invités qui devraient normalement rafler les premières places. Mais nous, les Romands, y sommes habitués depuis le temps.»

Les quinze lutteurs neuchâtelois profiteront, eux, de l'occasion pour emmagasiner de l'expérience. La tête de file des régionaux, Jonathan Droxler, effectue en ce moment son école de recrues et fera donc l'impasse à la manifestation. «Sincèrement, il faudrait un exploit pour qu'un lutteur régional soit sélectionné pour la fête nationale», admet Edouard Stähli.

«Mais nous avons une jeune génération de lutteurs, âgés entre 14 et 18 ans, qui est prometteuse et pourrait se qualifier pour la fête nationale de 2016», coupe, en guise de conclusion, le président du club du Vignoble, Alain Fankhauser.

Les Neuchâtelois n'auront bientôt plus rien à envier aux autres associations cantonales. ● LAURENT MERLET



Les meilleurs lutteurs de Suisse romande se retrouveront dimanche 14 juillet à Chézard Saint-Martin. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

UN EXPERT LIÉ AU CIO

Professeur de sport et formateur, Eric Waridel est un expert travaillant avec l'Université de Lausanne et à l'IDHEAP. Le citoyen de Cortaillod a effectué un master pour le CIO sur la problématique de la lutte antidopage. «Je devais aider cet organisme international à établir de meilleurs liens dans ce domaine avec les fédérations», explique-t-il. Son mandat s'est terminé voici quelques mois.

Concernant ce sujet, il estime que les risques liés au dopage sont minimes dans le canton. «L'entourage des clubs est sain. Le principal est que le plaisir demeure. Il s'agit surtout de conserver le gros de la troupe.» La sélection doit intervenir, mais naturellement. ●

UN GRAND CLASSIQUE AUX PONTS-DE-MARTEL

La vingtième édition de la Raiffeisen Trans VTT s'achève ce soir par une étape classique aux Ponts-de-Martel (16,861 km, +324 m). Le départ vers la Petite-Joux va décanter le peloton avant une traversée par la Grande-Joux, la Rocheta et une descente par le sentier de l'Âne, nommé ainsi parce qu'un brave quadrupède prenait ce chemin pour descendre le lait à la laiterie et en revenir tout seul. Les vététistes, eux, reviendront sur le site du Bugnon par l'autre côté de la vallée via les Bieds. «Nous aurions voulu terminer par une étape ensoleillée», glisse Christophe Otz après avoir essuyé une première averse hier. Le nombre d'inscriptions est presque le même qu'en 2012 (877 inscrits) et il ne devrait pas beaucoup progresser. ●

PUBLICITÉ



Sponsor Titre

RAIFFEISEN

Partenaires Presse

L'EXPRESS

L'Impartial



Sponsors Or

Minie



2 quotidiens **L'EXPRESS** **L'Impartial** + 1 site internet **PILOTE.CH** = 3 chances de succès!

Tarifs

*Prix sans TVA

Particuliers*

Fr. 30.- pour 1 Minie

+ Fr. 10.- pour une 2e Minie identique

+ Fr. 5.50 pour une 3e Minie identique

Commercial*

Fr. 60.- pour 1 Minie

+ Fr. 20.- pour une 2e Minie identique

+ Fr. 10.50 pour une 3e Minie identique

Information et réservation:

Publicitas SA

Tél.: 032 729 42 42

E-mail: neuchatel@publicitas.ch

Immobilier à vendre

BÔLE, situation calme et ensoleillée, magnifique appartement de 5½ pièces, 160 m², au 3^e étage avec grand balcon, beau dégagement, salon 50 m², cuisine neuve avec coin à manger, 4 chambres, 3 salles d'eau, cave et garage. Fr. 750 000.-. Gérance Cretegnny Sàrl - Fbg du Lac 43 - Neuchâtel - Tél. 079 216 96 39 www.elegance-immobilier.ch

DIESSE, à 20 minutes de Neuchâtel, maison d'exception. De construction 100% biologique, 6½ pièces, 375 m², parcelle de 2064 m². Vue imprenable sur les Alpes. Situation très calme. Fourneau-cheminée, jardin d'hiver sur deux étages. Idéal pour une famille. Plus sur Immostreet.ch - S. Jaccard, tél. 032 315 70 25.

• Fenêtres PVC

• Fenêtres bois

• Fenêtres bois-métal



SOCIETE TECHNIQUE

Menuiserie Fenêtres Agencement
Tél. 032 722 62 62 2074 Marin

Votre spécialiste
pour toutes exécutions sur mesures

Immobilier à louer

COUVET, à louer 5½ pièces dans maison à proximité du village. Jardin privé. Loyer: Fr. 1350.- plus charges. Tél. 079 377 34 15.

NEUCHÂTEL, chambre indépendante meublée avec cuisinette, confort, douche. Libre. Tél. 032 724 70 23.

NEUCHÂTEL, Chemin de la Caille 78, très beau 2 pièces au 11^e étage. Pour le 1^{er} août 2013. Loyer: Fr. 915.- plus charges. Renseignements au tél. 077 410 60 52 de 18 à 19 heures.

PESEUX, 4 pièces, cuisine agencée ouverte sur séjour, 3 chambres, 1 verrière, 2 salles de bains, 1 cave, 1 place de parc, buanderie gratuite, Fr. 1850.- charges comprises. Tél. 078 689 12 03.

FLEURIER, 4 pièces, entièrement rénové (85 m²). Cuisine agencée habitable, salle-de-bains-WC, cheminée de salon, balcon, cave, galetas, buanderie, local à vélos, parc d'agrément. Loyer + charges + place de parc privée : Fr. 1230.-. Animaux s'abstenir. Libre pour le 1.10.13. Tél. 079 204 14 38.

LA CHAUX-DE-FONDS, Abraham-Robert 19, appartement rénové de 3½ pièces, cuisine agencée habitable, salle de bains avec baignoire, lavabo et WC, grandes pièces lumineuses, 2 grands balcons, hall d'entrée avec armoires. Fr. 1050.- + charges. Tél. 079 486 91 27.

SERRIÈRES, chambre meublée avec balcon. Proximité du lac et des transports en communs. Salle de bains et cuisine en commun. Libre dès le 1^{er} juillet. Tél. 079 204 52 41.

LA CHAUX-DE-FONDS, Bois-Noir 60, appartement de 3 pièces, cuisine agencée avec lave-vaisselle, séjour, 2 chambres, salle de douche/wc, balcon, cave, ascenseur, Fr. 1120.- charges comprises. Fidimmobil SA, tél. 079 710 61 23.

LA CHAUX-DE-FONDS, proche de la gare, appartement de 3½ pièces mansardé, cuisine agencée ouverte sur séjour-salle à manger, 2 chambres, salle de bains/wc, cave, Fr. 1330.- charges comprises. Fidimmobil SA, tél. 079 710 61 23.

LA CHAUX-DE-FONDS, rue du Bois-Noir, appartement de 2 pièces, cuisine agencée, séjour, chambre, salle de bains/wc, cave, ascenseur, dès Fr. 685.- charges comprises, libre dès le 1.9.2013. Fidimmobil SA, tél. 079 710 61 23.

FLEURIER, grand 1½ pièce, (48 m²) cuisine habitable semi agencée, grand hall d'entrée, salle-de-bains-WC, balcon, cave, galetas, buanderie, local à vélos, jardin d'agrément. Peut convenir comme pied-à-terre, week-end ou bureau. A personne tranquille de préférence. Loyer + charges + place de parc privée : Fr. 656.-. Libre 01.10.13 ou avant Tél. 079 204 14 38.

LE LOCLE, J.-J. Huguenin 27, appartement de 4½ pièces, mansardé, cuisine agencée habitable, salle de bains avec baignoire, WC, lavabo et fenêtre, chambres avec parquet, hall d'entrée avec une armoire. Logement en parfait état! Fr. 790.- + charges. Tél. 079 486 91 27.

COLOMBIER, av. Gare 16a2, rez, joli petit 4 pièces, balcon, 3 chambres, salon-salle à manger, salle de bains avec baignoire, cuisine agencée, cave, galetas, rénové récemment, dès 1^{er} septembre Fr. 1 215.- + Fr. 250.- = Fr. 1 465.-; visite le 5 juillet à 17h; Tél. 079 610 94 00.

NEUCHÂTEL, bureaux 80 m² avec cachet, proche de toutes les commodités. Tél. 079 449 46 73.

ST-IMIER, appartement de 3½ pièces avec balcon. Fr. 890.- charges comprises. Tél. 032 941 21 75.

CALYTOÉ, CASQUERIE & MOTORCYCLE accessory shop, au centre ville de Neuchâtel recherche un(e) tateur(euse) pour lui louer une partie de son local, à prix raisonnable si motivé(e), dynamique et professionnel(le) confirmé(e). www.calytoe.ch - Tél. 078 748 58 73.

Immobilier divers location

BOUDRY, TRÈS BEAU 5½ PIÈCES, très grand salon - salle à manger et cuisine ouverte, 4 chambres, 2 pièces d'eau, cheminée, 170 m², place de parc, Fr. 2000.- + charges, à convenir. Tél. 079 634 05 11.

Cherche à acheter

ACHÈTE MONTRE DE POCHE ET BRACELET de marque ou à complications pour collectionneur. Paiement cash. Discrétion, déplacement à domicile. Bastien Farine, Bevaix. Tél. 076 579 69 99.

ACHAT ANTIQUITÉS avec patente fédérale! Appartement et succession complète! Meuble, tous tableaux, sculpture, monnaie, diamant, argenterie, or pour la fonte. Montre de marque et de poche. Spécialisé bijouterie et horlogerie. Déplacement gratuit! Tél. 079 351 89 89.

FIVAZ
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Aménagements extérieurs
Murs - Soutènement
Pavés - Dallage
Béton et pierre naturelle
Expo - Visite libre
Prix affichés
www.fivaz.ch
BODEVILLIERS T. 032 857 23 73 F. 032 857 24 01

Rencontres

LA VIE EST SI COURTE, ne restez pas seul. Rencontrez des personnes faites pour vous, près de chez vous. Faites de belles rencontres avec www.suissematrimonial.ch

Vacances

VERCORIN, CHALET 8 PERSONNES, 3 chambres, balcon, jardin, télé, wifi, centre du village calme et ensoleillé. Site pour photos: www.lagrande-maison.ch/vercorin, Tél. 078 707 14 58.

Demande d'emploi

HOMME SÉRIEUX, ponctuel, honnête, cherche travail comme ouvrier à 100% ou divers travaux d'entretiens. Permis de conduire. Disponible de suite. Tél. 078 715 91 41.

JEUNE FEMME CHERCHE À FAIRE heures de ménage ou dans la restauration comme aide de cuisine. Tél. 078 946 02 86.

AIDE-INFIRMIÈRE CHERCHE VEILLES DE NUIT, EMS, institutions ou personnes privées. Canton de Neuchâtel. Tél. 077 433 45 84.

Véhicules d'occasion

A ACHETER CASH: voitures, bus, jeep, car, 4x4, camionnettes, occasion, à l'export et à la casse. État et kilomètre indifférent. Sérieux, service rapide, enlèvement immédiat. Bon prix, 7/7..... Tél. 076 527 30 03.

Divers

Musicien, accordéon et synthétiseur, rythmes variés, rétro et moderne. Tél. 032 931 25 84 / tél. 079 219 43 85.

RECOLLAGE DE CHAISES. Réfection de plateaux de tables. Toutes restaurations de mobilier en bois. Menuiserie fine. Fabrication sur mesure d'armoires, bibliothèques,... Pose de planchers synthétiques extérieurs. Travail soigné, dans les règles de l'art. Ebénisterie La Chignole, Collège 21, 2207 Coffrane. 032 857 29 08. www.lachignole.ch meubles en stock, photos sur le site.

DÉMÉNAGEMENTS SERVICES, débarras - nettoyages. Devis gratuit. Tél. 079 263 04 53. www.demenagementservice.ch

DÉMÉNAGEMENT-garde-meubles-débarras-services soignés-également pour France et Belgique-Licence transport OFT ok. scamer.ch - tél. 079 213 47 27 - 2301 La Chaux-de-Fonds.

Vous souhaitez passer des vacances en Valais central et hésitez car vous avez besoin de soins. Infirmière diplômée indépendante, je me rends à domicile pour assurer le relais pendant votre séjour en collaboration étroite avec votre médecin. Toutes prestations prises en charge par les assurances. Charlottte Bonvin. Tél. 076 297 19 57.

BIENNE: Masseuse diplômée propose massage relaxant, entraînement sportif avec appareils, sauna, mini bar. Discrétion totale. Thé + fruits gratuits. Ouvert 7/7, à partir de 11 h jusqu'à 23 h. Seulement sur rendez-vous. Tél. 079 510 69 19.

Erotique

LA CHAUX-DE-FONDS, la vie en rose, Katia, belle femme, forte poitrine, coquine, massage relaxant sur table, très câline. 3^e âge bienvenu. www.anibis.ch/katia. Je suis toujours là pour toi. Tél. 079 501 97 14.

LA CHAUX-DE-FONDS. Abandonnez-vous entre mes mains! Petite, mince, gros seins naturels, habits en cuir et bottes. Massage corps et esprit, espagnol et plus. Tél. 076 228 39 88.

NEUCHÂTEL, NEW! Blonde (20), nymphomane, très douce et sympathique. Service complet de A à Z, fétichisme, massage érotique, l'amour, 69. A partir de Fr. 100.-. Top service 100% assuré. Sur rendez-vous. Pas pressée. 24/24. Tél. 076 635 04 36.

BELLE RUSSE NATASHA, nouvelle en Suisse et à Neuchâtel. Mince, blonde, yeux bleus, corps de rêve, très coquine, massages, massages prostate, 69, sodomie, rapport complet. Reçoit en privé, discrétion. 24/24 7/7. Rue de l'Ecluse 60, Neuchâtel, 4^e étage, à droite. Tél. 076 648 73 76.

TRÈS BELLE FEMME DE COULEUR à Neuchâtel vous attends pour un moment agréable! Gros seins, fesses cambrées, lingerie fine. Réalise tous vos fantasmes. Très sympa et pas pressée. 3^e âge bienvenu. Totale discrétion. Privé. Mercredi dès 14h, jeudi dès 8h et vendredi dès 14h. Sur rendez-vous. Tél. 078 741 82 70.

LE LOCLE, Claudia, belle black, 30 ans, corps parfait, belle poitrine, fesses cambrées, très câline, douce et gentille, réalise tous vos fantasmes, massage prostate, anal aux huiles chaudes, vous envoie au 7^e ciel, se déplace, nuit possible. Tél. 079 874 85 98.

LA CHAUX-DE-FONDS, MELISSA, 1^{er} fois, câline, sympa, sexy, très grosse poitrine naturelle, douce, sensuelle et coquine. Massage érotique, fellation, l'Amour, embrasse, 69, sodomie, rapport complet. Sans tabous. 3^e âge ok. 24/24, 7/7. Tél. 078 699 38 13 www.adultere69.ch/melissa

NEUCHÂTEL, NEW NEW! Samanta, 28 ans, ex-actrice porno, nymphomane, très coquine, blonde, grosse poitrine. Massage érotique et relaxant, fellation, rapport complet, sodomie, fétichisme. Service d'escort, se déplace aussi. Je réalise tous tes fantasmes!!! Tél. 076 629 09 10.

NEUCHÂTEL, Carolay 19 ans, 1^{er} fois en Suisse, propose ses services de détente et d'extase! Elle pratique entre autres: fellation, massage érotique et anal, body body, rapport complet de A à Z et plus sur demande. Pleine de sensualité, câline, je vous ferai découvrir mon coin de Paradis. Fausses-Brayes 11, Tél. 076 627 83 98.

LA CHAUX-DE-FONDS. Melissa, abandonnez-vous entre mes mains! Petite, mince, gros seins naturels, habits en cuir et bottes. Massage corps et esprit, espagnol et plus. Tél. 076 228 39 88.

LA CHAUX-DE-FONDS, PRIVE, NOUVELLE, Nicole, jolie femme blonde, longs cheveux, poitrine naturelle, douce, coquine, pour tous fantasmes, pas pressée. 3^e âge bienvenu. Drink offert. Du lundi au dimanche. De 9h à minuit. Parking privé. Tél. 076 753 65 22.

NEUCHÂTEL, NEW, BELLE HONGROISE, Gaby, embrasse sur la bouche (réel), fellation naturelle, lesbo-show, sodomie, rapport complet, à partir de Fr. 100.-, écluse 60, 7/7, 24/24, Tél. 076 216 38 55.

Cherchez le mot caché!

Etablissement, un mot de 8 lettres

La solution de la grille se trouve en page 27

Les mots cachés paraissent chaque lundi, mercredi et vendredi

D	T	R	O	U	V	E	R	T	D	R	A	T	E	F
E	R	G	C	C	N	N	O	T	N	A	S	E	Y	I
F	E	O	U	I	L	R	E	V	R	A	L	N	N	O
A	L	R	L	N	Y	E	K	C	O	H	I	I	M	U
U	O	A	A	I	O	C	N	M	E	N	L	B	Z	L
T	R	N	I	D	M	Y	S	C	I	B	E	A	M	E
P	A	G	R	R	U	C	A	U	H	L	N	C	A	A
S	P	E	E	K	R	L	Q	R	L	E	O	N	S	E
T	A	A	I	T	A	E	A	E	C	A	I	O	T	T
E	N	T	C	P	R	R	X	U	L	S	M	R	U	R
R	L	A	I	A	A	S	I	R	I	E	A	C	A	
E	L	L	E	N	N	A	C	U	M	V	H	T	E	L
O	E	E	I	U	E	I	O	E	T	E	V	E	R	B
R	I	N	U	R	B	R	E	E	R	G	R	U	A	A
E	R	T	N	E	V	F	E	R	M	I	E	R	T	T

A Alizé	Fêtard	Ombelle	Requin
Ambiant	Fioul	Orangeat	S Santon
Astuce	Flair	Orateur	Satiner
B Blini	G Gréer	Oursin	Stéréo
Brevet	H Hémione	P Pacanier	T Tablar
Brunir	Hockey	Palace	Talent
C Cabinet	K Kit	Panure	Tracer
Cannelle	L Larve	Parole	Trouver
Cérat	Lux	Praline	V Ventre
Clenche	M Malus	R Radula	Verte
Crayon	Milord	Recycler	Vrille
D Défaut	Mimosa	Rehaut	
F Fermier	O Oculaire	Remixer	

CYCLISME L'équipe Orica permet à Simon Gerrans, résident monégasque, d'enfiler le maillot jaune à Nice.

Un Australien triomphe dans son jardin

NICE
CHRISTOPHE SPAHR

Il a beau être né à plus de 15 000 kilomètres de là, du côté de Melbourne, être originaire d'un pays situé à 24 heures d'avion de Nice, Simon Gerrans est ici dans son jardin. C'est que le citoyen «aussie» réside à Monaco, à quelques kilomètres de là. Qu'il connait donc parfaitement les routes de la Côte d'Azur, plus spécialement cette Promenade des Anglais que l'on destinait déjà aux Britanniques de Sky, voire aux Américains de Garmin.

Or, c'est bien lui, Simon Gerrans, qui a enfilé le maillot jaune grâce à la victoire de son équipe, Orica, au détriment d'Omega pour moins d'une seconde. En l'espace de deux jours, d'une victoire individuelle à Calvi et d'un succès collectif à Nice, assorti d'une casaque «yellow», l'Australien vit donc un rêve éveillé. «Si je m'attendais à ça...», reconnaît-il. «Tout ce qui m'arrive, je le dois au travail de mes équipiers. Je n'aurais jamais imaginé vivre un tel scénario.»

Match nul entre favoris

Lui qui est désormais le seul Australien à s'être imposé dans les trois grands tours suit les traces d'un certain Phil Anderson. Celui-ci avait ouvert la voie en étant le premier cycliste de son pays à porter le maillot jaune. Mais il est surtout lié de très près au héros du jour. «Phil Anderson? Je lui dois tout», réplique Simon Gerrans. «C'est lui qui m'a prêté un premier vélo pour disputer ces courses. Il est devenu ensuite mon premier entraîneur. Je suis fier, aujourd'hui, de suivre ses traces.»



Simon Gerrans est devenu le premier Australien à s'être imposé dans les trois grands tours. KEYSTONE

Du côté des favoris, et de leurs «challengers», c'est quasiment un match nul qui scelle ce contre-la-montre. Compte tenu du faible kilométrage – 25 «bornes» tout à plat –, on n'en attendait pas plus. Christopher Froome et Sky ne concèdent que trois secondes au vainqueur, six de moins qu'Alberto Contador à la tête de Saxo. Autant écrire que le gain est dérisoire, voire insignifiant.

A la limite, c'est l'Espagnol qui

réalise la bonne opération du jour face à son adversaire préféré. «Oui, c'était un bon chrono pour nous», atteste l'ancien vainqueur. «J'ai été bien soutenu par mes coéquipiers. A titre personnel, je me suis senti bien mieux que ces deux derniers jours. C'est bon pour l'intérêt de la course que les écarts soient aussi serrés.»

Battu, Christopher Froome est pourtant loin d'afficher la mine des mauvais jours. «C'est un résultat qui nous comble», lâche-t-

il. «Nous n'avons pas eu le maillot, mais ce n'est pas plus mal. Nous aurions été obligés de travailler dans la plaine, ces trois prochains jours, pour préserver quelques secondes d'avance. Ainsi, nous pourrions rester tranquilles dans le peloton. Personnellement, je me suis senti très bien. J'ai été capable de tirer de longs relais. J'ai eu la confirmation que j'étais en excellente condition avant d'entamer la montagne.»

D'autres outsiders, à l'instar

des grimpeurs Valverde, Quintana (20^e), Rodriguez (28^e) et Schleck (29^e) ont parfaitement limité les dégâts. Certains d'entre eux perdent moins que ce que l'on pouvait craindre. L'addition est plus lourde pour Pierre Rolland (1^{er}13^e). «Le chrono, ce n'est pas notre fort», déplore le détenteur du maillot à pois. «Nous avons fait avec nos moyens. Quand on a affaire à de vrais spécialistes, c'est compliqué pour nous.»

EN ROUE LIBRE



L'équipe Orica est restée compacte et au complet. KEYSTONE

7 En dixièmes, c'est l'écart entre Orica et Omega pour la victoire dans ce contre-la-montre par équipes. A moins d'une seconde près, c'est donc Michal Kwiatkowski qui aurait pris des couleurs. A défaut du jaune, le Polonais conserve donc le maillot blanc de meilleur jeune.

LE SUISSE Michael Albasini, membre de l'équipe Orica, a donc fêté un succès sur le Tour de France puisqu'il a terminé aux côtés de ses coéquipiers sur la ligne à Nice. Il n'était pas loin de revêtir le maillot jaune puisqu'en étant 35^e au général, il figurait en troisième position chez Orica. C'est d'ailleurs son rang, désormais, au général.

LA PHRASE «Une équipe homogène, c'est un avantage». De Michael Albasini, lequel n'est pas peu fier de relever qu'Orica a rallié l'arrivée au complet. «D'être neuf du même niveau, c'est parfois mieux que d'avoir un super leader bien supérieur aux autres. L'équipe a fait un super boulot.»

L'INFO Steve Morabito a fini au côté de Cadel Evans et Tejay Van Garderen. BMC a quand même perdu trois coureurs avant la ligne: Burghardt, Schär et Quinzato.

L'ANECNOTE Les premiers supporters ont posé leur camping-car dans l'un des 21 virages de la montée sur l'Alpe d'Huez. Près de trois semaines avant le rendez-vous avec la mythique ascension. Ils seront rejoints ces prochains jours par le fan's club de Steve Morabito. ○

BMC, LE PERDANT DU JOUR

Certes, BMC n'a lâché que 26 secondes, moins encore à ses principaux rivaux. Mais on pouvait attendre mieux du groupe américano-suisse. Cadel Evans perd une occasion de grignoter quelques secondes sur les purs grimpeurs. «26 secondes de perdues, c'est à peu près l'écart qui m'a coûté la victoire finale en 2007 (réd: 23 secondes). J'ai le sentiment que nous n'avons pas si mal roulé mais ça n'a pas été suffisant. Je suis déçu, c'est certain. Il faudra analyser cette contre-performance», affirme l'Australien. John Lelangue, directeur sportif, ne masquait pas davantage sa frustration. «Nous visions un top 5», admet-il. «Par rapport au travail consenti, c'est un peu décevant. Mais il reste deux chronos individuels et de très nombreux kilomètres encore jusqu'à Paris.»

Autre perdante, l'équipe Garmin. Ce n'est pas tant le temps égaré – 16 secondes – que le fait de s'être incliné. Parce que la formation américaine était peut-être la grande favorite de cet exercice. Et que David Millar, 36 ans, se voyait revêtir le maillot jaune, treize ans après avoir déjà viré en tête. «C'était l'un de nos grands objectifs ici», avoue l'Ecosais. «Or, je n'étais pas dans un bon jour. Je n'ai pas pu donner mon meilleur. Ces seize secondes, c'est moi qui les ai perdues.» Dans l'optique du général, Ryder Hesjedal a aussi laissé quelques plumes. ○



AU CŒUR DU PELOTON

par Steve Morabito

«Une seconde perdue au kilomètre»

«C'est une épreuve spectaculaire et magique. Mais cette année, la magie n'a pas opéré pour BMC. A ce niveau, toutes les équipes sont très bien préparées. De notre côté, après le Giro, nous avons passé deux journées entières à nous entraîner sur un circuit automobile. Or, nous perdons quand même de précieuses secondes pour notre leader. Il est difficile d'admettre que nous n'avons pas été assez vite alors que nous avons roulé

à 58 km/h de moyenne... Une seconde au kilomètre, ça ne tient pas à grand-chose. C'est une question de timing. Il faut sentir la vitesse du groupe et optimiser sa vitesse. A cette vitesse-là, ça reste quand même compliqué. J'ai un petit goût amer au fond de la gorge. Je me sentais bien; je me réjouissais à chaque fois de prendre la vitesse du groupe. Mais la route jusqu'à Paris est encore longue.»



SPORTS DE NEIGE

Le SC Marin exclu de Swiss-Ski

Le Giron jurassien ne comptera plus que 33 clubs. Le SC Marin a été exclu de Swiss-Ski samedi dernier à Crans-Montana lors de la 109^e assemblée des délégués, pour non-paiement des cotisations des deux dernières années. Et selon les statuts, un club qui n'appartient plus à l'association faitière ne peut pas faire partie d'une association régionale.

Pour la même période, le SC Marin n'a pas non plus payé ses cotisations au Giron jurassien, qui n'aura pas d'autre choix que de confirmer l'exclusion du club lors de sa prochaine assemblée. Selon les estimations, la somme totale du découvert est comprise entre 1500 et 2000 francs.

«L'exclusion d'un club de Swiss-Ski est un fait rarissime», lance Jean-Michel Schaer, le président du Giron jurassien. «Avec le comité, nous avons tout fait pour éviter un dénouement aussi brutal. Nous avons contacté les dirigeants du SC Marin, qui nous ont toujours promis qu'ils paieraient leur dû. Mais rien n'a été fait. Je suis fâché, c'est un peu lamentable d'en arriver là pour une «misère»... Surtout que le SC Marin est un club en bonne santé!»

Un club «plutôt mort»

Président du SC Marin, Kristofer Loriol avoue sa surprise. «Je n'étais pas au courant», assure-t-il. Pourtant, l'exclusion du SC Marin figurait noir sur blanc à l'ordre du jour de l'assemblée des délégués, où le club marinois n'était pas représenté... «Ce n'est pas la faute du club, c'est la mienne, j'étais en période d'examen et je n'ai pas fait attention. Avec le comité, on voulait régler ça cet été, mais apparemment ce sera trop tard. Ce n'est pas un problème d'argent, c'est juste que ça n'a pas été fait...»

Kristofer Loriol reconnaît que le nouveau comité – en gros, ce sont les enfants qui ont repris le flambeau des parents – ne s'est «pas impliqué comme il l'aurait fallu. Cela fait deux ou trois ans que le club est plutôt mort.» Même tardive, l'heure est à la bonne résolution. «Il faut qu'on regarde avec le comité si on veut continuer – et alors on le fait bien et on essaye de rattraper la chose – ou si on abandonne complètement.»

Lors de cette même assemblée, Swiss-Ski a remercié et félicité le Giron jurassien pour tout le travail effectué depuis quelques années, notamment en faveur de la relève. ○ PTU

FOOTBALL

Nef s'en va à Zurich

Le défenseur Alain Nef (31 ans) est de retour au FC Zurich, avec qui il a signé un contrat jusqu'au 30 juin 2015, avec option pour une saison supplémentaire. Il évoluait jusqu'ici à Young Boys. Nef avait déjà évolué au FCZ au début des années 2000. Il avait notamment gagné la Coupe de Suisse en 2005 et le championnat en 2006. Il a ensuite tenté sa chance à l'étranger (Plaisance, Udinese, Recreativo Huelva, Triestina) avant de revenir en Suisse en 2010, à YB. L'arrivée dans la capitale de Steve von Bergen l'a incité à trouver un nouveau club pour avoir plus de chances de jouer. ○ SI

TENNIS David Ferrer et Tomas Berdych pointent chacun à un bout de la chaîne de l'affection.

L'antihéros et l'antipathique

LONDRES
LAURENT KLEISL

David Ferrer et Tomas Berdych sont au rendez-vous. Les quarts de finale à Wimbledon, pour l'Espagnol de 31 ans (No 4) et le Tchèque de 27 ans (No 6), n'ont rien d'un aboutissement. Presque une routine. David, le type sympa, copain avec tout le monde, l'antihéros caché dans l'ombre de Rafael Nadal. Berdych, antipathique et insondable, renfermé et glacial, un monstre de 1m96. Avec un énorme service, un énorme coup droit.

Berdych évite les relations humaines hors de son clan, gratifiant ses collègues tennismen d'actes répétés d'antisportivité. Cette arrogance – singée? – naît d'une envie de dresser des barrières autour de lui. Eusse-t-il été architecte, jamais n'aurait-il dessiné un pont. «Si je devais choisir un autre métier, je serais une rockstar. Chanter devant 100 000 fans, ça doit être sympa», assène-t-il avec l'ironie du dédain. Exaltation d'une forme phallique d'assurance, Berdych parade avec le sublime top-model Ester Satorova à son bras.

Le Tchèque dégaîne

Berdych capte mal la lumière, Ferrer également, la seule portion commune de leur caractère. Malgré sa collection de titres sur l'ATP Tour, sa permanence dans le top-10, sa panoplie de quarts et de demi-finales en Grand Chelem – finaliste du dernier Roland-Garros, quand même! –, l'Espagnol n'existe pas. «C'est normal, Nadal a remporté tant de grands tournois», dit-il. «C'est une vedette, le meilleur joueur de l'histoire du tennis espagnol. Moi, je n'ai jamais rien gagné d'important. Je réalise une bonne saison, je joue bien et la semaine prochaine, je serai No 3 mondial. Jen suis très fier, mais pour moi, Federer, Nadal, Murray et Djokovic restent les meilleurs. Je suis très heureux de ma carrière et de mon tennis. Rien de plus...»

David, discret et apprécié. Tomas, mal-aimé du public et de ses opposants. Tomas, seul dans le monde qu'il s'est fabriqué. Interrogé sur le jeu de Kevin Anderson avant d'affronter le Sud-Africain au troisième tour, le



David Ferrer (à gauche) et Tomas Berdych (à droite): revers semblables, caractères opposés. KEYSTONE



Tchèque répond: «On joue déjà depuis assez longtemps pour que les gens sachent à quoi va ressembler ce match.» Un commentaire sur la défaite de Roger Federer en première semaine? Berdych savoure: «Je sais quel effet ça fait de battre Federer, c'est un très beau sentiment.» La frénésie de blessures de début de tournoi? «Je suis un des rares à ne pas me plaindre de bobos ou de la qualité du gazon, quelque chose très en vogue cette année à Wimbledon.»

Berdych a réussi son coup. Lundi, après son succès sur Bernard Tomic en huitièmes de finale, aucun média international ne s'est risqué à son point presse. Seuls quelques Tchèques s'y sont essayés. Courageusement. A Prague, la pression monte à chacune de ses apparitions en Grand Chelem.

Maçon avorté

Construit pour dominer, Berdych porte les espoirs d'une nation en quête d'un nouvel Ivan Lendl. Sa finale perdue en 2010 à Wimbledon face à Nadal et sa victoire en Coupe Davis l'année

dernière ont attisé la démente d'une envie d'absolu. «Tout le monde veut me battre, c'est juste un fait et ce n'est rien de nouveau pour moi», balance Berdych.

Ferrer veut battre tout le monde veut battre mais jamais il ne le dira. Ce respect d'autrui, le Valencien l'a appris à la dure. L'épisode de la chambre noire n'est pas une légende. Il naît de l'intellect de Javier Piles. Un jour, alors que le jeune David, 17

ans, rechignait à la tâche, son entraîneur de toujours l'enferme dans une pièce sombre de deux mètres carrés servant au stockage de balles. Comme seuls amis, un morceau de pain et une bouteille d'eau.

L'épisode de la maçonnerie, aussi, n'est pas un mythe. Le doute, l'incertitude quant à ses capacités réelles, Ferrer a tout lâché. Le tennis, il en avait sec. Il n'aspire qu'à vivre comme les

jeunes de son âge. «Mon père m'a dit que si je voulais arrêter le tennis, je devais trouver un travail», glisse-t-il. Une pige d'une semaine comme maçon sert de révélateur. «Alors, j'ai compris...»

Aujourd'hui, Ferrer a rendez-vous avec l'Argentin Juan Martin Del Potro (No 8), un chic type sans histoire. Berdych défie Novak Djokovic (No 1), le Serbe volcanique. Des adversaires à leur mesure. ●

Les raisons d'une hécatombe

Jour après jour, l'édition 2013 de Wimbledon a produit des résultats étonnants. Les témoins ou acteurs ont du mal à expliquer son ampleur, même si quelques pistes se dégagent.

Disputé sur une surface exotique que certains ne foulent qu'une fois par an, Wimbledon est traditionnellement le tournoi majeur le plus favorable aux invités surprise. «Sur gazon, on ne voit pas les mêmes scores qu'ailleurs. Certains joueurs moins connus sont de vrais spécialistes sur cette surface et peuvent y surprendre les meilleurs», explique Agnieszka Radwanska. Si son compatriote Lucasz Kubot est ainsi un quart de finaliste étonnant du haut de son 130e rang mondial, il suffit de remonter à 2011 pour

trouver un joueur encore moins bien classé à ce stade du tournoi (Bernard Tomic, 158e).

Les blessures ont joué un rôle majeur dans l'hécatombe cette année. Nadal et Tsonga sont arrivés avec les genoux qui grincent après un printemps très chargé. Victoria Azarenka et Maria Sharapova se sont retrouvées les quatre fers en l'air à plusieurs reprises. Au total, on a enregistré douze abandons ou forfaits, dont neuf rien qu'au deuxième tour, record égalé.

Ces dernières années, on a beaucoup parlé de l'implacable mainmise du quatuor Federer-Nadal-Djokovic-Murray qui a remporté 32 des 33 tournois du Grand Chelem depuis 2005. Cette domination a pris un coup dans l'aile. ● SI

Un entraîneur belge comblé

Sabine Lisicki (No 23), un petit soleil qui ne cesse de briller au-dessus de Wimbledon. Hier en quarts de finale, ses rayons chaleureux ont carbonisé l'Estonienne Kaia Kanepi (WTA 46), expédiée 6-3 6-3. Son exploit de la veille face à Serena Williams (No 1) ne l'a pas ébranlée. «Je sais par expérience qu'après un tel match, il faut tout de suite tourner le bouton pour rester prête», glisse l'Allemande de 23 ans au sourire si communicatif. «Cette victoire sur Serena ne m'a pas amené de pression supplémentaire. Je suis simplement entrée sur le court avec l'idée de prendre un maximum de plaisir.» Une excellente idée.

Demain, Sabine Lisicki cherchera à décrocher son premier ticket pour une finale d'un tournoi du Grand Chelem. En face, elle trouvera la grande favorite du tableau dames, la Polonaise Agnieszka Radwanska (No 4), accrochée dans le choc de la journée face à la Chinoise Na Li (No 6), battue 7-6 (7/5) 4-6 6-2. «Agnieszka était en finale l'année dernière, elle est en con-

fiance et joue un tennis très intelligent», note Sabine Lisicki. «De mon côté, je sais aussi ce que c'est de disputer une demi-finale à Wimbledon (réf: 2011). L'atmosphère est différente et dans le vestiaire, les casiers commencent à se vider!»

A l'autre bout du tableau, les quarts de finale ont accouché d'un étonnant affrontement franco-belge. Finaliste à Wimbledon en 2007, la Française Marion Bartoli (No 15) s'est défaite de l'Australienne Sloane Stephens (No 17) 6-4 7-5. Prochaine étape: Kristen Flipkens (No 20). La Flamande de 27 ans ne s'était jamais aventurée au-delà d'un quatrième tour en Grand Chelem. Et la dernière victime de «Flipper» s'appelle Petra Kvitova, la championne sacrée en 2011 sur le gazon londonien. La Tchèque a pris la porte 4-6 6-3 6-4. «Le tennis est un sport magique, un peu fou», glisse Marion Bartoli.

Avec Sabine Lisicki et Kristen Flipkens, l'entraîneur belge Wim Fissette place deux de ses pouliches dans le dernier carré! ● LKL

LE PEUPLE DE L'HERBE

KARIN Tranquille, Belinda Bencic continue sa course. Tête de No 1 du tableau juniors, la Saint-Galloise de 16 ans, titrée à Roland-Garros, a bouclé son deuxième tour relax, 6-0 6-4, face à sa contemporaine belge Greetje Minnen. Deuxième Suissesse en lice, Karin Kennel (No 11) a connu un peu plus de difficultés pour sortir la Britannique Lana Rush 7-6 (7/2) 7-5, 16 ans également. Dans un tableau réservé au moins de 18 ans, l'âge de l'Argovienne est un atout définitif. Vendredi, après avoir soufflé le nombre de bougies adéquat, elle sera autorisée à passer son permis de conduire. Deux ans d'expérience en plus, en juniors, c'est une éternité.

STEFFI Une tronche, Steffi Graf. Dimanche dernier, peut-être la meilleure joueuse de tous les temps, aujourd'hui 44 ans, a réussi à se mettre à dos la Women's Tennis Association. L'Allemande, épouse d'Andre Agassi, n'a pas dénié pointer le bout de du nez – et quel nez! – au gala du 40e anniversaire de la WTA, prétextant avoir à assumer «d'autres obligations». A l'exception de Kim Clijsters, dans l'attente d'un heureux événement, et des blessées Venus Williams et Victoria Azarenka, tous les No 1 mondiaux qui ont jalonné l'histoire du tennis féminin étaient de la «party». A 71 ans, Margaret Court a expressément voyagé d'Australie pour ne pas manquer la soirée. Ah, Steffi... ● LKL

GSTAAD

Federer de retour!

Roger Federer (ATP 3) disputera l'Open de Gstaad du 22 au 28 juillet! Le Bâlois de 31 ans, éliminé au 2e tour à Wimbledon, a reçu une invitation de la part des organisateurs.

L'homme aux 17 titres du Grand Chelem n'a plus joué depuis 2004 dans l'Oberland bernois. Il avait alors enfin conquis le titre aux dépens d'Igor Andreev, une année après s'être incliné en cinq sets face à Jiri Novak en finale dans la foulée de son premier triomphe à Wimbledon.

«Je me réjouis à l'idée de jouer en Suisse devant mon public et de participer à nouveau au tournoi de Gstaad, qui m'a offert ma première wild-card sur l'ATP Tour alors que je n'avais que 16 ans», souligne dans un communiqué Roger Federer, qui avait disputé son premier match professionnel le 7 juillet 1998 face à Lucas Arnold (défaite 6-4 6-4).

«Nous rêvons d'ores et déjà d'une finale 100% suisse», explique pour sa part le directeur du tournoi Jean-François Collet. Pour la première fois dans l'histoire du tournoi, les deux premières têtes de série seront en effet suisses, Stanislas Wawrinka (ATP 10) étant le deuxième joueur le mieux classé du tableau.

Roger Federer, qui n'a conquis qu'un titre en 2013 (Halle), affiche un bilan de 9 victoires pour 6 défaites à Gstaad. Battu dès le 1er tour pour ses quatre premières participations (1998-2001), il avait gagné son premier match en 2002. Il y avait disputé une première finale en 2003, après avoir reçu une vache – qu'il avait baptisée Juliette – de la part des organisateurs avant son 1er tour.

● SI

TENNIS

Tsonga à l'arrêt forcé

Jo-Wilfried Tsonga, qui a abandonné au deuxième tour de Wimbledon face au Letton Ernests Gulbis, souffre d'une fissure du tendon rotulien du genou gauche, a annoncé son agent Morgan Menahem. Le Français, 7e joueur mondial, devra observer un repos total de quatre semaines, avant un nouveau bilan qui sera effectué fin juillet. ● SI

ATHLÉTISME

Nouveau forfait à Athletissima

Allyson Felix est forfait pour le meeting de Lausanne Athletissima de demain. La triple championne olympique de Londres (200 m, 4 x 100 et 4 x 400 m), battue par Kimberlyn Duncan sur 200 aux championnats des Etats-Unis il y a dix jours, privilégie l'entraînement en vue de reconquérir sa couronne mondiale sur le demi-tour de piste le mois prochain à Moscou, annonce «L'Equipe». ● SI

Limite B pour Büchler

Nicole Büchler a franchi une barre à 4m50 au meeting national d'Olten. Il s'agit de la meilleure performance suisse de la saison. La Zurichoise a ainsi rempli la limite B pour les Mondiaux de Moscou. ● SI



PEOPLE

ESTELLE DENIS

«The Best, un show inédit» Alors que TF1 lui confie «The Best: le meilleur artiste», son nouveau divertissement événement produit par Shine France («The Voice») qui sera diffusé à la fin de l'été, Estelle Denis (photo TF1) explique ce qui différencie «The Best» des autres divertissements: «C'est un show inédit avec une dramaturgie incroyable! La production a cherché partout pour avoir la crème des meilleurs artistes du monde, qu'ils soient magiciens, contortionnistes, trapézistes, gymnastes, danseurs...»



TARA DAMIANO

«L'univers de la photo me plaît» Tara Damiano a quitté la Maison des secrets après deux semaines de jeu seulement. La jolie femme confie ses projets. «Après avoir retrouvé ma vie normale, je me suis rendu compte que ce n'était pas la fin du monde! (Rires.) Je me suis ressourcée auprès de ma famille, j'ai bien fait le point et je me suis entourée des bonnes personnes». Les projets? «Aujourd'hui, j'ai signé avec une agence de management qui va s'occuper de gérer et de mettre en avant mes volontés. Je suis en pleine création de projets. L'univers de la photo et de la comédie me plaît beaucoup.»

ARY ABITTAN

Il fait le singe Difficile d'échapper à Ary Abittan! L'humoriste et comédien revient sur quelques souvenirs lorsqu'il a tourné pour «La Grande boucle». «J'ai perdu 7 kg pour jouer le rôle d'un champion cycliste. Je vous rassure, depuis je les ai repris». Ce fan de Disney assure aussi la voix française de «Chimpanzés». «Gamin, je collectionnais des posters de chimpanzés dans ma chambre. Ils sont si proches de nous. C'est la première fois que l'on me proposait de jouer ainsi, sans l'aide du corps. Et l'histoire de ce petit singe, Oscar, est tellement attachante et drôle... Ce fut une vraie fierté d'emmener mes enfants voir ce film avec la voix de papa». Ary a d'ailleurs débuté dans une série jeunesse pour France 2, «Saint-Ex, nos années pension».

RTS Un

7.00 Quel temps fait-il ?
7.35 Euronews
8.20 Plus belle la vie
8.50 Top Models
9.10 Smallville
Série. 2 épisodes.
10.35 Euronews
11.05 Les feux de l'amour
11.45 Scènes de ménages
12.15 Plus belle la vie
12.45 Le journal
13.05 Toute une histoire
14.10 Cyclisme
Tour de France. 5^e étape : Cagnes-sur-Mer - Marseille (228,5km). En direct.
17.40 The Glades
Série. La dernière vague.
18.30 Top Models
18.50 Météo régionale
18.55 Couleurs d'été
19.30 Le journal

20.10 SÉRIE DOC.

Bye bye la suisse

Série documentaire. 0h50. Inédit. La décision. Trois familles suisses ont décidé de tout quitter pour commencer une nouvelle vie dans un pays lointain.

21.00 Grey's Anatomy
Série. Comédie dramatique. EU. 2012. Saison 9. Avec Ellen Pompeo, Patrick Dempsey. 3 épisodes. Inédits. Plusieurs mois après le crash d'avion, les médecins du Seattle Grace essaient de tourner la page.
23.10 Swiss-Lotto
23.15 Private Practice
0.45 Couleurs d'été

RTS Deux

6.30 Mabule
11.05 Quel temps fait-il ?
12.00 RTSinfo
12.45 Quel temps fait-il ?
13.20 Le journal
13.40 RTSinfo
14.00 Tennis
Wimbledon. Quarts de finale messieurs. En direct.
OU RTSinfo
15.40 Mulan ★★
Film. Dessin animé. EU. 1998. VM. Réalisation : Barry Cook, Tony Bancroft. 1h27.
17.05 Malcolm
17.55 Castle
Série. La traque - Renaissance.
19.30 Le journal
20.00 Trio Magic & Banco
Jeu.
20.10 New Girl
Série. À plus dans le bus.

20.35 FILM

L'insoutenable légèreté de l'être

Film. Drame. EU. 1987. VM. Réalisation : Philip Kaufman. 2h45. Avec Daniel Day-Lewis, J. Binoche. À Prague, en 1968, Tomas a deux passions : son métier et les femmes.

23.25 Swiss-Lotto
23.30 Trio Magic & Banco
23.35 La bande des quatre
Film. Comédie. EU. 1979. Réalisation : Peter Yates. 1h37. Avec John Ashton, Dennis Quaid. Aux États-Unis, Dave, la vingtaine, un brin désœuvré et désabusé, a une passion : le cyclisme.
1.15 Les experts
1.55 Couleurs locales

TF1

6.10 Zoé Kézako
6.20 Mystère à la colo
6.25 Tfou de yoga
6.30 Tfou
10.00 Secret Story
10.55 Mon histoire vraie
11.20 Petits secrets
entre voisins
12.00 Les 12 coups de midi !
13.00 Journal
13.55 Section de recherches
Série. Prise d'otages.
14.50 Alice Nevers, le juge est une femme
Série. 2 épisodes.
16.30 Quatre mariages pour une lune de miel
17.20 Bienvenue chez nous
18.15 Secret Story
19.05 Money Drop
20.00 Journal
20.45 Nos chers voisins

20.50 SÉRIE

Grey's Anatomy

Série. Comédie dramatique. EU. 2011. Saison 8. Avec Ellen Pompeo. 3 épisodes. Inédits. Les résidents passent leurs oraux. Cristina ne s'entend pas avec son examinateur.

23.15 Revenge
Série. Drame. EU. 2012. Saison 1. Avec Madeleine Stowe, Emily VanCamp, Gabriel Mann. 2 épisodes. Inédits. Au moment de sa libération, la presse et l'opinion se déchainent contre Daniel.
0.50 Eleventh hour
1.40 50 mn Inside
2.40 Falstaff
Opéra.

France 2

5.30 Nos années pension
6.35 Télématin
9.10 Des jours et des vies
9.35 Amour, gloire et beauté
10.00 Le jour où tout a basculé
11.00 Motus
11.30 Les z'amours
12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal
13.50 Toute une histoire
15.00 Cyclisme
Tour de France. 5^e étape : Cagnes-sur-Mer-Marseille (228,5km). En direct.
17.35 L'après Tour
18.50 Avec ou sans joker
19.25 Le cube
20.00 Journal
20.40 Tirage du Loto

20.45 SÉRIE

Sherlock

Série. Policière. GB. Avec Benedict Cumberbatch. 2 épisodes. Sherlock interromp une enquête pour répondre à un appel impérieux du palais de Buckingham.

23.55 Miam Miam
Théâtre. 2010. Réalisation : Dominique Thiel. 2h05. Avec Édouard Baer, Atmen Kelif, Philippe Duquesne. Le manque de succès oblige une troupe de comédiens à transformer une salle de théâtre vide en restaurant.
1.50 Toute une histoire
Talk-show.
2.50 Émissions religieuses

France 3

6.00 Euronews
6.40 Ludo
8.30 Ludo vacances
12.00 12/13
12.50 Météo à la carte
12.55 Village départ
13.50 Cyclisme
Tour de France. 5^e étape : Cagnes-sur-Mer-Marseille (228,5km). En direct.
15.00 Keno
15.10 Questions au gouvernement
16.10 Des chiffres et des lettres
16.55 Harry
17.30 Slam
18.10 Questions pour un champion
18.55 19/20
20.05 Le film du tour
20.15 Plus belle la vie

20.45 MAGAZINE

Des racines et des ailes

Magazine. Présentation : Louis Laforge. 1h45. Passion patrimoine : du Languedoc au Roussillon. Le Languedoc-Roussillon est présenté à travers des parcours de femmes.

22.35 Soir/3
23.05 L'ombre d'un doute
Magazine. Historique. Présentation : Franck Ferrand. 1h10. Edouard VIII, agent des nazis ? En 1936, le roi Edouard VIII renonce au trône britannique, par amour, afin d'épouser une américaine divorcée.
0.15 Tout le monde s'appelle Sylvie
2.05 Soir/3

M6

6.00 M6 Music
6.30 M6 Kid
9.00 M6 boutique
10.05 Fier de ma maison
11.00 Desperate Housewives
Série. Partir en fumée - Influence néfaste.
12.45 Le 1245
13.05 Scènes de ménages
13.45 Ringer
Série. Le mystère de la tour - La mort aux trousses - Blondes vénéneuses.
16.30 Drop Dead Diva
Série. Panique au Paradis.
17.35 Un dîner presque parfait
Jeu. Marseille.
18.45 100 % mag
Magazine.
19.45 Le 1945
20.05 En famille
Série.

20.50 MAGAZINE

Zone interdite

Magazine. 2h30. Inédit. Aventure, liberté, évasion : les folies d'un été en camping-car. Chaque année des milliers de Français partent en vacances à bord d'un camping-car.

23.20 Zone interdite
Magazine. 1h05. Inédit. Chéri tu dors où ce soir ? Je suis VRP et j'ai mes secrets ! On les appelle des VRP : des voyageurs représentants placiers. Leurs armes : une présentation impeccable et surtout un bagout extraordinaire.
0.25 Alicia, Stéphane, Nathalie : ils enquêtent sur le secret de leur naissance.

ARTE

10.40 Les grands cols
du Tour de France
11.05 Douces Frances
12.00 Vins à la carte
12.30 Arte journal
12.40 Les abricots d'Anatolie
13.35 Fortunes
Film TV. Comédie dramatique.
15.05 Arte reportage
15.30 Le retour des espèces
16.10 Aux origines de l'humanité
17.00 Xenius
17.30 Mystères d'archives
17.55 Le fleuve Amour
19.00 Trappeurs de volcans
19.40 Tout est vrai (ou presque)
19.45 Arte journal
20.05 L'île aux petits manchots

20.50 FILM

Fais-moi plaisir !

Film. Comédie. Fra. 2009. Réalisation : Emmanuel Mouret. 1h25. Avec Judith Godrèche. Ariane est persuadée que son compagnon Jean-Jacques fantasme sur une autre femme.

22.15 Peter Brook,
sur un fil.
Documentaire. Art. Fra. 2013. Réalisation : Simon Brook. 1h25. Peter Brook, metteur en scène de théâtre contemporain, a accepté de lever le rideau sur la face cachée de son travail et les secrets de son approche.
23.40 I Phone You ★★
Film. Comédie dramatique. VM. 1.10 Reg'arts de femmes

RTL 9

14.55 Duo de maîtres 15.50 Crusoé 17.30 Les destins du cœur 18.30 Top Models 18.55 Starsky et Hutch 19.45 112
Unité d'urgence 20.45 He Got Game ★★ Film. Drame 23.05 Furtif ★ Film. Aventures 1.10 Ciné zoom 1.20 Libertinages

TV5MONDE

20.25 Drones 20.30 Le journal de France 2 21.00 Comme un chef 22.35 TV5 monde, le journal 22.45 Le journal de la RTS 23.20 L'incroyable marché des animaux de compagnie 0.15 TV5 monde, le journal - Afrique

FRANCE 5

19.50 Alerte, méduses géantes ! 20.40 Silence, ça pousse ! 21.25 La maison France 5 22.15 Des maisons et des hôtes 22.40 C dans l'air 23.50 Alain Deloche - Atout cœur 0.40 Syrie, les enfants de la liberté

ARD

19.45 Wissen vor acht - Werkstatt 19.55 Börse vor acht 20.00 Tagesschau 20.15 Die Mutprobe ★★ Film TV. Drame 21.45 Plusminus 22.15 Tagesthem 22.45 Anne Will 0.00 Nachtmagazin 0.20 Die Mutprobe ★★ Film TV.

SF2

20.00 Operation Casablanca ★★ Film. Action 21.25 Teneriffa 21.55 Die Chronomanen 22.15 sportaktuell 22.40 Rules of Engagement 23.05 Two and a Half Men - Mein cooler Onkel Charlie 23.30 Invasion ★★ Film. Science-fiction.

RAI 1

17.00 TG 1 17.15 Estate in diretta 18.50 Reazione a catena 20.00 Telegiornale 20.30 TecheTecheTé, vista la rivista 21.15 Last Cop Film TV 23.00 TGI 60 Secondi 23.05 Sky Kids - Giovanni aquile Film TV 0.50 TGI - Notte 1.25 Sottovoce

CANAL ALPHA

5.00-19.00 Rediffusion de la boucle de la semaine 19.00 Journal régional, météo régionale, Clin d'œil, Objets de cultures 19.40 Noctambules 20.00, 21.00, 22.00 Avis de passage. Best of 20.00-5.00 Rediffusion en boucle de la tranche 19h-20h

TMC

11.40 Alerte Cobra 13.25 TMC infos 13.40 TMC agenda 13.45 90' enquêtes 18.05 Alerte Cobra 20.45 Le bêtisier de l'été 22.30 Génération humour 0.10 Fan des années 80 2.15 Les nouvelles filles d'à côté

EUROSPORT

19.00 Cyclisme. Tour de France. 5^e étape : Cagnes-sur-Mer - Marseille (228,5km). En direct
19.45 L'étape de Vireneque
20.00 Football. Coupe du monde des - de 20 ans. 8^{èmes} de finale. En direct 22.00 La sélection du mercredi

RSI 1

19.00 Paradisi ecologici 19.30 Il Quotidiano 20.00 Telegiornale 20.40 E alla fine arriva mamma 21.05 Private Practice 21.50 Criminal Minds 22.35 Lie to Me 23.20 Lotto Svizzero 23.30 Telegiornale notte 23.50 CSI - Scena del crimine

ZDF

19.00 heute 19.25 Küstenwache 20.15 Eine ganz heiße Nummer ★★ Film 21.45 heute-journal 22.15 auslandsjournal 22.45 ZDFzoom 23.15 Markus Lanz 0.30 heute nacht 0.45 Ulrich protestiert 1.30 Eine ganz heiße Nummer ★★ Film.

TVE I

18.05 España en 24 horas 18.30 Destino : Espana 19.25 Letris 20.15 Corazón 21.00 Telediario 2^e Edición 22.15 El tiempo 22.25 Comando actualidad 23.25 Españoles en el mundo 1.20 La noche en 24 H

MEZZO

15.30 Les Maîtres chanteurs de Nuremberg 20.05 Intermezzo 20.30 Magnificat 21.45 In den Winden im Nichts 22.50 Intermezzo 23.30 Gregoire Maret 0.35 Roy Hargrove Big Band au Jazz in Marciac 1.30 Laurent de Wilde, Stefano

TÉLÉOBJECTIF RÉUSSIR TOR

Boucle à 12.00 - 14.00 - 16.00 - 18.00 - 20.00 - 22.00 Gabriel Ducommun et John Michet : un concert de piano à « quatre mains ». Michel Jeanneret-Gris : ses tableaux sont inspirés par les vieilles bâtisses

CANAL+

18.45 Le JT de Canal+ 19.05 Le News Show 20.15 WorkinGirls 20.30 Le petit journal de l'été 20.55 L'oncle Charles ★ Film 22.30 Action discrète 23.25 Il était une fois, une fois ★ Film. Comédie. Fra. 2012. 1h35 0.55 Bel Ami ★ Film. Drame. VM.

PLANETE +

17.45 Des nounous pour animaux 18.15 Des îles et des hommes 19.10 Afrik'art 20.15 Des nounous pour animaux 20.45 Silence... on vaccine 22.15 Crime 360° 23.55 Planète+ bac 0.50 US navy, 100 ans d'histoire aéronavale

SF1

19.30 Tagesschau 20.05 DOK 20.55 Schweizer Verbrechen im Visier 21.40 Ziehung des Schweizer Zahlenlotos 21.50 10vor10 22.20 Kulturplatz extra 22.55 DOK 23.50 Tagesschau Nacht 0.05 Hugo Koblet - Pédaleur de Charme

RSI 2

20.10 Family Law 21.00 I giovani difensori degli animali 21.55 Il giardino di Albert 22.45 The Good Wife 23.30 Cyclisme. Tour de France. 5^a tappa : Cagnes s/Mer - Marsiglia (228,5 km) 0.35 Il Quotidiano 0.55 Telegiornale notte

RTPI

18.45 Notícias RTP Madeira 19.00 Portugal em Direto 20.00 Ler +, ler melhor 20.15 Baía das Mulheres 21.00 Telegiornal 22.00 Palacios de Portugal 22.30 Anticrise 23.00 Portugal Aqui Tão Perto 0.00 Decisão Final 1.00 24 horas

MTV

16.00 Mon incroyable anniversaire 16.55 Ma maison de ouf 17.40 Rencard d'enfer 19.00 Hard times 19.55 Room Raiders 20.45 Kesha my crazy beautiful life 22.25 Jersey Shore 0.00 Crash Canyon 1.00 Clips en HD

RADIO

La Première

10.06 CQFD 11.06 Vacance 11.30 Les dicodeurs 12.30 Journal 13.03 Chacun pour tous 13.06 Détours 14.06 Entre nous soit dit 15.06 Passagère 16.06 Pentagruel 16.30 Vertigo 18.00 Forum 19.06 Paradiso 20.03 Histoire vivante 21.03 Dernier rêve avant la nuit 22.03 La ligne de cœur 23.30 Journal 0.03 Vacance



ADRESSES UTILES

URGENCES

- **Urgences sanitaires et ambulance: 144**
- **Police: 117**
- **Feu: 118**
- **Intoxication: 145**
- **Urgences pédiatriques (enfants jusqu'à 16 ans, 032 713 38 48**
- **Centre d'urgences psychiatriques (CUP): 032 755 15 15**

LA CHAUX-DE-FONDS

➤ Pharmacie de garde

Pharmacie de la Gare, place de la Gare. Lu-sa jusqu'à 19h. Di et jours fériés 9h-13h/15h-19h. En dehors de ces heures, le 144 renseigné

➤ Dépannage eau, gaz, électricité

032 855 24 24

➤ Bibliothèque de la ville

Service de prêt, discothèque et salle de lecture. Lu 13h-20h. Ma 10h-20h. Me-je 10h-19h. Ve 13h-19h. Sa 10h-16h

➤ Bibliothèque des jeunes I

Ronde 9. Lu-ve 13h45-18h. Sa 10h-12h

➤ Bibliothèque des jeunes II

Président Wilson. Lu-ve 13h45-18h. Sa 10h-12h

➤ Ludothèque

Rue de la Serre 16. Lu, ma et je, 15h30-18h30

➤ Bibliothèque chrétienne

Le Papyrus. Jardinière 90. Ma, je 16h-18h30

➤ Piscine des Arêtes

Lu 9h-17h. Ma 9h-20h. Me 9h-21h. Je 9h-18h. Ve 9h-21h. Sa 10h-20h. Di 9h-18h

LE LOCLE

➤ Pharmacies de garde

Pharmacie Mariotti, Grand-rue 38, jusqu'à 19h. En dehors de ces heures: 144.

➤ Dépannage eau, gaz, électricité

032 843 90 00

➤ Bibliothèque de la ville

Lu-ma-me-ve 14h30-18h30. Je 14h30-20h. Sa 10h-12h

➤ Bibliothèque des jeunes

Lu-ve 13h30-18h. Sa 10h-12h

➤ Ludothèque Casse noisette

Lu, ma, je, ve 15h30-17h30. Sa 9h-11h

JURA BERNOIS

➤ Pharmacies de garde

Saint-Imier, Pharmacieplus du Vallon, 032 942 86 86

Tramelan, Pharmacie AmaVita SA, 058 851 30 29

➤ Médecins de garde

De la Fermière à Péry, 032 941 37 37

Tramelan, 032 493 55 55

➤ Ludothèque

Tramelan. Je 16h-17h30

➤ Médiathèque

Tramelan, CIP. Lu, me 14h-20h. Ma, je 14h-18h. Ve et veille de jours fériés 14h-17h

SAINT-IMIER

➤ Bibliothèque

Bibliothèque régionale, section jeunes et section adultes. Je-ve 9h-11h. Me-ve 14h18h

➤ Mémoire d'ici

Rue du Midi 6. Lu, je 14h-18h ou sur rendez-vous, 032 941 55 55

➤ Ludothèque

Me, ve 15h-18h

SONVILIER

➤ Bibliothèque communale

Lu 17h30-19h30. Me 16h-18h

RENAN

➤ Bibliothèque communale

Lu 17h30-19h. Ma, je 15h30-17h

VILLERET

➤ Bibliothèque communale du Soleil

Ma 9h-10h/16h-18h. Je 18h-19h. Heure du conte pour les enfants de 3 à 5 ans, ma 10h-10h45 (d'octobre à mai, sauf durant les vacances scolaires)

CORMORET

➤ Bibliothèque communale

Ma 17h30-18h30. Je 17h-18h

COURTELARY

➤ Bibliothèque communale

Lu, me 9h30-10h30. Ma 19h20h. Je 15h-16h

TRAMELAN

➤ Bibliothèque communale

Lu 17h-19h

LA NEUVEVILLE

➤ Bibliothèque communale

Lu-je 16h-18h. Sa 9h-11h

➤ Ludothèque

Ma-je 16h-18h. Sa 9h30-11h30

JURA

➤ Pharmacies de garde

Saignelégier, Pharmacie des Franches-Montagnes, 032 951 12 03

Le Noirmont, Pharmacie St-Hubert, 032 953 12 01

SAIGNELÉGIER

➤ Ludothèque

Hôtel de Ville. Ma 15h15-17h30. Dernier jeudi du mois 18h-19h

➤ Piscine

Centre de Loisirs. Lu 13h30-21h. Ma-ve 10h-21h.

Sa 10h-20h. Di et jours fériés 10h-20h

LE NOIRMONT

➤ Bibliothèque

Lu 17h-19h. Ma 14h-17h. Ve 8h30-11h30

➤ Ludothèque

Nouveau collège. Ma 15h-17h

LES BOIS

➤ Ludothèque

Ancien bureau communal. Premier lu du mois, 15h-17h et premier ma du mois, 19h-20h

LES GENEVEZ

➤ Ludothèque

Ancienne halle. Premier je du mois, 16h30-19h

LES BREULEUX

➤ Ludothèque

Ecole primaire. Le quatrième ma du mois, 19h30-20h et le quatrième me du mois, 13h30-16h30

NEUCHÂTEL

➤ Pharmacie de service

Pharmacie de la Gare, jusqu'à 20h30. En dehors de ces heures, le 144 renseigné

➤ Bibliothèque publique et universitaire

Lecture publique: Lu 12h-19h. Ma 10h-19h. Me 12h-19h. Je 10h-19h. Ve 12h-19h. Sa 9h-17h.

Fonds d'étude: Lu-ve 10h-12h/14h-19h. Sa 9h-12h.

Salle de lecture: Lu-ve 10h-22h. Sa 8h-17h.

Salle Rousseau: Fermée pour cause de travaux, jusqu'au printemps 2014

LITTORAL OUEST

➤ Pharmacie de garde

0800 832 800

➤ Médecin de garde

079 387 21 00. Je, sa-di 8h-8h. Lu-me, ve 12h-14h/18h-8h

LITTORAL EST

➤ Pharmacie de garde

Le 144 renseigné

➤ Permanence médicale

Comaux, Cressier, Le Landeron, Lignières: le 144 renseigné

La Neuveville, Douanne, Gléresse, Plateau de Diesse: 0900 900 024 (1.95/min.)

VAL-DE-RUZ

➤ Hôpital de Landeyeux

032 854 45 45. Policlinique chirurgicale: Lu-ve 8h-18h30

➤ Pharmacie de service

Pharmacie Coop, Fontainemelon, 032 853 26 30, dès 18h30

➤ Médecin de garde

Cabinet de Fontainemelon, 032 853 49 53

Cabinet de Cernier, 032 853 22 77, 032 853 21 24, 032 853 19 64

VAL-DE-TRAVERS

➤ Médecin de garde

032 888 90 00

➤ Pharmacie de service

032 888 90 00



ADRESSES

RÉGION

➤ Accompagnement

De personnes en fin de vie. Service bénévole.

032 886 80 70

➤ Alcoolisme

SOS Alcool 24h/24. 0848 805 005

➤ ANAAP (psychiatrie)

Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique. Permanence psycho-sociale, après-midi: Neuchâtel, Plan 19. La Chaux-de-Fonds, Beau-Site 29. Fleurier, Grand-Rue 7. Groupes d'entraides, groupe des proches, 032 721 10 93

➤ ANPP (psychologie)

Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes. 079 767 93 03. info@anpp.ch

➤ Association Alzheimer

032 886 83 59, tous les jours 8h-11h30/14h-16h30, sauf ve après-midi. Groupes de contact, lieux de rencontre, présence à domicile, séminaires, groupe d'entraide pour jeunes proches, www.alz.ch/ne

➤ Assoc. suisse maladie de Parkinson

Groupe neuchâtelois. 3e jeudi tous les 2 mois. 032 753 10 61. Parkinfor, ligne gratuite 0800 80 30 20, ouverte chaque 3e mercredi du mois 17h-19h

➤ Cancer

Ligue neuchâteloise contre le cancer, permanence lu-ve 8h-11h30 ou sur rendez-vous, 032 721 23 25

Vivre comme avant, cancer du sein, d'anciennes opérées à votre écoute, visite sur demande, 032 721 23 25/032 751 18 13/032 724 32 19

➤ Caritas Neuchâtel

Service social et administration, Vieux-Châtel 4, Neuchâtel, 032 886 80 70. Epicerie, av. de la Gare 39, Neuchâtel, lu 14h-18h, ma-ve 8h30-12h/14h-18h, sa 8h30-12h, 032 721 28 87

➤ Cartons du cœur

District de Neuchâtel, Boudry et Val-de-Ruz, 079 152 11 11, lu-ve 8h-10h. Montagnes neuchâteloises et Val-de-Travers, 079 310 50 20, lu-ve 9h-10h. www.cartonsducœur-ne.ch

➤ Jeunes handicapés

Service de dépannage, ma 19h-21h, 032 725 53 06. Me-ve 9-11h, 032 835 14 55. Je 13-16h, 032 926 85 60

➤ La Leche League

Soutien et accompagnement à l'allaitement et le maternage. 032 751 51 31

➤ Lecture et compagnie

Les lecteurs/trices bénévoles se rendent à domicile ou en institution. Case postale 332, 2035 Corcelles.

079 543 44 62, www.lecture-et-compagnie.ch, contact@lecture-et-compagnie.ch

➤ Ligue NE contre le rhumatisme

Conseil social, c/o Pro Infirmis, rue de la Maladière 35, 032 722 59 60, fax 032 722 59 70. Secrétariat administratif et cours, 032 913 22 77

➤ Médiane

Association de médiation. Permanence, je 17h30-19h, Hôtel des Associations, L.-Favre 1, Neuchâtel. 032 725 18 18. www.medialogue.ch, mediane@mediane.ch

➤ Mouvement de la condition paternelle

Conseils dans les cas de séparation et divorce, CP 261, 2034 Peseux

➤ NOMAD stomathérapie canton

Pont 25, La Chaux-de-Fonds. 032 886 82 50.

➤ NOMAD Magasin matériel de soins

Pont 25, La Chaux-de-Fonds. 032 886 82 52. magasin@nomad-ne.ch

➤ Pro Infirmis

Au service de personnes en situation de handicap. Neuchâtel, Maladière 35, lu-ve 8h-12h/14h-17h, 032 722 59 60, neuchatel@proinfirmis.ch. La Chaux-de-Fonds,

Marché 4, lu-je 8h-12h/14h-17h, 032 967 86 20

➤ Pro Senectute Arc Jurassien

Au service des aînés, conseil social, 032 886 83 40. Service des repas. 032 886 83 30

➤ Sages-femmes à domicile

Pour tout le canton, les Franches-Montagnes et le Jura bernois tous les jours, 8h-20h. 079 280 48 28

➤ S.A.S

Service d'Action Sociale privé. En faveur des victimes de violences, hommes et femmes et en cas de conflits. 032 753 03 32. www.lesas.ch et info@lesas.ch

➤ SAVC - Service pour les auteurs-e-s de violence conjugale

CNP Site de Préfargier, Marin-Epagnier, permanence téléphonique 7/7, 8h-20h, 032 886 80 08

➤ Serei

Service d'entraide pour handicapés. Lu-ve, Ronde 30, La Chaux-de-Fonds, 032 886 81 00, fax 032 722 07 44 ou 032 426 13 65 (Bassecourty)

➤ Solidarité-femmes

032 886 46 36

➤ SOS Racisme

0800 55 44 43

➤ SOS Racket-violence

079 270 92 06

➤ TIM

Ton infirmière à la maison. Association neuchâteloise de soins pédiatriques à domicile. Permanence 24h/24. 079 476 66 33

➤ Vivre sans fumer

Prévention et aide à l'arrêt. 032 724 12 06. Lu-ve 8h-12h/13h30-17h. www.vivre-sans-fumer.ch

LA CHAUX-DE-FONDS

➤ Accueil familial de jour

Région des Montagnes, CP 2317. Permanence 032 968 27 48

➤ Alcoolisme

CENEA. Centre neuchâtelois d'alcoolologie, Parc 117. Information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 032 889 62 11. Alcooliques anonymes, C.P.14, 2301 La Chaux-de-Fonds, 0848 848 846. Groupe familial Al-Anon, aide aux familles d'alcooliques, 0848 848 833, tarif interurbain, (24h/24h)

➤ Amicales des malentendants

Séances de lecture labiale. Yves Borboën, CP 68, La Chaux-de-Fonds. malentendants.cdf@hotmail.com

➤ Association d'aide à l'enfance

District de La Chaux-de-Fonds. Coup de pouce financier à vos enfants, 079 653 82 36

➤ Avivo

Association suisse des rentiers AVS-AI, et préretraités, La Chaux-de-Fonds, 032 926 01 75

➤ Caritas Neuchâtel

Espace des Montagnes. Collège 11, La Chaux-de-Fonds. Programme d'insertion. Lieu d'accueil, lu 14h-17h et je 14h30-16h30, 032 886 80 60. Epicerie. Collège 13

Lu 13h30-18h. Ma-ve 8h30-12h/13h30-18h. Sa 8h30-12h. 032 964 12 70

</

AVIS MORTUAIRES

«Le cœur content
je suis monté sur la montagne»
Baudelaire

«A dire vray, nous nous préparons
contre les préparations de la mort.»
Montaigne

Pierrette Berthoud vous annonce la mort de sa mère

Madame Jacqueline BERTHOUD

épouse du Dr Pierre Berthoud

le mercredi 26 juin 2013, à dix-sept heures.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Remerciements à:

Paolo Venerando, Jean-Jacques Eigeldinger et François Ditesheim, Jean-Louis et ses parents Andrea et Jean Berthoud, Monique Bourquin, Bernard Müller, Pascal Manzoni, ainsi qu'à un ange discret.

Grand-Verger, Areuse, le 1er juillet 2013.

NEUCHÂTEL

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.

Les parents, les amis et les connaissances,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Colette DROZ

née Dubois

enlevée à leur tendre affection, dans sa 88e année.

2000 Neuchâtel, le 28 juin 2013.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille: Françoise Droz
Faubourg de la Gare 5, 2000 Neuchâtel

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

028-731156

M. Michele Sofisti, CEO, la direction
et les collaborateurs de Sowind,
Girard-Perregaux et Jeanrichard

ont appris avec émotion le décès de

Madame Sylvie RUMO

Nous nous associons au deuil de la famille et des proches
auxquels nous exprimons notre vive sympathie.

132-261440

Nous avons appris avec une grande tristesse le décès de

Madame Sylvie RUMO

Nos pensées accompagnent sa famille

Le souvenir de l'amitié entre Sylvie et la famille Macaluso subsistera
Monica Mailander-Macaluso, Stefano, Massimo,
Anna et Margherita Macaluso

132-261441

L'Office des vins et des produits du terroir
a le regret d'annoncer le décès de

Madame Sylvie RUMO

membre de la Commission de cet office entre 1997 et 2005
qui a contribué activement, par son dynamisme et ses qualités de cœur,
à la promotion des vins et des produits du terroir neuchâtelois.

028-731148



Le comité du Ski-Club
La Chaux-de-Fonds

a la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur Francis KUNZ

dit Kouni
membre d'honneur du club

Il partage ce deuil avec sa famille et lui adresse ses sincères condoléances.

132-261435

VAUMARCUS

Un minibus plein d'ados sur le flanc: deux blessés

Un accident de la route impliquant un minibus rempli d'adolescents a frôlé la catastrophe dimanche dernier, vers 7h, sur l'autoroute à la hauteur de Vaumarcus. Finalement, il n'y a eu que deux blessés légers. Le minibus transportait une partie des 14 élèves du Centre du Bas-Lac, à Marin, en partance pour une sortie de fin de scolarité.

La remorque contenant les vélos nécessaires à leur voyage a été heurtée par une automobile. La remorque a touché le minibus. Sous la violence du choc, elle s'est retournée, entraînant le bus, qui a versé sur le flanc. La police s'est rapidement rendue sur les lieux de l'accident. Deux élèves lé-

gèrement blessés ont été transportés à l'hôpital pour un contrôle de routine; ils ont quitté l'établissement hospitalier avec des blessures bénignes: une côte cassée, un doigt foulé et des contusions.

Les organisateurs n'ont absolument pas été mis en cause dans cet accident, témoigne le centre scolaire. Les parents des élèves ont été rapidement avertis, la direction de l'école et le maître de classe organisateur ont rencontré les élèves vers 17h; les élèves se sont retrouvés dimanche soir autour d'une grillade avec les quatre adultes accompagnateurs du voyage. Le groupe a pu repartir hier. **COMM-RÉD**

AVIS MORTUAIRES

On ne se prépare pas à la mort
On se détache de la vie.

Son épouse

Ses enfants et petits-enfants

ainsi que les familles parentes et alliées
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Monsieur Charles FRUTSCHI

survenu samedi dans sa 94e année.

La Chaux-de-Fonds, le 29 juin 2013.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Ch. des Prés-Verts 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Les personnes désirant honorer sa mémoire peuvent penser à La Fondation école suisse pour chiens d'aveugles, CCP 40-1275-0, 4123 Allschwil (mention Charles Frutschi).

La famille tient à exprimer toute sa gratitude au personnel du home Les Arbres pour son dévouement et son accompagnement.

La souffrance supportée a un sens.
Elle accroît le courage de l'humanité
dans son ensemble.
(Jeanne Hersch, philosophe genevoise)

Nous laissant dans la tristesse et le désarroi en ce douloureux
1er juillet 2013, après des mois d'un courage inouï, est décédée

Madame Janine HAAG

à l'âge de 68 ans

notre chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, tante
et amie.

Ma très Chère «Jaja», immense gratitude
pour ces 42 ans d'amour magnifique,
de bonheur, de connivence.

Son mari, Willy Haag, rue de la Gare 9, 2014 Bôle;
Son fils Vincent et Cindy Haag, leur fille Thea, à Neuchâtel;

Ses beaux-enfants:

Frédéric et Nadja Haag, leurs enfants Tim et Luc, à Onnens;

Rachel Haag et ses enfants Alec et Laila, à Zurich;

Son frère Jean-Jacques Bourquin et son amie Marianne, à Eschert;

Ses neveux:

Pascal et Marie-Claire Bourquin, leurs enfants Tiffanie et Caroline,
à Delémont;

Olivier Bourquin et son fils Maxime, à Saint-Sulpice

La cérémonie d'Adieu aura lieu au Centre funéraire de Beauregard,
à Neuchâtel, jeudi 4 juillet à 14 heures, suivie de l'incinération.

Janine repose à la crypte de l'Hôpital Pourtalès, à Neuchâtel.

Vifs remerciements, pour leur empathie et leur dévouement à la Doctoresse Béatrice Zimmerli, au Docteur Yves Brunisholz, aux infirmières du service d'Oncologie, aux infirmières du service de Chirurgie C3, de l'Hôpital Pourtalès, au personnel soignant de La Chrysalide.

Très sincère reconnaissance à cette longue et affectueuse chaîne
de solidarité composée de nos enfants, de nos amies et amis,
de nos voisines et voisins.

Au lieu de fleurs, Janine vous demande, parmi les nombreuses
associations qu'elle a régulièrement soutenues, de penser à ses deux
organisations préférées: Association Mercy Ships» 1012 Lausanne,
CCP 01-74735-1 et «Aide Suisse aux Montagnards», 8134 Adliswil,
CCP 01-4900-1, mention deuil: Janine Haag.

Cet avis mortuaire, avec nos excuses, tient de lettre de faire part.

028-731192

ROMAINMÔTIER

Jeune Neuchâtelois grièvement blessé

Un jeune domicilié dans le canton de Neuchâtel a été grièvement blessé hier matin lorsque sa voiture est sortie de la route entre Romainmôtier et Juriens, dans le canton de Vaud. Il a d'abord été secouru par des témoins, puis par un médecin du Smur, des ambulanciers et des pompiers. Il a ensuite dû être héliporté au Chuv, à Lausanne, indique la police vaudoise.

L'accident s'est produit vers 6h45. L'homme de 24 ans a perdu la maîtrise de son véhicule dans une courbe à droite. La voiture a heurté une balise puis a percuté un arbre. Rapidement secouru, le conducteur a été héliporté dans un état grave, note la police. Le procureur a été renseigné et un appel à témoins lancé. Ceux-ci sont priés de prendre contact avec le Centre d'intervention régional, au 024 557 70 21, ou avec le poste de police le plus proche. **ATS-RÉD**

DELÉMONT

Voiture larguée sur l'autoroute

Hier vers 17h10, le conducteur d'un utilitaire qui transportait un véhicule a eu un accident sur l'autoroute A16, entre les jonctions de Delémont ouest et est. La remorque sur laquelle était fixée la voiture a commencé à tanguer. Le chauffeur a ainsi perdu la maîtrise de son convoi, et l'automobile s'est détachée de la remorque pour finir sa course au milieu de la voie, sur le flanc droit, après avoir heurté la glissière de sécurité. Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances exactes de l'accident. Aucun blessé n'est à déplorer. La voie de l'A16 en direction Berne a été fermée durant environ une heure. **COMM**

NEUCHÂTEL

Collision sur le viaduc

Hier vers 11h15, un véhicule, conduit par une habitante des Geneveys-sur-Coffrane de 76 ans, circulait sur la H20 en direction de La Chaux-de-Fonds. Arrivée sur le viaduc de Vauseyon, en changeant de voie de circulation, une collision se produisit avec une voiture conduite par une habitante de Colombier, âgée de 50 ans. **COMM**

SOCIÉTÉS LOCALES

LE LOCLE

Club alpin suisse

Vendredi 5 et samedi 6 juillet, Fête de la jeunesse; Mirella Grandjean, 032 968 84 52. Du 7 au 12 juillet, semaine clubistique; Philippe Péter, 032 931 51 07. Samedi 6 et dimanche 7 juillet, gardiennages, au Fiottet: Monique Gentil et Claude Dessaulles; à Roche-Claire: au gré des clubistes. Semaine du 7 au 13 juillet, gardiennage au Monte Leone: Claude-André Montandon et Michel Fivaz

Club jurassien, section Col-des-Roches

Mercredi 3 juillet, botanique: Domaine de la Coudre (jardin/ferme) dans la réserve de Chassagne vers Onnens. Prévoir un pique-nique pour la fin de journée. Départ, Place Bournot à 12h30

Le mot caché

Solution

Le mot caché à former de la grille
avec les lettres inutilisées est:

GYMNASE

A. WÄLTI
POMPES FUNÈBRES
Charrière 97
2300 La Chaux-de-Fonds
www.accueil-waelti.ch
Tél. 032 968 22 64

